

Rapport Final de Mission d'Evaluation

Mission d'Évaluation finale indépendante du projet
OSRO/RAF/908/SWE - *«Appui aux activités de coordination du Bureau sous-régional des opérations d'urgence et de réhabilitation en Afrique de l'Ouest et du renforcement des moyens d'existence durables des ménages vulnérables»*.

Cécile BANGUI
Bakiéné SON

Avril 2011

Sommaire

1.	Introduction.....	10
1.1.	Contexte de l'évaluation	10
1.2.	Méthodologie de l'évaluation	10
2.	Analyse du Contexte de l'intervention	11
2.1.	Contexte sous-régional Afrique de l'Ouest et du Sahel.....	11
2.1.1.	<i>Un contexte mondial de crise et de hausse des prix affectant la sécurité alimentaire et nutritionnelle</i>	11
2.1.2.	<i>Le contexte humanitaire sous-régional</i>	12
2.1.3.	<i>La stratégie sous-régionale de la FAO en Afrique de l'Ouest.....</i>	13
2.2.	Les contextes nationaux.....	14
2.2.1.	<i>Le contexte du Sénégal.....</i>	14
2.2.2.	<i>Le contexte du Togo</i>	15
2.2.3.	<i>Le contexte de la Guinée</i>	15
2.3.	Les origines du projet	17
3.	Analyse de la conception du projet et de sa pertinence	18
3.1.	Théorie du Projet.....	18
3.2.	Objectifs du projet et cadre logique.....	19
3.2.1.	<i>Renforcer les mécanismes de coordination et d'échange d'informations sur la sécurité alimentaire dans la sous région</i>	19
3.2.2.	<i>Renforcer les capacités de production agricoles des ménages vulnérables victimes d'insécurité alimentaire ou de malnutrition dans trois pays de la sous région (Togo, Guinée, et Sénégal).</i>	19
3.3.	Pertinence du projet	22
4.	Exécution du projet	22
4.1.	Budget du projet et dépenses	22
4.2.	Appui des Gouvernements.....	23
4.3.	Gestion du projet	24
4.3.1.	Performance de la division TCEO au siège	24
4.3.2.	<i>Performance de la Coordination régionale FAO urgence et réhabilitation</i>	25
4.3.3.	<i>Performance des représentations et des équipes nationales de la FAO.....</i>	25
4.4.	Récapitulatif technique et opérationnel	27
5.	Contribution du projet à l'objectif du développement	29
5.1.	Analyse des produits et des résultats.....	29
5.1.1.	<i>Produits et résultats de la composante 1</i>	29
5.1.2.	<i>Produits et résultats de la composante 2</i>	37
5.2.	Problématique du Genre et questions d'intégration sociale	45
5.3.	Les questions environnementales.....	45
5.4.	Durabilité de l'intervention	46
5.5.	Impact immédiat et potentiel	50
5.5.1.	<i>Impact du soutien à la Coordination Régionale FAO urgence et Réhabilitation</i>	50
5.5.2.	<i>Impact des distributions sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables.....</i>	50
5.6.	Efficacité globale de l'intervention.....	51
5.6.1.	Résultat de l'analyse SWOT pour la coordination régionale FAO urgence et réhabilitation	51
5.6.2.	Résultat de l'analyse des forces et faiblesses pour la composante appui aux ménages vulnérables.....	52
5.6.3.	<i>Bilan global de l'intervention du projet</i>	52
6.	Conclusion et Recommandations.....	54
6.1.	Conclusion	54
6.2.	Recommandations.....	56
6.2.1.	<i>Recommandation aux gouvernements de la sous-région</i>	56
6.2.2.	<i>Recommandations au Gouvernement de Suède et aux bailleurs de fonds en général.....</i>	56
6.2.3.	<i>Recommandations à TCEO / Rome.....</i>	57
6.2.4.	<i>Recommandations au Bureau Sous-régional FAO urgence et réhabilitation pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel</i>	58
6.2.5.	<i>Recommandations aux Représentation FAO et aux ERCU.....</i>	58

LISTE DES ACRONYMES

ACF	Action Contre la Faim
AGRHYMET	Centre Regional de Formation et d'Application en Agrométéorologie et Hydrologie Opérationnelle
AVE	Auxiliaire Villageois d'Elevage
BAMTAARE	Base d'Appui aux Méthodes et Techniques pour l'Agriculture, les autres activités Rurales et l'Environnement
BSR	Bureau Sous-Régional FAO pour les urgences et la Réhabilitation Afrique de l'Ouest et du Sahel
CAP	Processus d'appel consolidé
CAPAS	Comité d'Appui pour le Développement Local
CETRAMODE	Centre d'Echange d'expériences Traditionnelles et modernes pour le Développement Endogène au Togo
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel
ERCU	Unité de Coordination FAO Urgence et Réhabilitation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWSNET	Famine Early Warning Systems Network – USAID
GADEC	Groupe d'Action pour le Développement Communautaire
GIPD	Gestion intégrée de la production et des déprédateurs
GRAIL/NT	Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Locales-Nord Togo
GRC	Gestion de Risque de Catastrophe
HKI	Hellen Keller International
IASC	Inter-Agency Standing Committee
IPC	Cadre intégré de classification la sécurité alimentaire
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OED	Bureau de l'Évaluation de la FAO (Rome)
PAM	Programme Alimentaire Mondial
REACH	Renewed Efforts Against Child Hunger
SADEL	Structure d'Appui au Développement Local
SAP	Système d'alerte précoce
TCEO	Division FAO urgence et réhabilitation (Rome)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
URGP	Unité Régionale de Gestion du Programme
VAM	Vulnérabilité Alimentaire et Malnutrition
VETAGRI	VETERINAIRE VETO SERVICE AGRI NEGOCES
VETROPIC	VETERINAIRE TROPICAL

RESUME EXECUTIF

1. Suite à la requête de l'Agence suédoise de coopération internationale du développement (ASDI), une mission d'évaluation terminale indépendante a été réalisée au cours des mois de novembre et décembre 2010 pour le projet OSRO/RAF/908/SWE - «*Appui aux activités de coordination du Bureau sous-régional des opérations d'urgence et de réhabilitation en Afrique de l'Ouest et du renforcement des moyens d'existence durables des ménages vulnérables*».
2. L'évaluation avait pour objectif de rendre compte aux Gouvernements des pays bénéficiaires (Togo, Guinée, Sénégal), au bailleur de fonds (ASDI), et à la structure d'exécution (FAO / Division des Opérations d'urgence et de Réhabilitation - TCEO), des produits et des résultats, de leur impact, durabilité et efficacité, de l'efficacité et de la pertinence de l'approche du projet, en fournissant une analyse rigoureuse basée sur des données objectives.
3. La mission était composée de deux experts ¹: (i) un chef de mission, chargée de rédiger le présent rapport et d'analyser en particulier la contribution du projet aux activités du Bureau sous-régional (BSR) de la FAO urgence et réhabilitation en Afrique de l'Ouest, et ; (ii) un expert agronome chargé des enquêtes auprès des opérateurs publics et privés responsables de la mise en œuvre et des bénéficiaires dans les trois pays couverts par le projet.
4. Le projet 908 a une durée de 18 mois. Il devait démarrer en janvier 2009 mais il a été signé par les parties prenantes (Gouvernement de Suède et FAO) quatre mois après soit en avril 2009. Le retard a été causé par la requête de SIDA de recevoir tous les rapports manquants pour tous les projets suédois achevés et mis en œuvre par TCE avant de déboursier de nouveaux fonds pour la FAO. Les fonds ont été reçus dans les comptes de la FAO en juillet 2009 soit deux mois après la signature. Un amendement à l'accord de prêt a été signé en juin 2009 pour le prolonger de six mois car dans l'accord la fin était initialement prévue en décembre 2009. D'un montant initial global de 850.000 dollars, il a été augmenté en décembre 2009 à 913.900 dollars afin de réaligner les fonds reçus qui dépassaient les prévisions en raison des modifications du taux de change. Le projet a été officiellement clôturé le 30 juin 2010.
5. Le projet a été formulé dans un contexte de crise et de hausse des prix sur le marché mondial qui a occasionné une aggravation de la vulnérabilité de certains ménages. Il s'est inséré dans les mécanismes de coordination humanitaires basés à Dakar, en particulier le Processus d'Appel consolidé et le Groupe sécurité alimentaire et Nutrition regroupant coordination des bailleurs de fonds, des agences des nations Unies et des ONG. Dans chaque pays ciblés, il a tenu compte des problématiques de sécurité alimentaires et nutritionnelles pour choisir les zones d'intervention et les ménages bénéficiaires. Il s'inscrit dans la poursuite de la coopération du Gouvernement de la Suède auprès de la FAO depuis 2006 qui a permis de soutenir annuellement des projets humanitaires à dimension sous-régionale exécutés par la FAO / TCEO à travers la cellule régionale urgence et réhabilitation basée à Dakar et les ERCU dans les pays.
6. L'objectif général du projet est d'améliorer la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel des ménages vulnérables d'Afrique de l'Ouest en renforçant leurs moyens d'existence, par le biais de deux objectifs spécifiques: (i) Renforcer les mécanismes de coordination et d'échange d'informations sur la sécurité alimentaire dans la sous région et ; (ii) Renforcer les capacités de production agricoles des ménages vulnérables victimes d'insécurité alimentaire ou de malnutrition dans trois pays de la sous région (Togo, Guinée, et Sénégal).

¹ *Cécile Bangui, socio-économiste, experte en évaluation, chef de mission et Bakiéné Son, Agronome, expert dans la gestion et l'évaluation de projets d'urgence et de développement*

7. L'approche à double niveau est pertinente pour améliorer le ciblage, la prévention, l'alerte et le plaidoyer afin de mieux intervenir auprès des ménages vulnérables en coordonnant les actions entre les partenaires humanitaires. L'impact auprès des bénéficiaires est possible à condition que soient aussi développées des activités qui permettent d'articuler les deux niveaux complémentaires (macro et micro) et ce, d'autant qu'il s'exécute dans trois pays différents. Ceci n'a pas été prévu dans la conception, mis à part au travers du partage d'information du Bureau sous-régional vers les pays. Les activités prévues pour l'appui aux vulnérables sont appropriées car elles prévoient de distribuer à la fois des intrants agricoles et de financer des programmes de renforcement des capacités techniques et managériales et en éducation nutritionnelle.
8. Les dépenses totales s'élèvent à 903.901 dollars soit un taux d'exécution global de 98,8% ce qui représente une excellente performance. Au total 535.288 dollars US ont été dépensés sur les trois pays pour mettre en œuvre les activités retenues sur le terrain, soit environ 58,6% du budget du projet. Les dépenses du siège représentent 29,9% et les dépenses d'appui (support cost) environ 10%. Ces frais incluent cependant les salaires et déplacements du personnel international du BSR ainsi que les coûts de certains contrats gérés directement par le siège pour raison pratiques. La structure du budget telle que décrite par les chiffres apparaît déséquilibrée, puisqu'ils font apparaître environ 40% du budget géré par le siège. Les coûts de fonctionnement et d'appui effectivement dédiés aux services rendus par les équipes du siège devraient être réduits du fait qu'aucune mission d'appui technique du siège n'a été concrètement réalisée pour améliorer la qualité des opérations.
9. Dans chaque pays, le projet est ancré au niveau d'un ministère technique et s'appuie sur les compétences locales (services techniques déconcentrés, ONG locales), pour exécuter les activités. Pour gérer le projet, la division TCEO a nommé un seul et unique responsable du budget (budget holder) pour couvrir les trois pays. Le siège a eu des difficultés pour faciliter les négociations et le déblocage des fonds avec le gouvernement de Suède. Il a assuré un bon suivi financier du projet en donnant les allocations sur le terrain après avoir reçu le financement du bailleur en juillet 2009 et en faisant un suivi budgétaire rigoureux. Néanmoins, le projet a souffert de la lourdeur de l'organisation et de ses procédures et du manque de dispositions de l'Organisation pour préfinancer les activités sur le terrain. Le retard de 6 mois dans le démarrage des opérations de distribution, dû au retard de déblocage des fonds par le bailleur, a gêné fortement les activités auprès des bénéficiaires vulnérables (retard dans les semis et retards dans les distributions). La FAO a eu ainsi des difficultés à intervenir rapidement auprès des ménages vulnérables alors que c'est un des facteurs clé dans l'urgence. Enfin, le siège n'a pas été suffisamment performant pour faciliter l'exécution de la composante 1 en s'assurant que les ERCU fournissent régulièrement l'information à destination de la Coordination régionale FAO urgence et réhabilitation qui n'a pas les moyens de faire pression sur les ERCU faute de lien hiérarchique.
10. Le Bureau sous-régional des urgences et de la réhabilitation de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest/Sahel a réalisé une excellente performance pour exécuter les activités de coordination, d'échange et de production d'informations stratégiques. Malgré des ressources humaines limitées et un stress permanent lié à un manque de ressources humaines vis à vis de la charge de travail importante qui lui incombe, l'équipe a démontré sa capacité à produire de l'information de qualité, communiquer et mobiliser des ressources. C'est le plus grand succès de ce projet.
11. Les Représentations de la FAO dans les pays sont responsables de l'ensemble des activités de la FAO, et donc de l'exécution opérationnelle des projets urgence et réhabilitation dont le projet 908. Pour son exécution technique des consultants nationaux ont été recrutés et intégrés aux équipes FAO locales pour élaborer et dépouiller les dossiers d'appel d'offre, identifier les partenaires techniques, établir les commandes et les contrats et suivre les activités sur le terrain auprès des bénéficiaires. Leur performance a été mitigée en raison principalement du faible suivi des opérateurs sur le terrain qui a été sous-estimé dans le document de projet.

12. **Contribution du projet à l'objectif de développement.** De façon générale, les activités du projet ont souffert du retard dans la mise à disposition des fonds par le bailleur pour la composante 2 - appui aux ménages vulnérables. En effet, hormis les actions de renforcement des capacités qui ont démarré deux mois après la réception des fonds (le 1er juin 2009), la livraison d'intrants et des équipements aux bénéficiaires, a commencé à partir d'août au Sénégal, au Togo et en Guinée. Toutefois, au Togo, la situation est encore plus préoccupante puisque la valorisation, par les bénéficiaires, des intrants et équipements distribués, démarrée seulement à partir de novembre 2009, se poursuivait toujours jusqu'au moment de l'évaluation, soit 6 mois après la clôture du projet. A cette date, d'importants stocks n'étaient pas encore distribués : 75% des engrais stockés soit 22,5 tonnes sur 30 tonnes livrées; 100% des semences maraîchères soit 34,5 kg; 100% des équipements maraîchers soit 144 outils. Ce projet a précédé la mise en place d'une unité TCE au Togo et coïncidé avec absence du FAOR pour des raisons médicales, autant de facteurs qui ont limités la capacité de suivi par TCE des activités du projet.
13. Les produits et les résultats de la composante 1 ont été atteints à 100% voire même dépassés par l'équipe de la coordination régionale FAO urgence et réhabilitation, ce qui est un succès indéniable de ce projet. Cela a permis d'améliorer les activités de coordination, de produire de l'information stratégique en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la sous-région, de mobiliser des fonds, d'améliorer les stratégies d'intervention, en particulier d'intégrer la nutrition dans les projets et de développer des outils et méthodes d'intervention plus performants comme la bonification du Cadre Harmonisé de vulnérabilité du Sahel du CILSS avec l'outil IPC. Toutefois, faute de lien hiérarchiques formalisés avec les pays, les retombées de ces excellents résultats sont peu visibles dans les activités des équipes pays, particulièrement pour celles du Togo et de la Guinée. Les liens fonctionnels entre le BSR et les pays, prévus par le cadre stratégique de TCE récemment mise en place, sont à renforcer de façon à promouvoir les synergies intra-régionales.
14. Les produits et résultats de la composante 2 sont plus mitigés. Concernant la question du ciblage, si les localités à forte vulnérabilité et insécurité alimentaire ont bien été ciblées, le choix des bénéficiaires au sein des communautés n'a pas toujours obéi aux critères définis dans le document de projet qui étaient beaucoup trop complexes et finalement pas très réalistes au regard de la durée courte du projet. En raison d'une approche du projet trop directive sur les critères de ciblage, et au regard de l'ampleur du problème de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans ces zones, les communautés ont finalement introduit d'autres critères propres à leurs réalités, répondant à un souci de cohésion et d'équilibre au sein du village et entre les différentes familles en Guinée et certaines localités du Sénégal.
15. Au total 30,835 tonnes de semences (riz, tomate, oignon, aubergine, piment), 156,3 tonnes d'engrais, de produits phytosanitaires (350 litres et 780 kg) et vétérinaires (équivalent de 831 150 FCFA de produits) ont été distribués au profit de plus de 47.535 bénéficiaires (soit 100% des prévisions). A ces distributions, il faut ajouter le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des bénéficiaires. Les intrants distribués ont été globalement très appréciés, en particulier pour les semences dont les variétés sont précoces et ont des rendements élevés. Les femmes représentent près de 80% des bénéficiaires touchés. Ce chiffre global masque néanmoins des disparités entre les pays. Si en Guinée 84% des bénéficiaires sont des femmes, au Sénégal elles représentent 82% tandis qu'elles sont minoritaires au Togo (14%).
16. **Au Sénégal**, 819,75 t de riz paddy ont été récoltés sur 375 ha, soit une augmentation de 57% par rapport à la production des mêmes bénéficiaires, pour la campagne précédente. Cette production dépasse largement les prévisions de 17% d'augmentation du projet. 824 tonnes de produits maraîchers ont été produits en 2009/2010 sur environ 58 ha. Cette production représente 73% de la production estimée des 116 groupements bénéficiaires qui se situe à 1 135 tonnes pour des emblavures totales de 106,12 ha environ. 7 248 bénéficiaires (dont 5 968 femmes ont été formés sur les parcelles maraîchères et rizicoles ainsi que 180 relais en GIPD. **Au Togo**, 9 600 plants forestiers ont été produits ainsi que 11 880 têtes de volailles. 3 050 bénéficiaires ont bénéficié de la

la vaccination de leur élevage. Environ 389 bénéficiaires ont été formés en techniques avicoles et horticoles, en organisation et gestion coopérative, en protection des cultures. **En Guinée**, 658 tonnes de légumes ont été produits sur 594,74 ha. 4 200 bénéficiaires dont 3 513 femmes ont été formés sur les parcelles. Dans les trois pays ces résultats quantitatifs encourageants. Globalement, bien que des mesures précises n'aient pas été faites, les bénéficiaires interrogés estiment que ces résultats encourageants sont attribuables au projet (semences améliorées, engrais, pas d'actions d'autres projets) mais également à des conditions climatiques favorables.

17. **Impact.** Le projet 908 a contribué à développer les capacités de la Cellule sous-régionale de la FAO en matière d'urgence et de réhabilitation qui est devenue en 2010 avec la réforme institutionnelle de TCEO un Bureau sous-régional de coordination et de support technique aux opérations d'urgence et de réhabilitation pour la sous-région Afrique de l'Ouest et du Sahel avec un nouveau mandat, en particulier celui de venir en support technique aux ERCU et de capitaliser sur les leçons et les approches.
18. Les résultats des entretiens sur le terrain avec les bénéficiaires indiquent que les améliorations de revenus et de productions ont permis de réduire en moyenne de un à trois mois, leur période de soudure en Guinée, de un à deux mois au Sénégal (sauf à Colibantang où aucun changement n'est encore perceptible), de un à trois mois au Togo (sauf à Kangounou, où aucun changement n'est encore observé). Au Togo le projet a permis aux bénéficiaires d'obtenir des niveaux de revenus de 25 000 -30 000 F CFA de bénéfice/campagne à Naki-Est (52 – 62 US \$) et de 20 000 -50 000 F CFA/campagne à Kangounou (41- 103 \$ US), tandis qu'en Guinée, le revenu moyen par ménage s'est élevé à 2 461 989 francs guinéens soit environ 373 US\$.
19. **Efficacité globale de l'intervention.** Le projet 908 a permis à la cellule régionale de la FAO pour l'urgence et la réhabilitation de s'implanter durablement dans la sous-région Afrique de l'Ouest et du Sahel et de démontrer sa capacité à produire de l'information stratégique de qualité, de coordonner son travail avec les autres intervenants humanitaires, de mobiliser des fonds et de mieux planifier les interventions sur le terrain. Néanmoins, il reste à améliorer le cadre institutionnel de collaboration avec les ERCU, les représentations FAO dans les pays et TCEO afin d'améliorer la qualité des interventions auprès des ménages vulnérables, et à innover en terme d'approches et de stratégies d'appui, en particulier en intégrant nutrition et sécurité alimentaire. La réforme engagée par TCEO depuis 2009 va dans ce sens en élargissant le mandat de ce Bureau sous-régional.
20. En dépit d'un retard important (6 mois) dans le déblocage des fonds, le projet 908 a permis d'améliorer à court terme la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'environ 50.000 bénéficiaires en Afrique de l'Ouest qui étaient réellement dans une situation de grande vulnérabilité . Ceci a été possible grâce à un choix pertinent des activités et l'excellente qualité des semences distribuées qui ont permis d'augmenter la production agricole et avicole, de soutenir des stratégies de diversification et d'augmenter les revenus des ménages vulnérables afin d'améliorer leur accès aux aliments et leurs conditions de vie. Les femmes ont été majoritairement touchées par ce projet.
21. Ces résultats sont néanmoins fragiles en raison de la durée trop courte de l'intervention, de l'insuffisance de l'appui conseil technique et de l'absence de synergie avec des programmes locaux de développement pour assurer la pérennité des acquis et faire face à l'environnement économique sous-régional de plus en plus difficile tant sur le plan environnemental qu'économique. Il est à regretter que les services publics centraux et décentralisés n'aient en règle générale pas suffisamment été associés aux activités du projet pour permettre une pérennisation des activités.

Recommandations aux gouvernements de la sous-région

22. **Recommandation 1** : Activer le cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité amélioré avec des éléments de l'IPC, et s'appuyer sur le CILSS/ AGRHYMET avec la collaboration des bailleurs de fonds pour établir des consensus rapide et décider au sein des coordinations humanitaires, là où le CILSS l'estime possible.

Recommandations au Gouvernement de Suède et aux bailleurs de fonds en général

23. **Recommandation 2** : Financer des projets sous-régionaux fondés sur des stratégies et des activités innovantes en matière de préparation aux urgences, de prévention et de réhabilitation de territoires ruraux vulnérabilisés.
24. Le but est de s'appuyer sur le lien entre le contexte macroéconomique et celui des ménages bénéficiaires pour agir sur les déterminants des crises alimentaires et développer des capacités de résilience au sein des communautés rurales. Ces projets devraient être exécutés sur au moins 2 ans en développant des partenariats stratégiques gagnants avec le PAM, les ONG et les organisations de bénéficiaires.
25. **Recommandation 3** : Stimuler la création d'un Fonds Humanitaire pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel géré par la FAO.
26. Ce fonds sur 4-5 ans pourrait être une véritable innovation en permettant de soutenir une vision politique humanitaire de la FAO / TCEO au niveau sous-régional à moyen terme, une approche programme et une gestion basée sur les résultats. Le fonds peut être alimenté par d'autres contributeurs (ECHO, OCHA, OFDA, coopérations bilatérales comme la Suède, etc.). Il prévoirait des mécanismes de décaissement en faveur des zones / groupes affectés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition en fonction des indicateurs qualitatifs et quantitatifs de vulnérabilité suivis dans la sous-région par les services publics et les partenaires humanitaires (cf. cadre harmonisé). Il permettrait aux gouvernements de la sous-région d'agir, indépendamment des projets, pour prévenir les risques et amortir rapidement les chocs grâce à des mécanismes internes de décaissement souples, et rapides dans le but d'améliorer les réponses et la résilience globale des communautés rurales ouest africaines. Il serait géré par la FAO et potentiellement domicilié au BSR, à qui seraient dans ce cas conférés les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette gestion.

Recommandations à TCEO / Rome

27. **Recommandation 4** : Mobiliser des ressources internes à la division TCEO pour permettre au Bureau sous-régional de devenir une structure durable de Coordination humanitaire et de veille sur l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de la sous-région Afrique de l'Ouest et du Sahel.
28. Le but est de fournir au BSR les moyens de conduire une mission jugée importante et pour laquelle il possède un avantage dû à son positionnement. Le BSR a un rôle à jouer sur les fronts de la gestion et prévention des risques ; l'alerte précoce ; la coordination des réponses d'urgence et de réhabilitation dans les pays et le plaidoyer au travers d'un service de communication performant. Il semble nécessaire d'envisager de mobiliser des ressources à l'intérieur de la division pour soutenir l'exécution des activités de ce Bureau qui a besoin de renforcer son équipe en moyens humains et financiers.
29. La mission de veille contribue à améliorer l'articulation entre urgence et développement. Elle devrait s'appuyer sur la production régulière d'informations stratégiques de qualité liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec la collaboration et la participation des services publics nationaux et intergouvernementaux, des coordinations humanitaires basées à Dakar et des ERCU dans les pays de la sous-région. C'est une fonction normative de la FAO importante pour appuyer les ministères techniques dans les pays, les structures intergouvernementales régionales (CILSS et Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest/CEDEAO) et les décideurs.
30. **Recommandation 5** : Confier la responsabilité de la supervision technique au BSR pour des projets à dimension sous-régionale, en lien avec les divisions techniques appropriées, afin de soutenir la qualité des opérations sur le terrain et lui permettre de capitaliser les acquis, tout en garantissant les ressources financières et humaines adéquates pour couvrir cette responsabilité additionnelle.

31. Les projets à dimension sous-régionale devraient soutenir des innovations techniques, institutionnelles et partenariales en matière de préparation aux urgences, prévention et réhabilitation. Le BSR pourrait ainsi être un laboratoire d'innovation en faveur des pays de la sous-région et donc, s'appuyer sur cette démarche innovation et qualité pour convaincre les bailleurs à poursuivre le financement de cette structure.
32. **Recommandation 6** : Valoriser le BSR dans sa fonction de production d'information en matière de sécurité alimentaire et de gestion et prévention des crises, au travers d'un double effort. :
i) faire appliquer par TCEO aux ERCU leur fonction de collecte et de production d'information en matière de sécurité alimentaire et de nutrition à destination du BSR. ii) Impliquer par ailleurs le BSR dans l'évaluations de la performance des ERCU en considérant, outre les volumes financiers mobilisés, la quantité et qualité de collecte, production d'informations stratégiques liées à la sécurité alimentaire et la nutrition la qualité des informations produites à partir des dispositifs de Suivi - Evaluations des projets ou la qualité des partenariats avec les parties prenantes aux projets.
33. **Recommandation 7** : Plaidoyer auprès des bailleurs de fonds pour alimenter le Fonds Humanitaire dans le but de financer des projets à dimension sous-régionale.

Recommandations au Bureau Sous-régional FAO urgence et réhabilitation pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel

34. **Recommandation 8** : Renforcer les partenariats stratégiques entre la FAO et la PAM sur la préparation aux urgences, la prévention et la réhabilitation (échanges d'information, méthode, collaborations technique sur le terrain) et aider les ONG au sein des coordinations à Dakar à s'organiser pour faire davantage partager l'information sur des évaluations thématiques et des succès en matière de méthodes et de pratiques.
35. La FAO à travers le BSR est l'organisation reconnue comme très performante dans sa relation de collaboration avec les ONG. Elle devrait s'appuyer sur cette force et permettre aux coordinations non seulement d'être des cadres de concertation et d'échanges mais aussi de partage de savoir-faire et d'expériences de terrain.
36. **Recommandation 9** : Poursuivre les efforts réalisés par le Bureau en 2010 pour définir une stratégie de communication dans le but d'améliorer sa visibilité institutionnelle.

Recommandations aux Représentation FAO et aux ERCU

37. **Recommandation 10** : cibler les zones/villages à forte vulnérabilités et donner les aides massivement à l'ensemble des populations en associant les communautés à la définition des critères de ciblage et les impliquant dans la distribution des intrants.
38. **Recommandation 11** : impliquer davantage les services publics décentralisés pour fournir de l'appui/conseil de qualité aux bénéficiaires, informer le niveau central de l'exécution des projets et suivre de façon rapprochée les opérateurs. Au Togo suivre les opérations de distribution pour les campagnes agricoles 2010/2011.

1. Introduction

1.1. Contexte de l'évaluation

1. Suite à la requête de l'Agence suédoise de coopération internationale du développement (ASDI), une mission d'évaluation terminale indépendante a été réalisée au cours des mois de novembre et décembre 2010 pour le projet OSRO/RAF/908/SWE - «*Appui aux activités de coordination du Bureau sous-régional des opérations d'urgence et de réhabilitation en Afrique de l'Ouest et du renforcement des moyens d'existence durables des ménages vulnérables*».
2. L'évaluation avait pour objectif de rendre compte aux Gouvernements des pays bénéficiaires (Togo, Guinée, Sénégal), au bailleur de fonds (ASDI), et à la structure d'exécution (FAO / Division des Opérations d'urgence et de Réhabilitation - TCEO), des produits et des résultats, de leur impact, durabilité et efficacité, de l'efficacité et de la pertinence de l'approche du projet, en fournissant une analyse rigoureuse basée sur des données objectives – Cf. Annexe 1 TDR.
3. Le projet 908 a été conçu dans le cadre du Processus d'appel commun (CAP) Afrique de l'Ouest 2009 pour une durée de 18 mois dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel des ménages vulnérables d'Afrique de l'Ouest. Il devait démarrer en janvier 2009 mais il a été signé par les parties prenantes (Gouvernement de Suède et FAO) quatre mois après, soit en avril 2009. Les fonds ont été reçus dans les comptes de la FAO en juillet 2009, soit deux mois seulement après la signature. Un amendement à l'accord de prêt a été signé en juin 2009 pour le prolonger de six mois. D'un montant initial global de 850.000 dollars, il a été révisé en décembre 2009 pour un montant de 913.900 dollars afin de réaligner les fonds reçus qui dépassaient les prévisions en raison des modifications du taux de change. Il a été officiellement clôturé le 30/06/2010.

1.2. Méthodologie de l'évaluation

4. La mission était composée de deux experts²: (i) un chef de mission, chargée de rédiger le présent rapport et d'analyser en particulier la contribution du projet aux activités du Bureau sous-régional des urgences et de la réhabilitation de la FAO en Afrique de l'Ouest/Sahel (BSR), et ; (ii) un expert agronome chargé des enquêtes auprès des opérateurs publics et privés responsables de la mise en œuvre et des bénéficiaires dans les trois pays couverts par le projet.
5. **Le chef de mission** a réalisé un travail préparatoire de revue documentaire sur la base de la documentation fournie par TCEO et OEDD. En accord avec OED, une note méthodologique a été présentée et approuvée par le BSR et TCEO/Siège afin de donner les principales orientations à l'évaluation de la composante 1. La note– Cf. Annexe 5 – a proposé des guides d'entretien pour les structures partenaires du projet CILSS/AGRHYMET) et un questionnaire d'enquête pour l'ensemble des huit Unités de Coordination des Opérations d'Urgence et de Réhabilitation (ERCU) d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Le questionnaire a été distribué au démarrage de la mission par le BSR et cinq ERCU sur les huit y ont répondu.
6. Il ne s'agit pas d'une évaluation spécifique au BSR qui aurait nécessité davantage de temps et une autre méthode pour faire une analyse coût/efficacité en intégrant l'ensemble des financements dont ce bureau a bénéficié depuis sa création. L'évaluation reste avant tout liée au projet 908 mais l'analyse a été élargie afin d'apprécier la justesse ou non du choix stratégique fait par le Gouvernement de Suède d'appuyer une telle structure de coordination.

² Cécile Bangui, socio-économiste, experte en évaluation, chef de mission et Bakiene Son, Agronome, expert dans la gestion et l'évaluation de projets d'urgence et de développement

7. Le chef de mission s'est rendue trois jours à Niamey (du 02 au 05/12/2010) pour rencontrer l'équipe FAO/ERCU Niger et l'AGRHYMET afin d'évaluer le travail de bonification du cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité au Sahel du CILSS avec l'outil IPC réalisé par la FAO à travers notamment le projet 908. Elle a travaillé ensuite 6 jours à Dakar mais quatre effectif en raison du week-end (du 8 au 13 décembre) pour s'entretenir auprès de la représentation FAO, de l'équipe du BSR et des principaux partenaires humanitaires membres des cadres de concertation, en particulier ceux du « Groupe Régional Sécurité Alimentaire et Nutrition » (ACF, Croix Rouge, Save the Children, ECHO, OCHA et PAM) – Cf. Annexe 2.
8. **L'expert agronome** a élaboré un questionnaire d'enquête auprès des bénéficiaires avant de partir sur le terrain qui a été validé par OED. La phase d'investigation relative à la mise en œuvre de la composante « 2 », distribution d'intrants dans les pays, a duré 24 jours, dont 10 au Sénégal (du 1 au 10/11/2009), 7 au Togo (du 11 au 17/11/2009) et 9 en Guinée en décembre (du 18 au 27/12/2010).
9. Dans les pays, l'expert a travaillé avec la structure FAO chargée de la mise en œuvre du projet (au Sénégal, le BSR et dans les deux autres pays, les Représentations FAO), qui ont été associés aux choix des sites d'enquête. Au total, 8 sites ont été retenus dont 3 au Sénégal (Région de Tambacounda : village de Colibantang ; Région de Kédougou : villages de N'Gary et de Dar Salam), 2 au Togo (Région des Savanes : villages de Naki-Est et de Kangounou) et 3 en Guinée (Région de Boké : village de Koudhékouré ; région de Labé : villages de Dhéppal et de Hamdalaye).
10. Des entretiens ont été effectués avec les responsables des structures d'accompagnement (ONG, services étatiques, partenaires techniques et financiers, organisations paysannes) et des bénéficiaires (318 interviewés). Les rencontres se sont faits d'abord en groupe avant la réalisation des entretiens individuels (5 par site) et de non bénéficiaires du projet (2 par site).
11. La finalisation de cette évaluation et la rédaction du document a été retardée en raison d'un ensemble de circonstances défavorables qui se sont cumulées, incluant notamment une instabilité politique en Guinée qui a reporté la mission de terrain d'un mois et des problèmes de retards liés au transport aérien. Les experts ont jugé que l'articulation de leurs analyses respectives a été entravée par une trop faible coordination de leurs missions respectives et un manque de travail en commun. Cela a rendu le travail du chef de mission plus complexe et a pu nuire à la qualité du présent rapport.

2. Analyse du Contexte de l'intervention

2.1. Contexte sous-régional Afrique de l'Ouest et du Sahel

2.1.1. *Un contexte mondial de crise et de hausse des prix affectant la sécurité alimentaire et nutritionnelle*

12. Le projet est intervenu dans un contexte de ralentissement de l'activité économique à l'échelle mondiale après la crise alimentaire de 2008 suite à l'augmentation des prix des produits alimentaires. Cette hausse des prix sur les marchés internationaux a profité dans les pays de la sous-région aux paysans en situation de vendre leur récolte, mais cela a compromis la sécurité alimentaire des ménages dépendants des marchés pour s'alimenter, en particulier les populations urbaines. Il y a aussi le contexte de volatilité durant les dernières années des cours de cultures de rente comme l'arachide, le coton, l'huile de palme, le caoutchouc qui a créé une incertitude au sein de la communauté des petits producteurs dépendants de ces cultures.
13. Par ailleurs, en 2008, la sous-région Afrique de l'Ouest / Sahel a été confrontée à des phénomènes climatiques défavorables. Plus de 800.000 personnes ont été affectées par des inondations dans 14 pays d'Afrique de l'Ouest qui leur a rendu difficile la période de soudure en

dépôt de mécanismes d'adaptation comme l'endettement, la vente de capital productif voire la réduction du nombre et de la qualité des repas. Pendant les campagnes d'hivernage et de contre-saison, des programmes d'atténuation ont été mis en place par les organisations humanitaires qui ont distribué des vivres (PAM) et des intrants agricoles et de petit élevage (FAO).

14. La campagne agricole 2008-2009 a été nettement meilleure dans bon nombre de pays de la région, mais les ménages les plus affectés en 2007-2008 ayant eu un accès limité à la terre, aux intrants de qualité ou à des bonnes récoltes, n'ont pas pu reconstituer leur capital productif ou rembourser les emprunts qu'ils avaient contractés. De plus, en 2009, certains ménages parmi les plus vulnérables ont eu de faibles récoltes et sont restés dépendants des marchés pour se procurer des céréales et autres denrées alimentaires.
15. Les enquêtes nutritionnelles menées en 2008 montraient une situation préoccupante dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest et du Sahel où le taux de malnutrition aiguë globale dépasse les 15%. Au Sahel, environ 4 millions d'enfants de moins de 5 ans continuent de souffrir de malnutrition chronique et 1,5 million de malnutrition aiguë. Ces taux de malnutrition infantile résultent de causes structurelles liées à la pauvreté et au manque d'accès à une alimentation diversifiée riche en protéines et micronutriments, mais aussi de causes structurelles liées aux aléas climatiques, aux déprédateurs ou aux mouvements de population provoquant un manque d'accès à une alimentation adéquate ou à des soins de santé de base.

2.1.2. Le contexte humanitaire sous-régional

16. **Le Processus d'appel consolidé Afrique de l'Ouest (CAP 2008) a été lancé pour faire face à ce contexte** de fragilisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages urbains et ruraux d'Afrique de l'Ouest dépendants du marché mondial des produits alimentaires, des intrants agricoles et du pétrole. Ce mécanisme permet d'unir les efforts des acteurs humanitaires afin d'assister de façon rapide, efficace et transparente, les populations victimes d'une catastrophe naturelle ou d'une situation d'urgence complexe. C'est un outil de mobilisation des fonds utilisé de façon concertée entre les acteurs humanitaires afin de mettre en œuvre une stratégie commune et éviter les doubles emplois, concentrer les efforts sur les besoins les plus urgents et jeter les bases d'une reconstruction à long terme.
17. En raison de ses conditions de stabilité et de sécurité, et des facilités de services (transport, communication et circulation de l'information avec les pays de la sous-région), Dakar est devenue depuis plusieurs années une plate-forme incontournable pour les principaux acteurs humanitaires de la sous-région qui mettent en place des structures de coordination et se regroupent autour de certaines thématiques (sécurité alimentaire et nutrition, santé, WASH, etc.) afin de coordonner leurs interventions. Groupant bailleurs de fonds, agences des Nations-Unies et ONG et mouvement de la Croix-Rouge, des réseaux d'informations et d'échanges permettent de partager l'information stratégique et de décider, donc d'améliorer la planification des interventions en faveur des populations vulnérables. Ces cadres de concertation permettent ainsi aux décideurs d'avoir un consensus sur une situation alimentaire et nutritionnelle, cibler les zones d'intervention, quantifier les ménages affectés, lancer les alertes et coordonner les réponses par l'élaboration de propositions de projet soumises aux bailleurs de fonds. Le Groupe de Travail Régional Sécurité Alimentaire et Nutrition à Dakar co-animé par le PAM, la FAO / BSR, UNICEF et OXFAM est reconnu comme un des plus dynamiques de la place.
18. **Les pouvoirs publics.** Des systèmes d'alerte précoce sont mis en œuvre depuis plus de 20 ans par les gouvernements des pays de la sous-région - en particulier ceux du Sahel - afin de surveiller la situation alimentaire et nutritionnelle des populations. Prenant en compte les moyens d'existence des ménages, leur but est d'alerter à temps la communauté internationale afin de mieux juguler les crises.

19. Une méthodologie a été développée par l'organisation intergouvernementale sous-régionale (CILSS / AGRHYMET) pour harmoniser l'identification et l'analyse des zones à risques et des groupes vulnérables au Sahel. Le CILSS a ainsi bénéficié d'un projet de l'Union Européenne sur cinq ans en trois phases (1985-2000) pour mettre en place une méthode de diagnostic permanent de la vulnérabilité qui s'appuie sur les systèmes de collecte déjà en place, comme l'enquête permanente agricole. La méthodologie propose ainsi d'utiliser deux outils principaux en s'appuyant sur les dispositifs nationaux pérennes de collecte d'information (système d'alerte précoce notamment): le bilan céréalier pour analyser le disponible en matière de sécurité alimentaire, et le bilan alimentaire qui établit des profils de sécurité alimentaire par grande zone d'économie alimentaire (zones agro-écologiques). Le CILSS est néanmoins confronté à des difficultés pour mettre en œuvre cet outil faute de financement.
20. Depuis 2008, le Comité Technique du Cadre Harmonisé a convenu d'intégrer des éléments de la méthodologie du « Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) » pour compléter la méthodologie du Cadre Harmonisé, en particulier en adjoignant des indicateurs empruntés à l'IPC ainsi que leurs seuils, en élargissant l'analyse à des données secondaires et en utilisant l'échelle de sévérité et les protocoles cartographiques de l'IPC. Cette version du Cadre Harmonisé améliorée par l'IPC sert de référence pour tous les partenaires de la région depuis lors.
21. Des méthodologies d'enquête sur la sécurité alimentaire et nutritionnelles ont été développées par les agences des Nations-Unies; ces enquêtes sont généralement menées conjointement par le PAM, la FAO, FEWS NET, AGRHYMET et les représentants des pouvoirs publics (CILSS et SAP) pour l'évaluation des récoltes et le zonage, le PAM et l'UNICEF pour les enquêtes nutritionnelles (SMART).

2.1.3. La stratégie sous-régionale de la FAO en Afrique de l'Ouest

22. La FAO a fait le choix politique d'implanter son Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest à Accra au Ghana. Dirigée par un Directeur Régional mandaté par le Directeur Général de la FAO, il a pour mission de coordonner l'ensemble des activités de l'organisation dans la région.
23. Pour pallier aux difficultés dues à l'éloignement du Bureau régional Afrique de l'Ouest de la FAO des centres de décision à Dakar, la division urgence et réhabilitation de la FAO (TCEO), très engagée dans les opérations en Afrique de l'Ouest et du Sahel, a décidé de créer en 2006, avec l'aide de ses partenaires, la cellule régionale pour le suivi de la situation de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest/Sahel. Le but était triple : (i) fournir de l'information sur la sécurité alimentaire à travers l'appui technique aux systèmes d'alerte précoce (SAP) ; (ii) marquer sa présence au sein des structures de coordination humanitaire à Dakar ; et, (iii) assurer la liaison, l'échange et la coordination des activités de la FAO avec les partenaires humanitaires basés à Dakar dont les bureaux régionaux des agences des Nations Unies (PAM, UNICEF, UNHCR, OCHA), des bailleurs de fonds (OFDA, UE, Suède, Espagne, Italie, etc.) et des ONG internationales (OXFAM, ACF, SCF, etc.). La cellule avait également pour charge d'assurer la supervision technique de la réponse humanitaire au Sénégal.
24. Suite à la réforme institutionnelle au sein de la FAO occasionnant une réforme de TCEO, la cellule de coordination des activités d'urgence et de réhabilitation de la FAO basée à Dakar est devenue en 2010 un Bureau sous-régional pour les urgences et la réhabilitation de la FAO en Afrique de l'Ouest et au Sahel (BSR). Sous la responsabilité du siège, le BSR veille à ce que les interventions soutiennent une vision politique de la division définie dans son cadre stratégique 2009 – 2013 dont l'objectif global est une meilleure préparation et une réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaire et agricole à travers les trois piliers de la gestion des risques de catastrophe (GRC) : la prévention et l'alerte précoce, la réponse d'urgence et de réhabilitation, et la transition vers le développement. La division a mis l'accent sur le renforcement des capacités de ses

partenaires et de ses Membres afin qu'ils se préparent et répondent aux urgences en vue de soutenir le développement à long terme. La FAO a ainsi pris le leadership international pour la GRC en vue d'aider les pays à réduire la vulnérabilité aux crises, menaces et urgences.

25. La création de ce Bureau marque donc une volonté forte de développer une approche davantage programmatique et de rationaliser l'intervention de la FAO en Afrique de l'Ouest et du Sahel, qui semble pertinente au regard du rôle de telles structures dans l'architecture humanitaire actuelle. Une stratégie sous-régionale a été élaborée par le BSR en septembre 2010 en conformité avec le cadre stratégique de TCEO 2010 – 2013 et les objectifs assignés au Bureau régional FAO en Afrique de l'Ouest qui est de réduire la pauvreté en 2015 en diminuant de moitié le nombre de sous-alimentés, en infléchissant la tendance à la marginalisation de l'Afrique de l'Ouest dans l'économie internationale et en améliorant de façon durable les échanges.

2.2. Les contextes nationaux

26. Trois pays avec des contextes nationaux différents ont été choisis conjointement par le BSR et TCEO pour bénéficier de cet appui du Gouvernement de Suède au profit de populations vulnérabilisées: le Sénégal, le Togo et la Guinée. Ces trois pays côtiers sont fortement soumis aux importations alimentaires qui fragilisent les petits producteurs et transforment les habitudes de consommation dans les villes. La hausse des prix sur les produits de première nécessité (produits alimentaires, intrants, pétrole...) ainsi que diverses calamités naturelles (inondations, sécheresses, pluies tardives, froid intense...) intervenus au cours de la période 2007-2008, ont fragilisé leurs économies et accentué l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

2.2.1. Le contexte du Sénégal

27. **Contexte national de l'agriculture.** Le Sénégal est un pays d'une grande variabilité agro-écologique. Même si elle constitue la principale source d'existence pour les deux tiers de la population, avec la croissance du secteur des services, l'agriculture a perdu depuis 20 ans son rôle de moteur de l'économie car elle ne représente plus que 15% du PIB.
28. La production nationale disponible de céréales est passée de 1988 à 2006, de 120 à 80 kg/habitant et la couverture des besoins par la production locale est passée de 64% à la fin des années 1980 à 43% en 2007. La production agricole n'est plus capable d'accompagner la croissance de la population et d'alimenter les villes qui se fait majoritairement par l'importation de denrées alimentaires moins coûteuses (riz, huile, sucre, produits laitiers, etc.) mais qui rendent les populations davantage dépendantes des prix sur les marchés internationaux.
29. L'agriculture est dominée par la petite exploitation agricole familiale qui se parcellise, principalement en raison de la croissance démographique. La surface cultivée par actif a été divisée par deux entre 1960 et 1998 (de 1,07 ha/actif à 0,54 ha/actif). Les ménages ruraux ne peuvent plus vivre seulement des activités agricoles qui sont fortement concurrencées par les importations et ont besoin de diversifier leurs activités (ex : petit commerce, orpaillage, cueillette, etc.).
30. **Etat de pauvreté et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.** En dépit du relatif recul de la pauvreté (144e rang sur 169 pays) enregistrés au cours ces dix dernières années, (67,9 % en 1994-95 à 50,8 % en 2006), plus du tiers de la population (36 %) subsiste avec moins de 1,25 \$ par jour (PNUD, 2010) et deux ménages pauvres sur trois vivent en milieu rural (FIDA, 2004 ; Goana, 2008)³. Pour l'ONG Action Aid (2003), la moitié des ménages Sénégalais est en situation d'insécurité alimentaire sévère et 41% en état d'insécurité alimentaire modérée.

³ FIDA : Note sur deux décennies d'intervention et de présentation du programme FIDA Sénégal approuvé en 2004

Sénégal : La Grande offensive pour la nourriture et l'abondance (Goana) lancée en 2008

31. **La zone ciblée par le projet et les ménages vulnérables.** Les deux régions ciblées sont Tambacounda et Kédougou ; situées à l'est du pays aux frontières avec la Gambie, la Guinée, le Mali et la Mauritanie, elles représentent environ un tiers du territoire national et seulement 5,65% de la population sénégalaise. Elles bénéficient d'un climat sahélien et soudanien (pluviométrie moyenne : 700 à 1 300 mm/an sur 6-7 mois) et appartiennent au bassin arachidier en crise depuis plusieurs années. Ces régions sont parmi les plus vulnérables en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec la moitié de la population fragilisée (*source : PAM*). Un tiers des ménages de ces régions sont vulnérables sur le plan alimentaire et nutritionnel contre une moyenne nationale de 20%. A Kolda, 70% des ménages sont vulnérables dont 45% très vulnérables et 25% moyennement vulnérables. La moitié des villages n'a pas accès à l'eau potable (puits traditionnels, puisards, eau de surface). Le niveau et la qualité de consommation de ces ménages vulnérabilisés sont faibles (33% sont fragilisés contre une moyenne nationale de 20,6 % ; PAM, 2007⁴). Ces ménages sont davantage affectés par des crises et ont donc de faibles capacités de résilience face à des crises climatiques ou économiques.

2.2.2. Le contexte du Togo

32. **Contexte national global.** Situé en Afrique de l'Ouest, le Togo, s'étend sur une superficie de 56 600 Km². La population est estimée à 5 701 579 habitants en 2007 avec un taux de croissance moyen annuel de 2,4% et une densité d'environ 100 habitant/km². La population est rurale à plus de 60%. Le secteur agricole occupe une place encore prépondérante dans l'économie togolaise. Il fait vivre près de 80% de la population du pays et renferme les deux-tiers de la population active. Il contribue à 40% du PIB et à 20% des recettes d'exportation.
33. **Etat national de la pauvreté et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.** Selon les résultats d'une enquête réalisée en 2006, l'incidence de pauvreté est estimée à 61,7% de la population, soit près de 3,2 millions d'individus concernés répartis dans 535 486 ménages. La pauvreté est majoritairement rurale (80% des pauvres), en particulier dans les régions du nord (Savanes, Centrale et de la Kara) avec des incidences respectives de 92,5%, 84% et 80,0%.
34. En matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, le contexte actuel est marqué par l'envolée des prix et une pénurie alimentaire en raison de l'instabilité des approvisionnements en produits notamment les céréales (maïs, sorgho, riz). Au cours des dix dernières années, le bilan céréalier est resté très fluctuant et globalement déficitaire (87-97%) et la production des cultures de rente est en chute de 65% en moyenne.
35. **La zone ciblée par le projet et les ménages vulnérables.** La région des Savanes qui abrite le projet est la plus pauvre des cinq régions administratives du pays, avec un taux de pauvreté de 90,5%, en raison des contre-performances économiques, de la dégradation du secteur de la santé et de la stagnation du taux net de scolarisation au niveau primaire, enregistrés depuis le début des années 90.
36. En 2007-2008, le pays a connu des phénomènes climatiques particulièrement défavorables, caractérisés par des pluies tardives, des inondations et des arrêts brusques des pluies, qui ont accentué leur précarité de vie. En conséquence, les populations de la région ont éprouvé d'énormes difficultés, particulièrement durant la période de soudure 2008, qui a conduit à des endettements, à la vente de capital productif voire à une réduction du nombre et de la qualité des repas.

2.2.3. Le contexte de la Guinée

37. **Contexte national global.** La République de Guinée s'étend sur une superficie de 245.857 km², répartie entre quatre régions naturelles (Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et

⁴ Etude PAM: Analyse de la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire dans la région de Tambacounda (actuelle région de Kédougou et Tambacounda); Juin 2007

Guinée Forestière). Son sol est riche d'abondantes ressources minérales (ex : aluminium, fer, or, diamant, etc.) et de 6,2 millions d'hectares de terres cultivables (soit 24% du territoire) dont un potentiel hydro-agricole de 180 000 hectares. Le pays est arrosé par un réseau hydrographique très dense, constitué de 22 bassins fluviaux dont 8 sont nationaux et 14 internationaux (ex : Niger, Gambie, Bafing, Sénégal...) et bénéficie d'un climat caractérisé par deux saisons (pluvieuse, sèche) avec un niveau pluviométrique variant entre 4.000 mm (Guinée Maritime) et 1.400 mm (Haute Guinée). Le pays⁵ abrite, en 2008, une population d'environ 10 284 157 habitants (densité 42 habitants/km², taux de croissance 3,02%/an), dont environ 70% vivent en milieu rural et 44% ont moins de 15 ans. Environ 65% de la population active travaillent et tirent l'essentiel de ses revenus des activités du secteur agro-pastoral. Les femmes sont la principale force productive dans l'agriculture de subsistance qui représente 80% de la production agricole.

38. Il s'agit principalement d'une agriculture vivrière de subsistance avec des exploitations agricoles dont la surface est en moyenne inférieure à trois hectares avec un faible taux d'utilisation d'intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires, semences améliorées)⁶, destinée en priorité à l'autoconsommation.
39. **Etat de pauvreté et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.** Les performances économiques restent encore faibles avec un taux de croissance économique annuel très instable, avec une tendance à la baisse (2,3% entre 2002-2006 ; 1,8% en 2007 ; 4,9% en 2008 ; 0,7% en 2009). Cette situation a pour conséquence, une paupérisation caractérisée par un faible accès chronique aux services sociaux de base et un indice de pauvreté, qui est passé de 49% en 2002 à 53,6% en 2005. Selon le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, cette pauvreté atteindrait 60% en milieu rural (soit 86% de la pauvreté globale), contre 21-27% en milieu urbain, et toucherait davantage les femmes (53,3%).
40. En outre, selon les résultats de l'enquête nutritionnelle conduite en novembre 2007, 40% des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique, 8,3% de malnutrition aiguë et environ un enfant sur cinq (20,8%) souffre d'une insuffisance pondérale.
41. La période 2007-2008 a été particulièrement marquée par la flambée record des prix du riz, qui a enregistré une hausse variant entre 63 et 123% (ex : Conakry, Nzérékoré), d'importantes inondations et une sécheresse à une période critique de production, surtout dans la Haute et Moyenne Guinée (régions de Faranah, Kankan, Kindia). La capacité à produire ou à acheter de la nourriture a été très affectée pour environ 97% des ménages touchés par ces chocs et plus d'un ménage sur quatre n'ont pas pu reconstituer la perte de leur capital productif (bétail, dette, etc.). Ainsi, environ 32% des ménages ruraux étaient touchés par l'insécurité alimentaire, contre 16% en 2005, affectant environ 2 302 000 personnes.
42. **La zone ciblée par le projet et les ménages vulnérables.** Les régions ciblées par le projet sont les trois régions agro-écologiques les plus vulnérables de la Guinée : la Basse Guinée (préfectures de Boké et Fria), la Moyenne Guinée (préfectures de Labé, Mali, Lélouma) et la Haute Guinée (préfectures de Kankan, Faranah). La Haute Guinée et la Moyenne Guinée sont les plus affectées par la pauvreté avec respectivement 67.5% et 55.4% touchées (ex : Kankan : 67%, Faranah : 61%, Labé :

⁵ Ministère de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts : Conférence régionale sur la situation agricole et alimentaire et les opportunités d'échanges dans les pays du Sahel et en Afrique de l'Ouest-2005-20p
Guinée : Etude pour la mise en place d'un fonds d'appui au secteur informel-2005-94p
Guinée – World Food Programme: Etudes du profil des marchés des produits alimentaires -2009 – 68p
Guinée : Guinée – World Food Programme: Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire (ENSA) document de synthèse -2010 – 25p

⁶ Selon l'étude PNDA, l'agriculture guinéenne consomme en moyenne 5 kg/ha d'intrants contre une moyenne de 10 kg/ha en Afrique, 60 kg au Moyen-Orient, 130 kg en Asie et 90 kg au niveau mondial

65%). La détérioration en Guinée forestière est, en partie, attribuable à l'afflux de réfugiés en provenance de Sierra Leone et Libéria ainsi qu'aux incursions rebelles (N'Zérékoré : 56%).

2.3. Les origines du projet

43. Depuis 4 ans, le Gouvernement de Suède a financé annuellement des projets humanitaires à dimension sous-régionale exécutés par la FAO / TCEO à travers le BSR Dakar et les ERCU dans les pays. Ces projets visent d'une part, à appuyer la coordination FAO et, d'autre part, soutiennent directement les ménages vulnérables, au travers des distributions d'intrants agricoles et d'élevage. Le projet 908, comme ses prédécesseurs, poursuit donc cette logique à double niveau en s'articulant avec les politiques et les stratégies nationales de développement, les objectifs du millénaire et le CAP.
44. Le volume total du financement de la Suède depuis 2006 y compris le projet 908 s'élève à 4.933.415 dollars. Entre 160.000 et 200.000 bénéficiaires vulnérables ont été touchés par ces financements dans six pays de la sous-région : Burkina-Faso, Guinée, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo – Cf. tableau 1.

Tableau 1 - Récapitulatif des projets à dimension sous-régionale financés notamment par la Suède

Référence et Titre du Projet	Date et durée	Volume financier (dollar)	Bénéficiaires
OSRO/RAF/611/SWE Gestion et suivi de l'information sur la sécurité alimentaire	12 mois Juillet 2006 – Juin 2007	433.950	Cellule de coordination FAO créée en 2006 pour développement des capacités en suivi de la sécurité alimentaire
OSRO/RAF/601/SWE Appui à l'unité de coordination Afrique de l'Ouest et distribution d'inputs aux producteurs vulnérables au Niger	18 mois Janvier 2006 – Juin 2007	505.064	Appui institutionnel à la cellule de coordination FAO à Dakar Nombre de bénéficiaires vulnérables : N.d.
OSRO/RAF/705/SWE Appui aux ménages exposés à des crises et renforcement des capacités d'analyse de la cellule sous-régionale pour le suivi de la sécurité alimentaire	12 mois Avril 2007 – Juin 2008	1.425.000	Appui institutionnel à la cellule de coordination FAO à Dakar Nombre de bénéficiaires vulnérables : 79.708 dont : Niger (29.250), Togo (1.662), Mauritanie (200) et Sénégal (48.596 à travers l'ISP)
OSRO/RAF/803/SWE Appui aux ménages exposés à des crises et renforcement des capacités d'analyse de la Cellule pour le suivi de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest	12 mois Avril 2008 – Juin 2009	1.655.500	Appui institutionnel à la cellule de coordination FAO à Dakar Nombre de bénéficiaires vulnérables : 31.516 dont : Niger (19.750 ménages), Sénégal (7.355 femmes membres de groupement et 1.500 ménages vulnérables non organisés), Burkina Faso (690 ménages) et Togo (1.221 ménages et 1.000 bénéficiaires)
OSRO/RAF/908 / SWE Appui aux activités de coordination du BSR et renforcement des moyens d'existence durables des ménages vulnérables	12 mois Avril 2009 – juin 2010	913.901	Appui institutionnel au BSR à Dakar Nombre de bénéficiaires : 47.535 dont : Sénégal (1.500 ménages), Togo (2.487 ménages) et Guinée (4.200 ménages).
OSRO/RAF/708/EC Initiative pour un suivi de la	18 mois	3.082.000	Appui institutionnel à la cellule de coordination FAO à Dakar

sécurité alimentaire, de la nutrition et pour le renforcement des moyens d'existence des ménages vulnérables au Sahel	Juin 2007 – Décembre 2008		Nombre de bénéficiaires vulnérables : 212.184 dont Niger (195.000) et Burkina (10.000)
OSRO/RAF/902/USA Composante de la coordination régionale du projet « Appui d'urgence aux ménages vulnérables affectés par la hausse des prix alimentaires et la faible production agricole 2007-2008	36 mois Janvier 2009 – Janvier 2012	1.050.911	En cours

3. Analyse de la conception du projet et de sa pertinence

3.1. Théorie du Projet

45. A travers le projet 908, la stratégie de la FAO consiste à intervenir à un double niveau pour améliorer la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel des ménages vulnérables en Afrique de l'Ouest. Au niveau sous-régional, le projet permet d'appuyer la structure de coordination FAO urgence et réhabilitation pour produire et communiquer de l'information stratégique (zonage de la vulnérabilité, quantification, alerte, prévention, plaidoyer et mobilisation des fonds auprès des coordinations régionales des bailleurs de fonds comme ECHO, OCHA et OFDA) et ainsi mieux planifier les interventions. Au niveau national et local, il renforce les moyens d'existence des ménages vulnérabilisés en distribuant des intrants avec la collaboration des services publics. Des contrats sont signés avec des ONG locales pour organiser la distribution, former et suivre les bénéficiaires.
46. Cette stratégie innovante, du fait qu'elle offre une analyse à l'échelle régionale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire, assure un échange permanent d'information stratégique, donne des opportunités d'échange et de mise à niveau de tous les partenaires (disponibilité alimentaire, localisation, conditions d'accès, populations vulnérables, échanges commerciaux surtout transfrontaliers...), est très pertinente pour améliorer le ciblage, la prévention, l'alerte et le plaidoyer afin de mieux intervenir auprès des ménages vulnérables en coordonnant les actions entre les partenaires humanitaires. L'impact auprès des bénéficiaires est donc possible à condition que soient aussi développées des activités qui permettent d'articuler les deux niveaux complémentaires (macro et micro) et ce, d'autant qu'il s'exécute dans trois pays différents. Des activités comme la diffusion de documents produits, l'organisation de séances d'information à l'intention des équipes et des acteurs des pays, l'organisation d'ateliers thématiques de soutien à la mise en œuvre, la mise à niveau sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité des populations au niveau régional etc. permettraient aux équipes gestionnaires des projets FAO (ERCU et représentation) dans les pays d'être informés sur les productions et le travail du BSR. Or dans sa conception (cf. cadre logique), le projet ne prévoit pas la mise en œuvre d'activités de ce type et c'est là un défaut de conception qui aura un impact négatif dans l'exécution.
47. Les activités mises en œuvre au niveau sous-régional touchent à des questions de moyen/long terme en matière humanitaire - donc une approche davantage programmatique - qui ne peut pas être appréhendée à l'échelle d'un projet à court terme comme le 908. En effet, si l'appui aux groupes vulnérables est ponctuel et rapide, la production d'informations stratégiques est une activité qui devrait être considérée comme pérenne en vue d'avoir un état permanent de situation pour veiller, prévenir, intervenir à temps et mieux. Dans le but de poursuivre sa mission le BSR devrait bénéficier d'un financement minimum permanent, qui ôte le financement de certaines

activités stratégiques (ex : échanges d'informations, appui aux pays...) de contributions de projets hypothétiques, mais également devrait orienter ses activités dans un processus d'anticipation (avec les changements climatiques les populations vulnérables seront de plus en plus nombreuses et il faut plutôt travailler à réduire les risques, qu'à les attendre et être submergé au moment où ils arrivent).

48. Les activités prévues pour l'appui aux groupes vulnérables sont appropriées car elles prévoient de distribuer des intrants agricoles, et prévoient des programmes de renforcement des capacités techniques et managériales pour les bénéficiaires. Elles cherchent également à relier la sécurité alimentaire et la nutrition par des formations en éducation nutritionnelle.

3.2. Objectifs du projet et cadre logique

49. L'objectif général du projet est d'améliorer la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel des ménages vulnérables d'Afrique de l'Ouest en renforçant leurs moyens d'existence, par le biais de deux objectifs spécifiques:

3.2.1. Renforcer les mécanismes de coordination et d'échange d'informations sur la sécurité alimentaire dans la sous région

50. **Les bénéficiaires** de cette composante sont les bailleurs de fonds, les gouvernements (en particulier les structures en charge de la lutte contre la malnutrition), les agences des Nations-Unies, les ONG et le Système de la Croix-Rouge.
51. **Les activités** prévues entendent renforcer les mécanismes de coordination et d'échange et le plaidoyer: animation de réseau d'échanges (information et communication), production d'informations stratégiques, communication, élaboration de fiches de projet, mobilisation de fonds et organisation d'ateliers thématiques.
52. **Les résultats attendus** sont d'une part des actions davantage coordonnées et un meilleur accès aux informations pertinentes, relatives à l'évolution de la sécurité alimentaire dans la sous région; d'autre part la prise en compte par les structures régionales et nationales des recommandations nutritionnelles formulées par les acteurs des initiatives sur la nutrition au Sahel (REACH, IYCN, etc.).

3.2.2. Renforcer les capacités de production agricoles des ménages vulnérables victimes d'insécurité alimentaire ou de malnutrition dans trois pays de la sous région (Togo, Guinée, et Sénégal).

53. **Le ciblage** (choix des pays et des régions bénéficiaires) de l'assistance agricole se fait sur la base de l'identification de besoins prioritaires de zones et populations vulnérables non couvertes par d'autres financements et où la FAO a les capacités nécessaires pour mener à terme une intervention efficace. Au niveau de chaque pays identifié, une concertation est organisée avec les différents acteurs présents (Gouvernement, bailleurs de fonds, agences des Nations Unies, ONG et Croix-Rouge). Sur base des activités de suivi de la situation de sécurité alimentaire de la coordination régionale FAO urgence et réhabilitation basée à Dakar, le Togo, la Guinée et le Sénégal ont été retenus comme pays bénéficiaires. Ces pays font parti des 14 pays durement touchés par les aléas climatiques en 2008 (inondations, poches de sécheresse, etc.) ainsi que la flambée des produits de première nécessité (ex : 85 à 131% pour le riz) qui a suivi, en raison des baisses drastiques des productions céréalières pouvant atteindre -28%(cas du Niger). Le choix des trois pays est donc en cohérence avec la situation de menace de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, mais également au souhait d'intervention dans des zones démunies d'autres projets, très éloignées des centres de décisions et relativement enclavée, dans la majorité des cas.

54. **Les bénéficiaires** prévus sont les ménages qui remplissent certaines conditions de ciblage, comme avoir accès à des terres ou à des pâturages dans les sites appropriés (zones rurales, urbaines et péri urbaines) pour la pratique de l'activité choisie ou avoir accès à l'eau d'irrigation. Ils sont choisis, par une concertation organisée avec les différents acteurs présents (Gouvernement, bailleurs de fonds, agences des Nations Unies, ONG et Croix-Rouge), selon des critères suivants :

- appartenir à la catégorie des ménages principalement agricoles et à faible capacité de production (pas d'activité salariée dans le ménage ;
- pas de pension dans le ménage ;
- pas ou très peu de supports financiers externes (émigration et autres transferts d'argent); pas d'activités de commerce dans le ménage (sauf petit commerce) ; des stocks de céréales insuffisants pour passer la période de soudure à cause de mauvaises récoltes en 2008 ou au remboursement de dettes;
- ne pas disposer de gros bétail ;
- posséder peu de têtes de petit bétail ;
- ne pas posséder d'animaux d'attelage ;
- ne pas avoir accès à d'autres activités génératrices de revenus substantiels (orpaillage, etc.).

Parmi ce groupe de ménages à faible capacité de production, la priorité est accordée aux ménages dont (i) le chef de ménage est une femme ; (ii) un ou plusieurs membres actifs (15 à 50 ans) est incapable de travailler au champ (maladie chronique récente, handicapé récent) ; et, (iii) un enfant est victime de malnutrition aiguë ou en cours de traitement contre la malnutrition aiguë.

55. **Les activités** prévoient de distribuer des intrants (semences, petit bétail, aliments du bétail, vaccins et déparasitants, matériel de pêche) et de renforcer les capacités techniques et managériales et de former certains bénéficiaires en éducation nutritionnelle.

56. **Les résultats attendus** sont l'augmentation de la production agricole, la recapitalisation des ménages vulnérables (semences, bétail, matériel de pêche) et le renforcement des capacités technique organisationnelle et nutritionnelles.

57. La mise en œuvre du projet s'appuie sur les structures existantes au niveau de la sous-région. Sa durée d'exécution de 18 mois (moins même de 12 mois dans la réalité, si on tient compte du retard de démarrage et de valorisation des appuis livrés), semble cependant trop courte pour soutenir une vision et une stratégie humanitaire dans la sous-région à moyen/long terme afin d'aider les Etats de la sous-région à développer des capacités pour faire face à des chocs humanitaires. Le projet répond à un problème ponctuel à court terme d'insécurité alimentaire et nutritionnel mais il ne permet pas d'agir sur les causes structurelles et les moyens pour les Etats d'y faire face.

58. Le document de projet ne prend pas suffisamment compte, dans sa conception, la question de l'articulation entre la coordination régionale FAO urgence et réhabilitation et les structures dans les pays chargées d'exécuter le projet (représentations FAO et Unité de coordination urgence et réhabilitation). Les deux composantes sont exécutées de façon totalement séparée. Or ce type de projet au niveau sous-régional est un tout. Le BSR a besoin de l'information fournie par les pays pour assumer sa mission au sein des structures de coordination à Dakar mais il n'a pas de lien hiérarchique avec ces structures FAO qui répondent directement au siège à Rome et il n'est pas prévu d'activités de liaison. L'articulation entre la structure de coordination et les structures d'exécution est aussi un moyen pour le bailleur de fonds de s'assurer d'un bon suivi/évaluation (technique, financier et institutionnel) des opérations qu'il finance et donc de soutenir une démarche qualité et une culture de résultat.

59. Les indicateurs définis dans le document de projet sont appropriés et permettent de vérifier que les activités prévues sont bien réalisées aussi bien par la structure de coordination mais

également de vérifier le nombre de bénéficiaires touchés, la prise en compte des aspects genre, l'impact sur la production agricole et la recapitalisation des ménages. Il s'agit essentiellement d'indicateurs de résultats et non d'effets et d'impacts à partir d'une situation de référence comme l'évolution du taux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. Dans tous les cas, l'appréciation de ces indicateurs, au cours du projet ou immédiatement après le projet, ne donne qu'une idée d'effets, qui ne sont pas forcément des effets durables, appropriés définitivement par les bénéficiaires (impacts). Le document ne précise comment faire le suivi afin de s'assurer de collecter l'information et de capitaliser dans le but d'évaluer les effets du projet.

60. **Montage institutionnel.** Dans chaque pays bénéficiaire, le projet est rattaché à un ministère technique et qui s'appuie sur les services techniques déconcentrés compétents pour le suivi de l'exécution des activités localement. Au Sénégal, il s'agit du Ministère de la Famille et du Développement Communautaire à travers son point focal et les Directions régionales en charge de l'agriculture et du développement communautaire et la Recherche; au Togo, l'URGP, le Ministère du développement à la base à travers son point focal, les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DRAEP), du développement rural (DRDR), de l'environnement et des forêts ; et en Guinée, le Ministère de l'Agriculture à travers son point focal, les Directions préfectorales de l'agriculture. L'accompagnement auprès des bénéficiaires, des activités sur le terrain est confié à : (i) une ONG au Sénégal ; (ii) l'Unité Régionale de Gestion du Programme Conjoint des agences des Nations Unies (URGP), au Togo ; (iii) aux ONG et aux Directions préfectorales de l'Agriculture en Guinée.
61. Ce sont donc les prestations de ces derniers, que les équipes pays de la FAO, les Ministères de tutelle (points focaux) et les services déconcentrés de l'Etat, non prestataires, devraient suivre et contrôler, pour s'assurer de la qualité des services rendus.
62. Le projet est sous la responsabilité de la division TCEO de la FAO qui s'appuie sur différents organes de la division pour le mettre en œuvre dans les pays : la coordination régionale FAO Urgence et Réhabilitation à Dakar pour l'exécution de la composante 1 et la supervision technique du volet Sénégal pour la composante 2 appui aux vulnérables ; les représentations FAO ou les unités de coordination urgence et réhabilitation (ERCU) au Togo et en Guinée pour l'exécution opérationnelle de la composante 2 (organisation et suivi des contrats locaux, appui/conseil technique et institutionnel).
63. Les services publics déconcentrés sont utilisés pour le ciblage des zones vulnérables et des contrats sont signés avec des opérateurs locaux (ONG) pour la distribution des aides et le suivi technique auprès des bénéficiaires.
64. En matière de suivi-évaluation, il est prévu que les opérations soient suivies au niveau national directement par les ERCU ou par la Représentation de la FAO soutenue par du personnel des bureaux de pays totalement affecté à ces opérations. Les services techniques étatiques sont également impliqués dans le contrôle de qualité des intrants, dans leur distribution et dans l'évaluation des résultats. Les ONG partenaires sur le terrain font le suivi des bénéficiaires et capitalisent sur les résultats pour réaliser l'évaluation du projet et l'appréciation des bénéficiaires sur la pertinence et la qualité des intrants fournis.
65. Si les organes FAO sur le terrain sont en mesure de suivre les processus des opérations (montage des dossiers d'appel d'offre, contrats, demandes d'allocation) et les opérateurs les activités sur le terrain, en revanche, les équipes FAO sont trop éloignées des multiples sites de mise en œuvre des activités. Pour ces raisons, il serait judicieux de responsabiliser davantage les services techniques déconcentrés de l'Etat (services techniques déconcentrés compétents, en fonction des activités promues), pour assurer un suivi-contrôle voire un suivi-évaluation local (en préparation de l'évaluation externe indépendante), de l'exécution du projet mais également de la qualité des prestations des opérateurs recrutés (qui peuvent être du privé ou du public) et par conséquent prévoir des lignes budgétaires conséquentes pour assumer cette fonction. Il est également

important de prévoir des lignes budgétaires pour organiser à la fin du projet une rencontre entre les divers protagonistes pour réaliser une auto-évaluation autour des résultats, de l'appréciation des bénéficiaires afin de tirer les leçons et capitaliser sur les acquis.

3.3. Pertinence du projet

66. Le projet a été formulé pour améliorer la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel des ménages vulnérables d'Afrique de l'Ouest à travers le renforcement de leurs moyens d'existence. Cet objectif est en adéquation dans les trois pays avec les politiques et stratégies nationales même si le projet contribue peu à renforcer les capacités des pouvoirs publics à travers l'appui technique aux systèmes nationaux d'alerte précoce. Le projet cible des régions rurales qui ont été affectées par la hausse des prix de 2008 et par des conditions climatiques défavorables. La stratégie de distribuer des intrants et de renforcer les capacités des bénéficiaires est adéquate pour résoudre à court terme le problème d'insécurité alimentaire et nutritionnel des bénéficiaires à condition que les aides soient distribuées à temps et soient de bonne qualité pour permettre aux communautés rurales de recapitaliser.
67. Le projet s'intègre dans une vision sous-régionale afin de mieux intervenir auprès des populations vulnérabilisées par des choix mieux ciblés, coordonnés et quantifiés. Il prévoit ainsi d'appuyer la structure intergouvernementale sous-régionale du CILSS/AGRHYMET à travers la bonification du cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité au Sahel. Au moment de sa formulation, TCEO n'avait pas encore élaboré son cadre stratégique qui a été élaboré en 2009/2010, et diffusé à Dakar auprès de l'ensemble des partenaires humanitaires en juin 2010, soit à la fin de l'exécution du projet. Par conséquent, il n'est pas possible d'évaluer sa pertinence au regard de la nouvelle vision humanitaire de la FAO / TCEO en Afrique de l'Ouest et du Sahel. Par ailleurs, ce projet ne reflète pas une vision humanitaire globale au niveau de la sous-région qui est différente d'une politique au niveau national et soulève des problématiques nouvelles. Il convient de soutenir les structures de coordination à dessiner des cartes de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelles au niveau sous-régional afin d'établir des situations de référence pour suivre l'évolution des contextes, mieux cibler les zones en besoin et mieux quantifier et améliorer localement la coordination des interventions entre acteurs humanitaires. Une vision stratégique sous-régionale appelle à définir des mécanismes de financement à moyen terme qui permettent de développer des aides visant à promouvoir les capacités de résilience au sein des communautés vulnérabilisées afin de sortir de la logique d'appui ponctuel à court terme et amener les Etats et les communautés à entreprendre des actions plus durables.
68. Le projet est conforme aux objectifs 1 et 3 du Millénaire car il contribue à réduire l'extrême pauvreté et la faim dans la sous-région à travers la distribution d'intrants agricoles et d'élevage aux ménages les plus vulnérables, et, en ciblant prioritairement les femmes, à promouvoir l'égalité des sexes et leur autonomisation. Il n'est néanmoins pas suffisamment sensible à l'objectif 7 du Millénaire d'assurer un environnement durable car il ne précise pas comment les aides vont s'insérer dans l'environnement local.

4. Exécution du projet

4.1. Budget du projet et dépenses

69. Le budget total initial à la date de signature du contrat avec la Suède en avril 2009 s'élevait à 850.000 dollars. Il a été révisé en décembre 2009 à la suite des modifications du taux de change qui l'ont fait passer à 913.901 dollars. Les dépenses totales s'élèvent à 903.901 dollars soit un taux d'exécution global de 98,8% et de 89,4% sur le terrain pour l'exécution des deux composantes, ce qui représente globalement une excellente performance.

70. Les tableaux 2 et 3 ci-dessous donnent par pays le récapitulatif des allocations et le taux d'exécution. Au total 534.748 dollars EU ont été dépensés sur les trois pays pour mettre en œuvre les activités retenues sur le terrain, soit environ 58,5% du budget du projet (cf. tableau 2). Les dépenses du siège, qui comprennent les salaires et frais liés aux déplacements des équipes de la coordination sous-régionale ainsi que certains frais liés aux contrats de sous-traitance, représentent 29,9% et les dépenses d'appui (support cost) encore 10%. La structure du budget telle que décrite par les chiffres semble déséquilibrée, puisqu'ils font apparaître environ 40% du budget géré par le siège. Les coûts de fonctionnement et d'appui effectivement dédiés aux services rendus par les équipes du siège devraient être réduits du fait qu'aucune mission d'appui technique du siège n'a été concrètement réalisée pour améliorer la qualité des opérations.
71. Au niveau des pays, les dépenses concernent principalement l'acquisition d'intrants (50,73%) et les contrats avec les structures d'appui locales pour faire l'appui/conseil aux bénéficiaires (21,08%). Rapporté à chaque bénéficiaire, la dépense en intrants est estimée à environ 20,70 dollars au Sénégal contre 89,77 dollars au Togo et 23,71 dollars en Guinée. Les petits équipements sont fournis à des groupes, en dehors du Togo pour la réalisation d'élevage, de pépinières forestiers et de santé animale (AVE). De ce fait, les investissements par individu sont faibles et estimés à moins d'un dollar par bénéficiaire⁷.

Tableau 2 – répartition des allocations par pays (en dollars)

TOTAL PROJET		GUINEE		TOGO		SEN + COORD REG		TCEO/Rome	
Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses
913.901	903.197	210.385	203.519	92.800	80.835	276.727	250.394	331.693	273.201

Tableau 3 : taux d'exécution du projet par pays (en %)⁸

Total	Guinée	Togo	Sénégal + Coord. Régionale	TCEO / Rome
98,8	96,7	87,1	90,5	82,4

4.2. Appui des Gouvernements

72. La participation des gouvernements dans les pays s'est opérée à deux niveaux selon les composantes.
73. **Pour la composante 1**, les gouvernements ont mis à la disposition du projet les données collectées par les ministères techniques : bulletins agro météorologiques, notes sur la situation acridienne, analyse des marchés et des prix fournis par les systèmes nationaux d'alerte précoce. Par ailleurs, l'organisation intergouvernementale d'information et d'alerte (CILSS/AGRHYMET) a également fourni des informations sur la situation agricole et pastorale (enquêtes agricoles et sur les disponibilités en pâturage, suivi des récoltes réalisées, évaluation des dégâts) et a participé aux missions conjointes d'évaluation des récoltes avec le PAM, la FAO et FEWS NET.
74. **Pour la composante 2**, les services techniques déconcentrés dans les régions où les distributions ont eu lieu ont été impliqués dans la phase préparatoire du projet (diagnostics, choix des bénéficiaires, contrôle de qualité des semences) mais, faute de ligne budgétaire n'ont pas joué un rôle actif pour le suivi technique des bénéficiaires. **Les points focaux (conseillers techniques des Ministère de tutelles) ont été généralement impliqués par les équipes du projet et pris part aux**

⁷ Ce sont des estimations faites par la mission, sur la base des données fournies sur le terrain. Un calcul plus fin demandait plus de temps aux services comptables, pour revisiter toutes les informations d'acquisition et bordereaux des distributions.

Notons également que les chiffres donnés dans les tableaux 2 et 3 sont ceux qui ont été fournis par TCEO/Rome en janvier qui a la fonction de suivi budgétaire et non ceux récoltés par l'expert agronome sur le terrain dans les trois pays.

⁸ Le taux d'exécution = dépenses effectives / dépenses allouées par pays

missions, parfois seulement au moment des distributions, mais les structures dont ils dépendent affirment ne pas avoir connaissance de leurs activités ce qui explique la quasi-absence de capitalisation des activités et des rapports sur le projet dès lors que les points focaux du projet sont mutés vers d'autres fonctions. La faiblesse de l'échange d'informations entre le niveau décentralisé et le niveau central est donc en partie en cause. Une implication des instances techniques nationales lors de l'exécution, à travers les agents terrain et une valorisation de leur rôle de capitalisation des activités agricoles, auraient permis un accompagnement des producteurs plus pérenne sur le long terme.

4.3. Gestion du projet

75. Les projets à dimension sous-régionale, comme le 908, sont comme les projets formulés aux niveaux nationaux sous la responsabilité technique du siège. Sa gestion est complexe ; elle est répartie entre plusieurs organes de la FAO et acteurs, localisés dans différents pays, alors que le temps d'exécution est court ce qui représente de fait une entrave à son efficacité, sa pertinence et son efficience.
76. Les fonctions administrative, financière et technique de ce projet sont exécutées par quatre instances de la FAO localisées dans des pays différents :
- **Au siège à Rome**, la division TCEO est responsable de la mise en œuvre globale du projet avec la collaboration du service Achat (CSAP) qui a supervisé les appels d'offre internationaux pour les commandes d'intrants, les autres divisions techniques n'étant pas intervenues sur ce projet.
 - **Au Sénégal sous la responsabilité administrative de la représentation FAO et la supervision directe de TCEO siège, le BSR** exécute la composante 1 (Appui à la coordination) et la partie Sénégal de la composante 2 (appui aux bénéficiaires); il n'a pas de liens fonctionnels avec les Représentations de la FAO dans les autres pays que le Sénégal et de lien hiérarchique avec les Unités de Coordination des Opérations d'Urgence et de Réhabilitation (ERCU). Il est lié aux ERCU par des liens fonctionnels qui ne confèrent aucune autorité sur l'exécution des activités. Il n'est donc pas garant de la qualité des opérations réalisées dans les pays autres que le Sénégal.
 - **Au Togo, la représentation FAO** a exécuté la composante 2, à défaut d'unité de coordination nationale FAO urgence et réhabilitation (ERCU), mis en place après la clôture du projet.
 - **En Guinée**, sous la responsabilité de la représentation FAO, l'ERCU a exécuté la composante 2.
77. Afin d'assurer une coordination et un suivi efficaces de la mise en œuvre du projet, chaque représentation pays de la FAO a responsabilisé un consultant national, qui a travaillé en concertation avec un point focal, désigné par chaque Ministère de tutelle, les services administratifs déconcentrés et décentralisés, les prestataires de service et les bénéficiaires.
78. **Au niveau local, les opérateurs** publics (services techniques déconcentrés) et privés (ONG) ciblent les zones bénéficiaires et assurent leur suivi technique (distribution, formation) et les **organisations de bénéficiaires** répartissent l'aide au sein des communautés et gèrent les activités de production.
79. Le paragraphe suivant va donc analyser la performance de ces différents niveaux d'exécution du projet et l'interrelation entre eux.

4.3.1. Performance de la division TCEO au siège

80. La division TCEO dispose d'un seul et unique responsable du budget (budget holder) pour couvrir les trois pays. Le rôle de TCEO a été de (i) assurer la cohérence entre les activités des pays ;

(ii) assurer la liaison avec le bailleur ; (iii) décider en concertation avec les organes FAO responsables de l'exécution sur le terrain du montant de l'allocation dans chaque pays et pour la coordination régionale (BSR) ; (iv) approuver les allocations budgétaires sur la base des notes conceptuelles des activités pays ; (v) assurer l'approbation technique et le processus pour les achats et les LOA dépassant la délégation d'autorité des représentations FAO ; (vi) assurer le suivi des décaissements ; (vii) recruter le personnel international et assurer les procédures administratives pour les voyages internationaux.

81. Le siège a eu des difficultés pour faciliter les négociations et le déblocage des fonds avec le gouvernement de Suède. Il a assuré un bon suivi financier du projet en donnant les allocations sur le terrain après avoir reçu le financement du bailleur en juin 2009 et en faisant un suivi budgétaire rigoureux. Néanmoins, le projet a souffert de la lourdeur bureaucratique de l'organisation et de ses procédures et du manque de dispositions de l'Organisation pour préfinancer les activités sur le terrain. En effet, le retard de 6 mois d'arrivée des fonds liés aux discussions avec le donateur, a retardé le démarrage des distributions et ceci a fortement limité les résultats des activités auprès des bénéficiaires vulnérables dans les pays. La FAO a donc été contrainte dans ses capacités à intervenir rapidement auprès des ménages vulnérables alors que c'est un des facteurs clé dans l'urgence. Enfin, le siège n'a eu qu'un rôle administratif et financier et n'a pas fourni un appui technique pour s'assurer d'une bonne qualité des opérations sur le terrain, mis à part les approbations relatives aux spécifications techniques des intrants avant achats. Le siège n'a pas été suffisamment performant pour faciliter l'exécution de la composante 1 en s'assurant que les ERCU fournissent régulièrement l'information à destination de la Coordination régionale FAO urgence et réhabilitation qui n'a pas les moyens de faire pression sur les ERCU faute de lien hiérarchique. C'est un problème structurel lié à l'institution FAO où toutes les décisions restent centralisées au siège, pourtant plus éloigné du terrain que le Bureau sous-régional, qui ne dispose pas de ressources humaines et financières ni du mandat requis pour assurer un suivi des activités de terrain.

4.3.2. Performance de la Coordination régionale FAO urgence et réhabilitation

82. La coordination régionale FAO a réalisé une excellente performance pour exécuter les activités de coordination, d'échange et de production d'informations stratégiques. Malgré des ressources humaines limitées pour une charge de travail importante, un stress permanent lié à un manque de ressources humaines et à l'instabilité des contrats, l'équipe a démontré sa capacité à produire de l'information de qualité reconnue par l'ensemble des partenaires humanitaires rencontrés par la mission qui permet d'informer les gouvernements, les donateurs et les coordinations des ONG sur la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau sous-régional, de quantifier les besoins et d'alerter à temps même si les retards ou la non mise à disposition de l'information par les ERCU dans les pays a souvent fortement gêné son travail de mise en cohérence globale de l'information. Cette structure a aussi réalisé une excellente performance pour coordonner les acteurs humanitaires par l'animation du Groupe sécurité alimentaire et nutrition, l'information et la communication entre les membres. Enfin, le Bureau est également parvenu à mobiliser des ressources.

83. Cette excellente performance a été acquise grâce au professionnalisme de l'équipe restreinte et un savoir-faire managérial au niveau de la direction qui a su tirer partie des financements pour accompagner progressivement le développement de la structure. Les documents de projets soumis aux donateurs pour financement définissent à chaque fois des activités qui permettent indirectement le développement des capacités de la structure. C'est le plus grand succès de ce projet.

4.3.3. Performance des représentations et des équipes nationales de la FAO

84. **Performance des Représentations de la FAO dans les pays.** Les Représentations de la FAO dans les pays sont responsables de l'ensemble des activités de la FAO, donc y compris du suivi de

l'exécution des projets urgence et réhabilitation et lorsqu'il existe un ERCU dans le pays comme en Guinée pour le projet 908, ce dernier est sous l'entière responsabilité de la représentation. Les représentations travaillent en étroite collaboration avec les services compétents du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, de l'Environnement, du Commerce etc., mais aussi en partenariat avec les agences onusiennes, les associations professionnelles et les ONG du secteur. Dans le cadre du présent projet, elles ont soutenu les opérations avec un appui technique, logistique et administratif.

85. Au Sénégal, sur le plan administratif, la Coordination régionale des opérations d'urgence et de Réhabilitation est considérée comme un service de la Représentation au même titre que les autres. Le représentant est l'organe politique de la FAO et reste le chef de file. Il organise des réunions mensuelles pour échanger l'information entre les différents services et planifier des activités d'intérêt commun. La Représentation au Sénégal a adopté une gestion très participative et consensuelle permettant au Coordonnateur Régional FAO urgence et Réhabilitation de développer des initiatives. Dans le même temps, le Coordonnateur a toujours rendu compte au Représentant du déroulement des activités concernant le Sénégal et s'est appuyé sur lui pour faciliter certaines négociations avec les autorités politiques du pays et les bailleurs de fonds. Le représentant FAO a réalisé une excellente performance pour permettre une bonne articulation avec la Coordination Régionale afin qu'elle puisse réaliser au mieux ses activités et en particulier exécuter le projet 908. C'est un succès du point de vue du management de la FAO au Sénégal, qui s'est ressenti sur une bonne implantation du BSR le permettant développer les activités du projet et notamment pour la composante 1 du projet.
86. En revanche, l'éloignement du Bureau Régional Afrique de l'Ouest à Accra n'a pas toujours facilité le positionnement stratégique de la FAO dans certaines réunions de haut niveau, comme par exemple les réunions de l'équipe de Directeurs Régionaux (RDT) et du Groupe Régional Sécurité Alimentaire et Nutrition UNDG/RDT qui travaille sur les questions des stratégies et politiques sur le moyen et long terme. L'ensemble des instances rencontrées par la mission (bailleurs de fonds, ONG et PAM) ont souligné cette difficulté institutionnelle de la FAO qui crée des lourdeurs et des lenteurs dans les décisions ainsi que des problèmes de suivi.
87. **Performance des équipes nationales FAO.** Pour l'exécution des opérations en faveur des bénéficiaires, des consultants nationaux ont été recrutés dans chaque pays par les représentations de la FAO et intégrés aux équipes chargées d'exécuter le projet (représentation au Togo, ERCU en Guinée et Bureau sous-régional au Sénégal) pour élaborer et dépouiller les dossiers d'appel d'offre, identifier les partenaires techniques et financiers (ONG locales), établir les commandes et les contrats et suivre le déroulement des activités sur le terrain.
88. Dans les trois pays, les services techniques déconcentrés de l'Etat ont été fortement impliqués au démarrage des activités pour sensibiliser et cibler les zones du projet ainsi que lors des distributions. En revanche, l'effort n'a pas été maintenu au cours de l'exécution pour suivre les opérateurs techniques et financiers chargés de dispenser les formations auprès des bénéficiaires et, à la fin du projet, pour partager les résultats, tirer les enseignements, capitaliser les acquis et les diffuser auprès des ministères de tutelle faute de budget prévu à cet effet. La communication entre la FAO et les ministères de tutelle a donc été faible. En outre, la redistribution observée au sein des communautés bénéficiaires dans certains sites du projet, et la faible consistance de certaines formations aux dires des bénéficiaires laissent penser qu'une responsabilisation des structures déconcentrées contribuerait à assurer un meilleur suivi.
89. **Au Sénégal**, l'équipe nationale FAO est parvenue à mettre le projet en œuvre sur le terrain en moins de deux mois après l'obtention des fonds (mise à disposition des fonds à partir du 1^{er} juin 2009 et premières distributions d'intrants le 1^{er} août 2009). Elle a su tirer parti des leçons des interventions antérieures de la FAO dans la zone du projet et a réalisé plusieurs missions sur le terrain au démarrage des activités afin d'informer les différents partenaires du projet, identifier les compétences locales pouvant accompagner sa mise en œuvre, échanger sur la conduite du projet,

choisir les sites et les bénéficiaires du projet, après des diagnostics rapides, organiser et assurer la distribution des appuis (intrants, équipements), suivre la conduite des activités et prodiguer des conseils aux opérateurs. Toutefois le suivi des ONG opératrices a été pris en charge par le seul BSR, éloigné du terrain de par sa nature, alors qu'une implication des structures déconcentrées aurait sans doute permis un suivi plus rapproché. Bien que des missions de suivi du projet aient été conduites de façon conjointe avec le Conseiller technique du Ministre de tutelle et que la FAO affirme avoir communiqué les principaux produits du projet avec le ministère de tutelle, les parties prenantes du ministère rencontrées ne détenaient aucun rapport sur le projet. Ceci reflète en particulier la difficulté d'impliquer sur le long terme des instances soumises à de fréquents changements internes (en l'occurrence le point focal du projet et le ministre ont changé en cours de projet). La direction régionale de l'agriculture n'a pas été impliquée lors de l'exécution des activités ni des résultats obtenus, ce que l'équipe de projet justifie par un manque de moyens pour ce faire.

90. **Au Togo**, l'intervention du projet s'insère dans le Programme conjoint « Communes du Millénaire » initié par toutes les Agences du Système des Nations Unies au titre du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) 2008-2012 qui a mis en place, dans la zone du projet, une coordination régionale dénommée "Unité Régionale de Gestion du Programme" (URGP). Cette dernière a conduit les diagnostics, afin de faciliter la sélection des bénéficiaires, mobilisé, organisé et contractualisé avec les partenaires sur le terrain, procédé à la distribution des intrants et équipements reçus de la FAO, procédé au suivi et élaboré les différents rapports sur l'exécution technique du projet. De ce fait, le consultant national, assistant au programme de la Représentation de la FAO, a assuré une tâche essentiellement administrative : achat, acheminement et appui au dépôt des intrants et équipements, avis sur le recrutement des prestataires, coordination avec le point focal au niveau central. Faute de budget conséquent (défaut de conception), les sorties sur le terrain ont été limitées et le consultant a donc très peu suivi les activités auprès des bénéficiaires. Le choix d'insérer un tel projet urgence au sein d'un processus programme comme l'URGP avec des activités dont le financement n'est pas toujours acquis à l'avance n'a pas été judicieux et a été la source principale du retard dans les distributions.
91. **En Guinée**, l'équipe nationale FAO a travaillé en étroite collaboration avec le point focal désigné par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage au niveau central, les services techniques ainsi que des ONG partenaires de la FAO (ex : INDIGO, Directions préfectorales de l'Agriculture...). Malgré des conditions socio-politiques et une accessibilité des zones difficiles, elle a suivi et contrôlé la livraison et la répartition des appuis (intrants, équipements) jusqu'au niveau du chef lieu des districts, où les bénéficiaires ciblés dans les villages devaient venir prendre possession. Toutefois, le suivi a été très faible, en ce qui concerne la qualité du ciblage du bénéficiaire final et le contrôle du devenir réel des intrants et des équipements. Par ailleurs, la mutation du point focal en raison de son affectation à un autre poste a mis en évidence le faible niveau de communication entre la FAO et le Ministère de tutelle qui lui reproche le manque d'information sur l'exécution et les résultats de ce projet (rapports d'activités, rapports de missions, etc.), toute chose indispensable à la consolidation des acquis.

4.4. Récapitulatif technique et opérationnel

92. Le projet a souffert d'un retard de démarrage dans les activités et a eu une durée de vie trop courte pour exécuter de façon optimale les opérations auprès des ménages affectés par la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans de nouvelles zones d'intervention qui n'avaient pas bénéficié d'appui : 18 mois pour opérer dans les trois pays mais dans les faits, 12 mois pour exécuter en raison du retard dans l'attribution des allocations (juin 2009 – juin 2010).
93. Le suivi des processus (montage des dossiers d'appel d'offre, contrats, administration) a été à la charge de la représentation FAO au Togo, de la coordination régionale FAO urgence et réhabilitation au Sénégal, de l'ERCU en Guinée et de TCEO. En raison de l'éloignement les uns des autres de ces organes FAO, les décisions n'ont pas été nécessairement prises de façon coordonnée.

Ceci démontre combien la gestion de projets au niveau sous-régional appelle à des mécanismes spécifiques de gestion coordonnée. Ceci appelle à repenser la conception des projets et proposer des approches différentes avec des mécanismes de financement plus flexibles, type fonds d'appui sur un terme plus long.

94. D'une façon générale, le projet a été géré de façon satisfaisante sur le plan administratif mais certains aspects méritent d'être améliorés dans l'avenir. Le projet n'a pas mis suffisamment l'accent sur la mise en place de dispositifs de suivi dans chacun des trois pays, pour contrôler la mise en œuvre des opérations auprès des bénéficiaires en s'assurant que les opérateurs distribuent correctement les aides et fournissent de l'appui/conseil de qualité sur le plan technique et organisationnel. Il n'a pas prévu un dispositif d'évaluation rapide des résultats immédiats à la fin du projet afin de prendre en compte tous les effets induits sur la production agricole et la recapitalisation des ménages, de tirer les leçons et capitaliser sur les acquis pour une meilleure visibilité de la contribution de la FAO. Cette fonction d'auto-évaluation aurait dû naturellement être réalisée par les partenaires techniques et financiers sur le terrain avec l'appui des équipes de la FAO. Enfin il a manqué une communication et un échange d'information avec les ministères de tutelle au niveau central et les services techniques décentralisés.

5. Contribution du projet à l'objectif du développement

5.1. Analyse des produits et des résultats

95. De façon générale, les activités du projet ont pris beaucoup de retard ce qui a fortement affecté la composante 2 - appui aux ménages vulnérables. En effet, hormis les actions de renforcement des capacités qui ont démarré deux mois après la réception des fonds (le 1er juin 2009), la livraison d'intrants et des équipements aux bénéficiaires, a commencé à partir d'août au Sénégal et en Guinée et novembre 2009 au Togo. Dans ce pays, l'insertion du projet dans le programme conjoint des Nations-Unies a retardé considérablement les opérations. Au moment de l'évaluation, soit six mois après la date de clôture (juin 2010) les intrants étaient encore stockés dans les magasins, en raison de l'inachèvement des aménagements de bas-fonds (75% des engrais stockés soit 22,5 tonnes sur 30 tonnes livrées; 100% des semences maraîchères soit 34,5 kg; 100% des équipements maraîchers soit 144 outils).

5.1.1. Produits et résultats de la composante 1

96. Les produits et les résultats de cette composante ont été atteints à 100% voire même dépassés par l'équipe de la coordination régionale, ce qui est un succès indéniable de ce projet.

(i) Activités de coordination et d'échanges

97. La coordination régionale FAO urgence et réhabilitation a assuré la liaison et l'échange d'informations avec le siège de la FAO à Rome et les ERCU dans les pays. Elle a travaillé en étroite collaboration avec les structures de coordination régionales basées à Dakar des autres agences des Nations Unies, des bailleurs de fonds et des ONG, et avec les départements techniques des ministères et les organisations sous-régionales (CILSS) dans le but de mettre à la disposition de la communauté humanitaire des informations et des analyses de type humanitaire.

98. Elle a contribué à animer en étroite collaboration avec le PAM le **Groupe régional sécurité alimentaire et Nutrition**, réseau d'information d'échanges et de plaidoyer regroupant coordinations des agences des Nations Unies, des bailleurs de fonds et des ONG (Save The Children, Croix Rouge, ACF, HKI, etc.) qui se rencontrent une fois par mois pour partager l'information et faire des recommandations. Elle a assuré de façon très performante la Présidence du Groupe de janvier à avril 2009 et, en raison de l'absence d'OXFAM, d'avril à juin 2010. La mission a constaté, lors de ses rencontres avec les bailleurs de fonds et autres partenaires, que ce groupe de concertation est reconnu très dynamique, en raison du rôle central joué par la coordination régionale FAO, qui en assure l'animation en étroite collaboration avec le PAM. Elle a notamment réussi à se positionner de façon très intelligente avec les coordinations d'ONG internationales pour partager et échanger de l'information et développer des stratégies communes dans les pays de la sous-région comme la collaboration avec ACF pour expérimenter au Mali une approche qui lie agriculture sécurité alimentaire et nutrition.

99. La Coordination régionale FAO urgence et réhabilitation a participé aux réunions mensuelles du Groupe régional de Coordination Humanitaire (**IASC**) présidé par OCHA et dans le cadre de l'Appel Consolidé des Nations-Unies (CAP) pour l'Afrique de l'Ouest, elle a préparé conjointement avec le PAM et l'UNICEF la composante sécurité alimentaire et Nutrition du Plan d'Action Humanitaire. Elle a aussi participé à l'**initiative « Guinée + 6 »** dans le but d'établir des plans de contingence coordonnés entre les six pays voisins de la Guinée et au développement d'un plan de contingence pour la grippe aviaire A/H1N1.

100. Depuis deux ans sous son initiative, elle a organisé annuellement **une rencontre sous-régionale interne à la FAO** regroupant les Représentants FAO, les Coordonateurs ERCU, les représentants du Bureau régional Afrique de l'Ouest de la FAO et ceux de TCEO/siège pour faciliter l'échange et la circulation d'information entre les différentes instances de l'organisation. La rencontre 2010 a permis d'aboutir à la nomination d'un point focal de la Coordination FAO urgence et Réhabilitation au sein du Bureau régional Afrique de l'Ouest à Accra afin de faciliter la liaison entre Accra et Dakar et d'être le répondant de la directrice au niveau des instances sous-régionales de Dakar. Cette mise en relation est fortement appréciée par l'ensemble des parties prenantes car elle permet de mieux comprendre les problématiques de l'urgence et de la réhabilitation au niveau sous-régional et l'importance pour les différents organes de la FAO de travailler en étroite collaboration pour assumer le mandat de l'organisation dans la sous-région.
101. Le Bureau a également organisé plusieurs rencontres pour faciliter la liaison entre les différents organes de la FAO : trois réunions avec TCEO dans le cadre de la réforme de la division (« agent de changements de culture pour l'Afrique » - Nairobi, juin 2009, Groupe de changement de culture de TCE pour la stratégie opérationnelle de TCEO, juillet 2009, atelier sur la réforme de TCEO à Rome), une réunion RAF/TCEO sur les problématiques de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel et l'amélioration de l'Organisation dans la sous-région, participation à la troisième réunion de l'équipe sous-régionale multidisciplinaire de la FAO en Afrique de l'Ouest (Accra, décembre 2009)
102. Enfin plusieurs missions ont été réalisées par des membres de l'équipe pour assister à des rencontres régionales : rencontre régionale des Etats de l'Afrique de l'Ouest sur les mesures de préparation liées aux catastrophes naturelles (OCHA/ FICR Dakar, juin 2009), atelier de renforcement des capacités technique du SAP Sénégal (juin 2009), formation sur les procédures OFDA (juin 2009), atelier technique interne de FEWSNET (juin 2009), réunion du dispositif régional sur le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (PREGEC, Dakar juin 2009), atelier sur l'IPC à Johannesburg (juin 2009), concertation régionale sur la situation alimentaire et les perspectives des récoltes 2009 au Sahel (CILSS, Bamako septembre 2009), atelier CILSS/FAO/FEWSNET/CIRAD organisé par le PAM (septembre 2009), formation sur les études des marchés transfrontaliers entre le Sénégal et les pays voisins (novembre 2009), atelier technique organisé par l'OCDE/Club du Sahel sur les implications sécuritaires du changement climatique dans la région du Sahel (Dakar, novembre 2009), atelier Banque Mondiale/ECOWAS/ISDR sur l'analyse des risques et les catastrophes naturelles (Dakar, novembre 2009), réunion du réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA, Nairobi, décembre 2009), sommet mondial des régions sur la sécurité alimentaire (UN, Dakar janvier 2010), missions conjointes CILSS FEWS NET FAO PAM et Gouvernements des marchés des bassins d'échange du Niger, Nigéria, Bénin Tchad et Cameroun (Janvier 2010), atelier du programme African Monitoring of the Environment for the sustainable development (CSE, février 2010), réunion régionale des responsables des sociétés et offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest (Dakar, février 2010), réunion du Réseau de prévention et de gestion des crises alimentaires en Afrique de l'Ouest (PREGEC, Lomé mars 2010), participation à la consultation régionale sur les inondations et autres catastrophes naturelles (OCHA/IFRC, avril 2010), formation sur la méthodologie d'évaluation des capacités de préparation face aux catastrophes naturelles (OCHA, Dakar avril 2010).

(ii) Production et diffusion d'information stratégique

103. Le tableau 4 ci-dessous donne un récapitulatif des types d'information stratégique qui ont été produites par le BSR en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. La coordination FAO urgence et réhabilitation a travaillé en étroite collaboration avec le PAM (unités VAM et dans une moindre mesure Prévention) pour mettre à la disposition des acteurs humanitaires de l'information stratégique de qualité dans le but de communiquer, d'analyser et de décider. Elle a élaboré conjointement avec le PAM des notes analytiques partagées régulièrement avec tous les protagonistes du Groupe Sécurité alimentaire et Nutrition. Elle a actualisé les données sur la sécurité

alimentaire et nutritionnelle, l'évolution des prix et des marchés, l'état de situation agricole et pastorale (climat, végétation, équilibre alimentaire) et l'impact des désastres naturels (zones affectées et nombre de cibles affectées). Elle a également participé à des missions d'évaluation conjointes des récoltes FAO, PAM, FEWS NET, SAP et CILSS/AGRHYMET.

104. La coordination FAO urgence et réhabilitation a contribué à réaliser des études thématiques sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité et à améliorer les outils d'analyse de la vulnérabilité alimentaire à travers une collaboration de deux ans avec le CILSS autour de **l'amélioration du Cadre Harmonisé** avec des éléments de outil IPC. Le BSR a participé et provoqué plusieurs réunions du Comité Technique du Cadre Harmonisé. Ce dernier permet désormais d'établir une classification des phases de sécurité alimentaire en s'appuyant sur différents indicateurs et de dessiner une carte de la vulnérabilité. Une expérience pilote a été menée au niveau régional en 2009 dans trois pays (Mauritanie, Niger et Sénégal), et il reste à le mettre en œuvre au niveau de chaque pays de la sous-région. Le BSR **soutient le développement du Cadre Harmonisé initié par le CILSS et ses partenaires**, qui constitue un outil efficace en particulier dans les pays où les services statistiques sont défectueux comme en Côte d'Ivoire où il a permis depuis 2007 de réaliser des états de situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans ce pays, le développement du Cadre Harmonisé n'était pas possible et il a été décidé, en accord avec le CILSS, de poursuivre l'utilisation de cette approche en attendant que le Cadre Harmonisé puisse y être développé. La force du Cadre Harmonisé amélioré, il faut le souligner, est qu'il permet aux acteurs d'établir un consensus sur une situation ce qui facilite ensuite l'alerte et la réponse ; c'est donc un outil davantage adapté aux décideurs qui ont besoin d'intervenir rapidement.

(iii) Amélioration des stratégies d'intervention, en particulier intégration de la nutrition et développement des outils et méthodes d'intervention

105. Depuis 2009, la coordination régionale FAO urgence et réhabilitation a soutenu un effort pour partager l'analyse des forces et des faiblesses des méthodes pour lutter contre la malnutrition et formuler des recommandations appropriées. Elle a défini une stratégie sous-régionale pour intégrer la nutrition dans les stratégies et les interventions de la FAO en Afrique et l'Ouest et du Sahel à travers la conception d'un kit nutrition distribué aux ERUC dans les pays.
106. Elle a aussi participé à l'initiative REACH (Renewed Efforts Against Child Hunger) menée par la FAO, le PAM, le WHO et l'UNICEF et d'autres acteurs dans le but de faire un plaidoyer sur des approches cohérentes et intégrées en matière de nutrition. Elle participe financièrement à l'initiative « *Restaurer le droit de l'enfant pour une nutrition adéquate au sahel : proposition pour une analyse de la situation* » avec l'UNICEF, le PAM, HKI dans le but de compiler, d'analyser et d'interpréter de l'information sur les pratiques alimentaires, l'alimentation de l'enfant, la nutrition et la santé de l'enfant de moins de 2 ans (Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Enfin, elle a signé un protocole d'accord avec l'ONG ACF pour tester une approche intégrée liant sécurité alimentaire et nutrition.

(iv) Plaidoyer et mobilisation des fonds

107. La coordination régionale FAO urgence et réhabilitation s'est appuyée sur les mécanismes financiers mis en place par les structures de coordination des bailleurs de fonds comme le **IASC – (Inter-Agency Standing Committee)** mis en place par OCHA et **l'Appel consolidé des Nations Unies (CAP) pour l'Afrique de l'Ouest** qui présente un plan humanitaire commun aux principales agences des Nations-Unies (PAM, FAO, UNICEF). Le Bureau a consolidé les appels faits par les ERUCS dans les pays afin de s'assurer que les contributions s'articulent bien aux stratégies. Le CAP 2009 a ainsi permis de soutenir 14 propositions de projets à dimension régionale au cours de l'exécution du projet 908.

108. Depuis l'élaboration de son cadre stratégique en 2009/2010, la FAO est devenue un des acteurs clé' au sein des agences des Nations Unies dans la gestion des risques de catastrophe (GRC) au travers du renforcement des capacités de résilience des communautés vulnérables. Dans ce cadre elle a pour rôle de fournir un appui technique aux gouvernements des pays membres pour intégrer la préparation, la prévention et l'atténuation et assurer la transition de la réhabilitation au développement en couvrant toutes les phases du GRC ; protéger, restaurer et améliorer les moyens d'existence. Faute de moyens financiers et humain, la Coordination Régionale FAO Urgence et réhabilitation a néanmoins des difficultés pour aider les pays à développer ces stratégies ce qui souligne la nécessité pour l'organisation de donner plus de poids à cette structure afin de lui permettre de jouer valablement son rôle.

(v) *Evaluation de la collaboration entre les ERCU et le BSR sur la base du questionnaire d'enquête*

109. Une enquête auprès des ERCU dans les pays a permis de sonder leur perception des liens qu'ils entretiennent avec le BSR. Le fait que 5 sur 8 pays seulement aient répondu et certains au-delà de la date limite demandé par la mission souligne bien la difficulté globale du BSR à obtenir de l'information, en particulier dû au fait qu'il n'a pas de lien hiérarchique avec les ERCU dans les pays et parce que les liens fonctionnels établis doivent être encore renforcés. Les constatations ci-dessous se basent sur les réponses de ces cinq pays.

110. **Les informations collectées et produites par les ERCU liées à la sécurité alimentaire et la nutrition.** Plusieurs types d'information sont collectés par les ERCU dans les pays à travers diverses sources:

- UNICEF en matière de nutrition : enquêtes SMART sur l'analyse de la situation nutritionnelle, bulletin stratégique de survie de l'enfant (Mauritanie)
- PAM : enquêtes sécurité alimentaire et parfois nutrition en collaboration avec la FAO, études thématiques en collaboration avec la FAO
- Services publics (Ministères de l'Agricultures et de l'Élevage, système d'alerte précoce): bulletin agro météorologique, bulletin d'information sur la situation acridienne, information sur les marchés des dispositifs SAP, résultats des missions d'identification des zones à risque avec la collaboration de la FAO
- CILSS / AGRHYMET : enquêtes agricole et état de situation annuel des récoltes en collaboration avec FEWS NET, FAO et PAM et parfois les Ministères de l'agriculture, bulletins AGRHYMET
- Autres sources d'information : ONG, bulletin One/REACH

111. Les services publics des pays jouent un rôle important pour fournir les informations à condition qu'ils soient actifs ce qui n'est pas toujours le cas dans des pays où le contexte politique est encore difficile (Ex. Côte d'Ivoire dont le service statistique n'a pas été remis totalement en fonctionnement); une autre source d'information se situe au niveau des **clusters** sécurité alimentaire qui permettent aux acteurs humanitaires de partager et de croiser les informations afin d'avoir un consensus sur la situation des zones/populations vulnérabilisées.

112. Les informations sont essentiellement à destination de TCEO et du BSR. Les informations collectées et produites à destination de TCEO sont fournies régulièrement et à temps. Elles permettent d'informer la division sur la situation dans les pays à travers l'élaboration du *Country Brief* qui décrit la situation globale du pays en particulier en matière humanitaire. Elles permettent également de mieux négocier avec les bailleurs de fonds.

113. Les informations collectées et produites à destination du BSR lui permettent de produire de l'information stratégique au niveau sous-régional après avoir réalisé un travail de compilation et de

mise en cohérence (Notes sur situation agricole et pastorale, situation des inondations en Afrique de l'Ouest et au Sahel et Impacts agricoles, avis sur la campagne agricole, notes d'alerte etc.) dans le but d'informer les différents acteurs des coordinations régionales, de réaliser le plaidoyer, de lancer les alertes et de mobiliser les fonds au niveau sous-régional. Elles permettent également aux ERCU dans les pays d'avoir une analyse du contexte global de la sous-région afin de justifier les projets négociés auprès des bailleurs dans les pays. Si le BSR est fortement dépendant des pays pour collecter et produire des notes de qualité, sans lien hiérarchique, il a des difficultés à recevoir régulièrement ces informations de la part des ERCU qui font un rapportage direct au siège, sont souvent surchargés de travail et priorisent les activités liées à la recherche locale de financement.

114. **Les besoins d'information en matière de sécurité alimentaire et de nutrition des ERCU.** Les ERCU ont des besoins d'information de plusieurs types (i) évolution des prix et des marchés pour les productions agricoles et pastorales au niveau de la sous-région Afrique de l'Ouest et du Sahel en raison de la forte intégration des flux d'échange; (ii) analyse des termes de l'échange bétail/céréales; (iii) état de la situation des productions agricoles et de la situation nutritionnelle afin de cibler les zones vulnérables et de quantifier le nombre de population affectées par l'insécurité alimentaire (iv) impact des évolutions climatiques au niveau des communautés rurales. Actuellement ce type d'information n'est pas totalement fourni par le BSR. Le fait que le BSR partage toutes les informations disponibles avec les pays laisse à penser que le BSR ne produit pas forcément toute les informations que souhaiteraient recevoir les ERCU, sans doute faute de moyens humains et financiers. Mais ces activités sont en train d'aller dans ce sens notamment en renforçant sa collaboration avec le PAM autour de thématiques comme l'étude sur les problèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle au sein des communautés pastorales.
115. **Les besoins de support méthodologique des ERCU.** La demande des ERCU est forte pour réaliser des analyses situationnelles et harmoniser les outils entre les pays afin de comparer les situations, en particulier avoir à disposition le Cadre harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et des groupes vulnérables au Sahel dans chaque pays, cadre qui a été développé par le CILSS/AGRHYMET, bonifié avec des éléments de l'IPC à travers l'appui méthodologique réalisé par le Bureau sous-régional, notamment à travers le projet 908. Il y a maintenant un problème d'application pour exécuter cette activité au niveau du CILSS qui est l'organisation mandatée par la CEDEAO pour réaliser ce travail mais qui est confrontée à des problèmes de financement. De plus, révéler une situation de crise dans un pays est parfois une question politique sensible (Exemple du Niger). Le BSR a fourni un effort pour appuyer les ERCU sur le plan méthodologique notamment à travers la diffusion du kit nutrition et l'outil IPC en Côte d'Ivoire mais il a besoin de renforcer ses capacités humaines et financières pour capitaliser sur les leçons et expériences menées dans les pays par la FAO et les ONG humanitaires afin de renforcer les stratégies d'appui aux groupes vulnérables et les bonnes pratiques, promouvoir et intégrer la nutrition dans les approches sécurité alimentaire et enfin, identifier et diffuser des expériences innovantes. Pour cela, il a aussi besoin de s'appuyer sur des dispositifs de suivi/évaluation performants au sein des projets mis en œuvre pour remonter l'information du terrain.

Tableau 4 - Synthèse des informations collectée et produites par la coordination régionale FAO Urgence et Réhabilitation de Dakar

Type d'information	Contenu et objectifs de l'information	Sources pour produire l'information	Périodicité	Diffusion de l'information
Note de situation sur la situation alimentaire et pastorale	<p>(i) Analyse du contexte global : Accès humanitaire, état de situation de la crise alimentaire, état de la campagne agricole et situation pastorale, état de la situation des prix et des marchés, la situation nutritionnelle, la situation acridienne, l'impact de la situation agricole et pastorale sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité des ménages,</p> <p>(ii) besoins face à la crise agricole et pastorale,</p> <p>(iii) les réponses de la FAO dans les différents pays de la sous-région.</p> <p>Objectif : faire une synthèse des actualités saillantes relative à la crise alimentaire dans les pays de la sous-région pour informer les UCU dans les pays et le siège de l'état de situation au niveau sous-régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> • FAO (HQ) • ACMAD • FEWS NET • OCHA / Bulletin d'information humanitaire • CILSS FAO PAM FEW NET / Avis sur les résultats de la campagne agricole CILSS, • Etudes thématiques réalisées par des partenaires comme Afrique verte international • Analyse des marchés, évaluation de situations des catastrophes (inondations, sécheresse, etc.) 	Selon besoin mais presque 1 à 2 fois/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe de la FAO de la sous région Siège
Note interne de situation des inondations en Afrique de l'Ouest et au Sahel et Impacts agricoles	<p>Situation météorologique, estimation des dégâts agricoles et d'élevage, du nombre de personnes affectées et des réponses prévues - lorsque les données sont disponibles - pour 16 pays de la sous-région Ouest Afrique et Sahel</p> <p>Objectif : aider les UCU dans les pays et TCEO/siège à préparer les réponses en donnant des éléments du contexte sous-régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> • NOAA CPC FEWS NET / estimation de la pluviométrie • OCHA / urgences et bulletin d'information humanitaire • Mission FAO d'évaluation des dégâts • ACMAD / Bulletin mensuel climatique pour l'Afrique – Bulletin d'alerte en collaboration avec la FICR 	Selon besoin mais presque 1 à 2 fois/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe de la FAO de la sous région • Siège
Note interne FAO-PAM	<p>Information des faits saillants liés à la sécurité alimentaire et aux urgences : état de la situation de la campagne agricole, estimation des dégâts dus aux catastrophes et nombre de personnes affectées,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ONASA • Systèmes d'information sur les marchés • UNOSAT 	Mensuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe régional de travail Sécurité alimentaire et Nutrition

	<p>analyse des tendances sur les marchés, l'impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique de l'Ouest</p> <p>Objectif : faire des recommandations opérationnelles au groupe régional de travail sécurité alimentaire et nutrition dans une perspective humanitaire</p> <p>Des notes spéciales peuvent être produites comme l'édition spéciale sur la situation pastorale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • FAO (HQ) • ACMAD • FEWS NET • OCHA / Bulletin d'information humanitaire • CILSS FAO PAM FEW NET / Avis sur les résultats de la campagne agricole CILSS, • Etudes thématiques réalisées par des partenaires comme Afrique verte international • Analyse des marchés, évaluation de situations des catastrophes (inondations, sécheresse, etc.) 		<ul style="list-style-type: none"> • Equipe de la FAO de la sous région • Siège
Avis sur la campagne agricole	<p>Avis sur les résultats préliminaires de la campagne agricole au Sahel et en Afrique de l'Ouest réalisé par CILSS, FEWS NET, FAO et PAM ; note synthétique publiée en septembre donnant une situation de la campagne agricole, les menaces agricoles et pastorales, la situation hydrologique les prévisions de production céréalière en Afrique de l'Ouest par culture (en tonne)</p> <p>Objectif : faire des recommandations générales à l'égard des pays, du CILSS et des institutions humanitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 	Après chaque réunion de concertation CILSS/partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe régional de travail Sécurité alimentaire et Nutrition • Equipe de la FAO de la sous région • Siège
Avis conjoint sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest	<p>Note d'alerte auprès des Etats d'Afrique de l'Ouest et du Sahel (UEMOA et CEDEAO) : état global des productions agricoles et de la situation pastorale, zones touchée par l'insécurité alimentaire et nombre de personnes affectées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 	Après chaque réunion de concertation CILSS/partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Pays de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS • Groupe régional de travail Sécurité alimentaire et

	Objectif : faire un état de situation synthétique et des recommandations aux Etats pour faire face aux menaces vulnérabilisant les populations et leurs moyens d'existence			<p>Nutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipe de la FAO de la sous région • Siège
Avis et communiqué de presse du Réseau de prévention des crises alimentaires dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest	<p>Synthèse des informations sur les flux commerciaux et les termes de l'échange (bétail/céréales, cultures de rente/céréales), état de situation des fourrages dans des pays affectés ; nombre de personnes affectées</p> <p>Objectif : alerter les Etats en vue de préparer la réponse en proposant des mesures opérationnelles concrètes ; recommandations à la CEDEAO, aux ministres du Commerce et de l'Agriculture et ceux en charge des actions sociales et/ou humanitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CILSS PAM FAO / Evaluations annuelles des récoltes et de la sécurité alimentaire dans les pays • Réunions des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires • Appels lancés par les pays 	Après chaque réunion de concertation CILSS/partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Pays de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS • Groupe régional de travail Sécurité alimentaire et Nutrition • Equipe de la FAO de la sous région • Siège

5.1.2.Produits et résultats de la composante 2

116. Les activités d'appui auprès des ménages vulnérables ont été retardées dans les trois pays par les délais pris pour signer le contrat et débloquer les fonds par le gouvernement de Suède. Cela a fortement entravé les activités de cette composante qui a pris du retard pour cibler les bénéficiaires, faire les appels d'offres afin d'acheter les intrants (semences améliorées de riz, cultures maraîchères, essences forestières), les outils agricoles (outils de maraîchage et équipement pour l'aviculture) et les produits vétérinaires, distribuer les aides et assurer les formations techniques et organisationnelles auprès des ménages vulnérables, des pépiniéristes et des auxiliaires villageois d'élevage.

(i) Ciblage des bénéficiaires du projet

117. Le choix des bénéficiaires pour une opération à court terme comme le projet 908 est une opération délicate, particulièrement dans des zones aussi vastes que celles ciblées par le projet qui abritent d'importantes populations vulnérables et en quasi-permanente insécurité alimentaire (en Guinée et au Sénégal un tiers des ménages ruraux sont touchés par l'insécurité alimentaire et au Togo, le taux de pauvreté dans les zones ciblées atteint 90,5% de la population).

118. Pour cibler les bénéficiaires, les équipes de la FAO ont financé et appuyé méthodologiquement (définition des outils de collecte, d'analyse, consolidation des rapports) la réalisation de diagnostics rapides complémentaires pour compléter les résultats du PAM au niveau des sites concernés en impliquant les services administratifs et techniques de l'Etat au niveau central et décentralisé, les collectivités locales, les opérateurs ainsi que des représentants des communautés bénéficiaires. Outre les résultats des diagnostics, divers critères, se résumant ci-après, ont été utilisés pour sélectionner les bénéficiaires : (i) le potentiel en terres pour la production (riziculture, maraîchage) et l'accès des personnes vulnérables, (ii) la durée de la disponibilité de l'eau, (iii) le niveau de récolte enregistré suite à une calamité, (v) le nombre de charges par actif du ménage, le niveau de victimisation suite à un conflit et un déplacement de populations, (vi) l'engagement des bénéficiaires.

119. Si les localités à forte vulnérabilité et insécurité alimentaire ont bien été ciblées, le choix des bénéficiaires au sein des communautés n'a pas toujours obéi aux critères définis dans le document de projet qui étaient beaucoup trop complexes et finalement pas très réalistes au regard de la durée courte du projet. En raison d'une approche du projet trop descendante prenant peu compte les réalités locales, les communautés bénéficiaires ont associé d'autres critères socio-culturels, qui leurs sont propres et visant à garantir leur cohésion et l'harmonie interne dans le village et entre les différentes familles (ex : N'Gary au Sénégal, Koudékhouré et Dhéppal en Guinée), ou exprimant l'appartenance à un groupement (ex : Colibantang et Dar Salam au Sénégal) voire basés sur les relations personnelles (ex : choix des avicultrices et d'auxiliaires villageois d'élevage à Naki-Est au Togo).

"Les gens, qui sont choisis, ne sont forcément plus pauvres mais ont la volonté, de l'espace, de l'expérience déjà dans la pratique de la culture et savent partager avec les autres ; car si tu gagnes à manger et ton voisin en manque, il faut distribuer, si non, ce n'est pas bon". Communautés bénéficiaires en Guinée

120. Le souci d'assurer une cohésion sociale en partageant les aides au sein des communautés bénéficiaires – a surtout eu une incidence au Sénégal et en Guinée. A Koudekhouré tous les voisins ont été autorisés à utiliser les pépinières, les dabas et les arrosoirs et à Dhéppal la consigne a été qu'une partie de la semence soit remise aux voisins et proches. Le partage des kits peut diminuer l'impact potentiel sur chaque bénéficiaire, mais lorsque certains individus ont été ciblés pour recevoir les aides, un sentiment d'exclusion peut se développer chez les non bénéficiaires et créer des tensions (tel que pour l'une des groupements de maraichères non bénéficiaire de Dar Salam au Sénégal, ou d'avicultrices Naki-Est au Togo, Hamdalaye en Guinée).

(ii) Activités réalisées en matière de distributions d'intrants et de formations

121. **Quantité d'intrants distribués.** Les tableaux 5 et 6 ci-dessous font un état récapitulatif par pays des aides fournies par le projet. Au total 30,835 tonnes de semences (riz, tomate, oignon, aubergine, piment...), 156,3 tonnes d'engrais, de produits phytosanitaires (350 litres et 780 kg) et vétérinaires (équivalent de 831 150 FCFA de produits) ont été distribués au profit de plus de 47.535 bénéficiaires. Il convient de souligner toutefois que 75% des engrais et la totalité des semences et des équipements maraîchers sont encore stockés au Togo, en attente de l'achèvement des aménagements des bas-fonds, qui les porteront. A ces distributions, il faut ajouter le renforcement des capacités techniques et organisationnelles de tous ces bénéficiaires, directement sur les parcelles et/ou avec l'appui de relais comme au Sénégal.
122. En plus de ces intrants, les bénéficiaires ont eu livraison de petits équipements leur permettant de faciliter leurs travaux.

Tableau 5 - quantités d'intrants distribuées, formation et nombre de bénéficiaires

Intrants	Guinée		Sénégal		Togo		Total	
	Quantité	Nombre bénéficiaires	Quantité	Nombre bénéficiaires	Quantités	Nombre bénéficiaires	Quantité	Nombre bénéficiaires
Semences riz	-	-	30 tonnes	1 500 dont 220 femmes	-	-	30 tonnes	1 500 dont 15% femmes
Semences maraîchères	472,5 kg	4 200 ménages = 37 800 pers. dont 31 752 femmes	197 kg	116 GVF ou 5 748 femmes	34,5 kg	500 dont au moins 120 femmes	704 kg	44 048 dont + 85% femmes
Semences forestières	-	-	-	-	131 kg & 1 550 plants	12 personnes bénéficiaires	131 kg & 1 550 plants	12 personnes bénéficiaires
Sachets plastiques production plants	-	-	-	-	10 000 sachets	12 personnes bénéficiaires	10 000 sachets	12 personnes bénéficiaires
Engrais NPK ou DAP	-	-	46,7 tonnes	7 248 dont au moins 5 968 femmes	20 tonnes*	500 dont au moins 120 femmes	66,7 tonnes	7 748 dont 79% femmes
Engrais urée	-	-	79,6 tonnes	7 248 dont au moins 5 968 femmes	10 tonnes	500 dont au moins 120 femmes	89,6 tonnes	7 748 dont 79% femmes
Produits phytosanitaires	-	-	-	-	350 litres & 780 kg	1 725 dont au moins 7% femmes	350 litres & 780 kg	1 725 dont au moins 7% femmes
Produits vétérinaires	-	-	-	-	831 150 FCFA de produits	265 personnes bénéficiaires	831 150 F produits	265 dont 51% femmes

Formation avicultrice	-	-	-	-	-	129 personnes bénéficiaires	-	135 (100% de femmes)
Formation maraîchers		4 200 ménages dont 3 513 femmes		75 GVF + 180 relais	-	260 dont 39 femmes	-	395 dont 44% de femmes
Formation GIPD				125 productrices				125 productrices (100%)

NB : * sur les 30 tonnes (20 NPK + 10 urée), 9 tonnes ont été distribuées pour la production maraîchère de contre saison 2010/2011. Le reste (21 t) sera remis aux productrices de riz pour la campagne prochaine 2011 (100 ha)

Produits phytosanitaires : fenprothrin (350 kg), dithane-M (300 boîtes de 500g), topsin (280 boîtes de 500g), dadyfuran (200kg)

Types d'équipements et outils agricoles distribués : arrosoir, porte de poulailler, houe, transplantoir, plantoir, pelle, pioche, brouette, râteau, pulvérisateur, mangeoire, abreuvoir, ciment, porte grillagée.

Tableau 6 - quantités d'équipements-fournitures distribuées et nombre de bénéficiaires

Equipement	Guinée		Sénégal		Togo		Total	
	Quantités	Nombre Bénéf.	Quantités	Nombre Bénéf.	Quantités	Nombre Bénéf.	Quantités	Nombre Bénéf.
Producteurs maraîchers	8 450 (houes et arrosoirs) *	4250 ménages*	1800 outils 45 pulvérisateurs & 45 loupes	100 grpmts 45 groupmts	144 outils	500	10 484 outils/articles	44 098 bénéf.+ 100 grpmts
Auxiliaire Villageois d'Élevage	-	-	-	-	15 kits	15	15 kits	15
Avicultrice	-	-	-	-	135 kits	135		135
Pépiniériste					12 kits	12	12	12

NB. * 50 réfugiés en Guinée Forestière qui ont pratiqué le maraichage, ont bénéficié de 50 arrosoirs. Au total 4250 arrosoirs et 4200 houes.

Producteur maraîchers & pépiniéristes : arrosoirs, porte de poulailler, houe, transplantoirs, plantoirs, pelles, pioches, brouette, râteau

Avicultrices : portes grillagées, mangeoires, abreuvoirs, main d'œuvre pour construction du poulailler, ciment
Auxiliaires villageois d'élevage : seringue, glacière

1 kit/pépiniériste/groupement maraîcher : 1 arrosoir + 1 houe + 1 transplantoir + 1 plantoir + 1 pelle + 1 pioche + 1 brouette + 1 râteau

1 kit : 1 porte + 1 mangeoir + 1 abreuvoir + 1 sac ciment

1 kit/ Auxiliaires villageois d'élevage : seringue, glacière

123. **Qualité des semences et des outils distribués.** Dans chacun des trois pays, le choix des variétés a tenu compte des localités où elles devaient être cultivées (sols, pression phytosanitaire,

acceptation sociale...) et les semences ont fait l'objet de tests de germination et de pureté variétale par les services de recherche dans les pays, visant à s'assurer de la qualité des livraisons. Les résultats des tests concluent à des taux germinatif de 80% et de pureté de 98%, largement satisfaisants. En dehors des outils distribués qui ont été de mauvaise qualité à N'Gary et Colibantang au Sénégal, où les râdeaux sont très fragiles alors que les arrosoirs se dessouvent et nécessitent de fréquentes réparations, la qualité des intrants distribués est jugée globalement très satisfaisante.

124. **Au Sénégal**, deux sites sur trois visités, ont reçu des semences de piment et de jaxatu (aubergine locale), qui ont perdu leur pouvoir germinatif. L'équipe FAO du Sénégal, qui a eu l'information du terrain, n'a pu trouver une autre alternative, puisque la recherche n'avait relevé un tel cas, après l'analyse. Ce résultat pourrait s'expliquer soit par une mauvaise conservation entre la période de réception par les bénéficiaires (août 2009) et la période d'utilisation (décembre-janvier 2009 voir plus), soit par la présence effective de lots impropres ayant échappé au test. La première hypothèse serait la plus probable, parce les magasins d'entrepôt sont en majorité mal aérés et plus adaptés pour des stocks de produits de consommation. A contrario, les bénéficiaires ont fortement apprécié les semences de tomate (variété Mongal très productive), d'oignon (variété Violet de Galmi : ferme et appréciée sur le terrain), de riz (variété sahel 108 : précoce, productive, se cultive sur terres hautes et dans les bas-fonds, permet de réduire la soudure) et de chou (variété Marché de Copenhague : se pousse bien, se vend bien et cher sur le marché).
125. **Au Togo**, les aides (intrants, équipements) ont été distribuées aux aviculteurs, aux pépiniéristes, aux auxiliaires villageois d'élevage et en partie aux producteurs céréaliers et maraîchers. Toutefois, six mois après la date de clôture du projet, certains intrants et équipements ne sont pas encore distribués (22,5 tonnes d'engrais sur 30 tonnes, 34,5 kg de semences maraîchères, 144 équipements). Les retards pris sur l'exécution du projet sont notamment dus à une mauvaise conjonction de facteurs : le Représentant FAO a été manquant pendant une longue période pour raisons de santé or aucune unité ERU n'était encore en place. Le risque est grand de voir les semences et les engrais se détériorer au vu de la mauvaise qualité de stockage dans des magasins constatée par la mission (Ex.Naki-Est).
126. **En Guinée**, les semences et les outils ont été très appréciés par les bénéficiaires qui accèdent difficilement à des semences améliorées. Les semences ont été jugées de très bonne qualité par les bénéficiaires en particulier pour les variétés de piment (variété Mamou jugée très productive), d'oignon (variété Violet de Galmi jugée ferme), de tomate (variété Roma jugée de belle forme et prolifique).
127. **Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et en connaissances nutritionnelles.** Dans les trois pays, le public cible est constitué de bénéficiaires en grande majorité analphabète (en moyenne 98% des bénéficiaires rencontrés ne savent ni lire ni écrire, en français et/ou dans une langue locale). Les bénéficiaires devaient recevoir des formations afin de leur permettre d'une part, de conduire correctement leurs activités de production céréalrière (riz, maïs/sorgho), maraîchère, avicole et de production de plants forestiers et, d'autre part, de s'organiser en structures professionnelles (groupement, coopérative, GIE, etc.) crédibles, capables de défendre les intérêts de leurs membres, d'assurer des fonctions vitales comme l'approvisionnement en intrants, la facilitation de l'accès au crédit et de la commercialisation des productions. Enfin il était également prévu des séances en éducation nutritionnelle auprès des ménages affectés par la malnutrition dont les thèmes devaient être centrés sur l'alimentation des enfants de 0-24 mois. Seule la Guinée a dispensé des formations sur le thème de la nutrition.
128. **Au Sénégal**, les formations ont été dispensées par deux ONG opératrices : le GADEC (vie associative, itinéraires techniques du maraîchage) et BAMTAARE (en gestion intégrée de la production et des prédateurs ou GIPD), sur les principes "champs écoles"⁹. Toutefois, d'après les enquêtes menées pour l'évaluation, 87% des bénéficiaires n'ont bénéficié que d'une formation GIPD.

⁹ Champs école : parcelle où se regroupe les apprenants, pour la conduite pratique d'un thème retenu

Près de la moitié d'entre eux (47%) reconnaissent aussi avoir reçu des conseils sur la préparation des planches pour le maraîchage. Aucune formation sur la riziculture n'a été prévue et donc dispensée alors que c'est une culture stratégique pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables. Selon les dires de l'équipe, celle-ci n'a pas été prévue du fait de la forte charge de travail des bénéficiaires et de la durée et des ressources limitées du projet. Par conséquent, les formations ont été globalement insuffisantes en quantité. Par ailleurs, leur qualité est jugée faible ne s'étalant que sur une journée pour la formation en GIPD et elles n'ont pas été accompagnées d'un suivi conséquent, permettant aux producteurs d'améliorer leurs pratiques agricoles et de mieux s'organiser.

129. **Au Togo**, Quinze auxiliaires villageois d'élevage (AVE) (Naki-Est : 11 ; Kountoiré : 4) ont été formés pour venir en appui aux avicultrices des communes de Naki-Est et de Kountoiré, au Togo. Le projet a aussi contribué à former douze pépiniéristes, pour la production et la vente de plants forestiers.
130. Les formations des bénéficiaires, à la fois théoriques et pratiques, ont porté sur diverses thématiques: itinéraire technique en aviculture, amélioration de la santé en aviculture traditionnelle, gestion rationnelle d'une exploitation avicole, protection des cultures, itinéraire technique, production et utilisation de matière organique, organisation de producteurs et gestion coopérative. Elles ont été dispensées avec l'appui d'ONG partenaires (CAPAS, CETRAMODE, SADEL, GRAIL/NT). La totalité des bénéficiaires enquêtés reconnaît avoir bénéficié de ces formations. Toutefois, si les formations des avicultrices, des AVE, des pépiniéristes ont été appropriées, d'autres sont intervenues pratiquement une année avant le démarrage effectif des activités (maraîchage, riziculture) et le risque est donc grand d'une déperdition des acquis.
131. Il est constaté certaines carences dans le suivi des activités des bénéficiaires. Au niveau de l'aviculture, les vaccinations sont souvent partielles faute de moyens financier et les volailles vaccinées sont mélangées avec les non vaccinées, ce qui aggrave les risques de contamination. Le suivi-conseil dans la conduite de l'élevage fait défaut et les conseils ponctuels donnés par les AVE, lors de leurs passages, sont insuffisants (visites ponctuelles à la demande de l'avicultrice pour des vaccinations, formation spécialisée limitée, etc.). Il aurait fallu que les prestataires ayant assuré la formation des avicultrices, assurent leur accompagnement permanent. Par ailleurs, qu'il s'agisse des avicultrices, des pépiniéristes ou des AVE, l'esprit d'organisation est globalement faible, particulièrement à Naki-Est. A Kangounou, où les bénéficiaires sont déjà membres d'un groupement, le projet n'a pas contribué à renforcer leurs capacités afin d'améliorer leur fonctionnalité (tenue des assemblées, présentation de rapport sur les activités, sensibilisation des hommes pour les femmes avicultrice s'approprient toute l'activité au lieu que ce soit leurs époux qui sont autorisés à vendre la volaille produite).
132. **En Guinée**, les bénéficiaires ont reçu des formations sur la maîtrise des itinéraires techniques, la production et l'utilisation des composts, le contrôle des ennemis des cultures, la conservation (séchage solaire), la gestion d'une exploitation maraîchère et l'intérêt nutritionnel des légumes. Il s'agit de formations pratiques dispensées par les prestataires de services recrutés que sont les Directions préfectorales de l'agriculture et les ONG (ex : INDIGO). Selon les enquêtes terrain, la totalité des bénéficiaires reconnaît avoir appris, sur la parcelle, les itinéraires techniques (confection de planches, apport d'engrais, pépinière et repiquage, récolte et conservation), tout en avouant, à plus de 50%, n'avoir pas bien compris les enseignements, en raison de la courte durée des formations et du manque d'appui-conseil pour appuyer leur appropriation. Ils ont ainsi surtout fait appel à leurs anciennes connaissances et pratiques et ont de faibles capacités pour réaliser une pépinière, maîtriser la densité de semis, le repiquage et les traitements phytosanitaires. Ces insuffisances techniques ont eu une forte incidence sur les résultats. Environ 33% de bénéficiaires de Hamdalaye et de Dhéppal ont perdu l'ensemble de leur production de tomate, à cause du non respect de la période de repiquage ou par manque de suivi sanitaire.

(iii) Résultats des activités sur la production

133. **Cultures maraîchères.** Leur promotion a été effective au Sénégal et en Guinée. Au Togo, la production démarrera au cours de la contre saison 2010/2011.
134. **Au Sénégal,** les rapports indiquent que les bénéficiaires du projet ont produit environ 1 135 tonnes sur 106,12 ha. L'oignon occupe la première place avec 69,2% de la production totale pour 53,0% des superficies, le gombo respectivement 9,37% pour 19,08%, le chou (5,48% pour 7,68%), le jaxatu (5,7% pour 7,44%), le piment (5,48% pour 6,05%), la tomate (4,71% pour 5,84%). Selon les résultats des entretiens sur le terrain, la contribution des villages échantillon de Colibantang (5 651 kg) et de N'Gary (5971) avoisinerait 1% (soit environ 11 622 kg et 740 kg/ménage). Les groupements du village de Dar Salam n'ont quasiment rien récolté, en raison de l'assèchement précoce des points d'eau et de l'importance des attaques parasitaires. La tentative de venir à bout de ces derniers, par la méthode GIPD, n'a pas donné les résultats escomptés, et certains producteurs pensent qu'elle est à l'origine de l'importance des dégâts.
135. Les rapports font ressortir des estimations de rendements moyens de 13,83 tonnes/ha pour l'oignon, 7,17 tonnes/ha pour le gombo, 7,6 tonnes/ha pour le chou, 5,47 tonnes/ha pour le jaxatu, 6,95 tonnes/ha pour le piment, 5,56 tonnes/ha pour la tomate. Avec ces résultats, les bénéficiaires ont enregistré des gains de productivité de plus de 50%, sur leurs parcelles (25 à 75%), dû à l'approvisionnement en intrants de qualité. Toutefois, cette productivité aurait pu être meilleure si la technicité acquise avait été bien meilleure, grâce à un appui-conseil conséquent (ex : l'apport en semence améliorée seule peut permettre d'atteindre des accroissements de rendements de 50%).
136. Selon les résultats des entretiens, 60-70% de cette production est destinée à la consommation, en raison des difficultés d'accès aux marchés et à la chute des prix souvent observée (ex : éloignement des marchés, routes mauvaises, offre importante par manque de planification, etc.). Néanmoins, les 30-40% de la production commercialisée ont permis aux ménages concernés de doubler les revenus par rapport à la situation avant le projet. Les bénéfices moyens obtenus seraient de 58 000 F CFA/ha et 14 500 F CFA/bénéficiaire à Colibantang, de 50 000 F CFA/ha et 12 500 F CFA/bénéficiaire à N'Gary.
137. Toutefois, malgré ces forts accroissements et gains, les présents résultats sont en deçà des capacités qu'offrent le potentiel des variétés et les techniques disponibles (tomate : 21-30 tonnes/ha, oignon : 24,5 t/ha, chou : 31,5 t/ha, aubergine : 31 t/ha, piment : 25t/ha, gombo : 11 t/ha), principalement pour plusieurs raisons: (i) le retard dans les distributions ; (ii) le manque d'appui/conseil technique ; (iii) la faible connaissance du marché et des techniques de commercialisation ; (iv) le faible suivi par l'opérateur GADEC et de celui-ci par le chargé du suivi de projet FAO. Il est cependant reconnu que la réalisation du potentiel de ces variétés est difficile en milieu paysan pour une première année d'expérience en maraîchage (cas des 2/3 des groupements bénéficiaires du projet).
138. **En Guinée,** 594,74 ha ont été emblavés qui ont permis de récolter environ 9 658 tonnes de légumes, soit en moyenne 2,3 tonnes de produits maraîchers par ménage. Selon les résultats des entretiens auprès des bénéficiaires, la contribution des trois villages enquêtés est évaluée à environ 116,79 tonnes (1,21%) soit environ 1,06 tonnes/ménages (Hamdalaye : 18,54 tonnes, Dhéppal : 0,418 tonne, Koudékhouré : 94, 064 tonnes). Les résultats sont très faibles à Hamdalaye et Dhéppal car les exploitant mettent en valeurs de très petites surface, très dispersées et ont une très faible connaissance technique (un quart des bénéficiaires n'avaient pas d'expériences et de connaissances en matière de maraîchage). Les exploitant de Koudékhouré ont obtenus de meilleurs résultats car ils étaient déjà organisés en groupements, ont utilisé en commun les appuis du projet (bénéficiaires ou non) et avaient une grande expérience en la matière (production, commercialisation groupée, partenariat avec des acheteurs). Cependant, ces producteurs de Koudékhouré souffrent de la proximité de l'usine d'alumine, qui réduit la qualité de leurs produits.

139. L'examen des informations contenues dans les rapports d'activités fait ressortir, dans les trois sites, des rendements globalement acceptables pour l'aubergine (22,71 tonnes/ha) et l'oignon (20,64 tonnes/ha, et à contrario, assez faibles pour le piment (8,76 tonnes/ha) et la tomate (14,78 tonnes/ha). Dans tous les cas, l'ensemble de ces résultats sont en deçà des potentialités car comme au Sénégal les producteurs n'ont pas été suffisamment conseillés et suivis sur le plan technique et organisationnel.
140. Dans ces sites visités, 88% en moyenne des productions sont vendues et 12% prélevés pour la consommation des ménages. Les revenus nets, qui découlent des proportions vendues, sont estimés, par bénéficiaire, à 200 999 FGN à Hamdalaye (30,4 US\$), 338 667 FGN à Dhéppal (51,3 US \$) et 678 680 FGN à Koudékhouré (103 US\$).
141. **Riziculture.** Elle a été promue uniquement au Sénégal. Au Togo, la production démarrera à partir de 2011, dans les bas-fonds en cours d'aménagement.
142. Les trois sites échantillon ont tous mis en œuvre la production de riz. Elle a concerné uniquement les femmes à Dar Salam et N'Gary, alors qu'à Colibantang, les hommes (2) et les femmes (48) ont été impliqués. Les rapports du projet indiquent des productions de 81,965 tonnes en 2009 (sur une superficie de 37,5 ha ; 338 kg de riz par ménage, 2,186 tonnes/ha) et une augmentation de celles-ci de 162%, par rapport à la situation initiale (31,243 tonnes sur 22,5 ha en 2008). Ces productions sont totalement autoconsommées dans les villages de Colibantang et de N'Gary. A Dar Salam un tiers est autoconsommé et un tiers stocké comme semences. Le tiers restant est vendu et permet de faire un bénéfice d'environ 22 500 F CFA/bénéficiaire.
143. La production totale sur les trois sites échantillon a été d'environ 30 tonnes avec des rendements moyens de 1,733 tonnes/ha soit environ 433 kg/ménage (Colibantang : 13 tonnes sur 16,25 ha avec 800 kg/ha ; N'Gary : 9 tonnes/ha sur 3,75 ha avec 2 400 kg/ha ; Dar Salam : 8 tonnes sur 4 ha avec 2 000 kg/ha). Les bénéficiaires de ces villages ont enregistré des améliorations des rendements variant entre 82% et 267%. Ces productions ont été faites sur des parcelles individuelles à Colibantang et N'Gary, et sur des parcelles collectives à Dar Salam (1 ha/groupement).
144. Dans les sites échantillon de Colibantang et de N'Gary, cette production rizicole a été exclusivement auto-consommées. Dans le site de Dar Salam, une partie de cette production a été vendue mais ne dépasse pas un tiers de la production.
145. D'une façon générale, la variété Sahel 108 est hautement appréciée pour sa précocité et son rendement (environ 4 t/ha en conditions idéales de production) et à la possibilité qu'elle offre d'être cultivée à la fois dans les bas-fonds et sur les terres hautes. Les rendements obtenus, à N'Gary et Dar Salam, sont quasi-identiques à ceux obtenus en milieu paysan amélioré (2-2,5 t/ha), alors que ceux de Colibantang sont semblables aux résultats en système de production purement traditionnel. Dans les deux cas, les faibles résultats s'expliquent là aussi par le retard dans la distribution et le manque d'appui/conseil technique: renouvellement de la semence améliorée, préparation du sol, réalisation de la pépinière, respect des dates de semis et des doses d'engrais, mode de semis en ligne (au lieu de la volée comme à Colibantang).
146. **Aviculture.** Elle a été développée uniquement au Togo. A Naki-Est, les femmes mènent traditionnellement leurs activités de petit élevage pour leur propre compte (conduite et vente) alors qu'à Kangouni elles le font sous le contrôle de leurs époux qui est seul habilité à vendre sur les marchés.
147. Par les appuis à l'amélioration de l'habitat, de l'alimentation et de la santé des volailles, le projet a permis à chaque avicultrice de passer d'un effectif moyen de 40 volailles à Naki-Est et de 53 volailles à Kangounou, à respectivement 232 et 73 volailles, soit une variation d'inventaire d'environ 192 et 20 volailles. Ce sont des effectifs composés essentiellement de poules (avant projet : 57%, avec projet : 65%), de pintades (avant projet : 38%, avec projet : 31%) et d'autres élevages mineurs tels que pigeons, canards, dindons... (avant projet : 3%, avec projet : 4%). Ces effectifs se sont donc

accrus pour toutes les espèces mais en particulier pour les poules (moyenne de 113% d'augmentation) suivies des pintades (13%) et des autres (4%). La faible augmentation des effectifs des pintades est liée à leur forte mortalité en bas âge. Avec l'appui du projet les proportions de mortalité ont été réduites de façon drastique, en moyenne de 17%.

148. Les élevages sont davantage considérés comme de l'épargne qui peut être mobilisée à des moments précis de difficultés dans le ménage (ex : faire face à la soudure, aux frais de scolarité, de santé). De ce fait, l'autoconsommation dépasse rarement 4-6 volailles par an, quelque soit les effectifs et les ventes organisées autour de deux périodes essentielles, à savoir les moments de fêtes et la période de rentrée scolaire. Les quelques ventes opérées, pendant la période du projet, ont permis de se faire des bénéfices moyens de 45 000 F CFA/avicultrice à Naki-Est et de 35 000 F CFA/avicultrice à Kangounou.
149. Dans tous les cas, la production avicole a souffert elle aussi de manque d'appui/conseil technique avec des conduites d'élevage qui sont restées majoritairement traditionnelles (vaccination de quelques volailles du lot seulement, non respect des périodes de traitement sanitaire, déficit d'alimentation obligeant à laisser les effectifs en divagation, etc.).

(iv) Résultats du projet sur la recapitalisation des ménages

150. **Au Sénégal :**
- 819,75 t de riz paddy ont été récoltés sur 375 ha, soit une augmentation de 57% par rapport à la campagne précédente. Cette production dépasse les prévisions de 17% ;
 - 824 tonnes de produits maraîchers additionnels ont été produits en 2009/2010 sur environ 58 ha, provenant des 81 groupements pour qui le maraîchage était une activité nouvelle. Même si la durabilité des résultats reste à confirmer, l'action du projet a produit un effet important, à savoir celui d'inonder le marché local avec une production record représentant environ 73% de la production de la région (1 135 tonnes de production globale des 116 groupements) ;
 - En outre, la formation en GIPD, au-delà des insuffisances relever à Dar Salam (faute d'explication suffisante, faute de pulvérisateur et de loupe, etc.), a créé un effet surprenant et de curiosité, au niveau des communautés rurales des sites d'intervention du projet, à savoir celui d'utilisation des ressources naturelles locales (neem) pour contrôler des ennemis de cultures. Il s'agit d'une expérience inédite qui mérite une attention particulière qu'il faut travailler à asseoir, du fait de la curiosité et de l'intérêt qu'elle peut encore susciter auprès des producteurs. En outre, elle préserve l'écosystème, réduit l'utilisation des pesticides et pollue moins l'environnement.
151. **Au Togo :**
- la production d'environ 9 600 plants forestiers ;
 - Les formations dispensées auprès des AVE ont permis une augmentation de 133% du nombre de volailles traitées et la production d'environ 11 880 têtes de volailles ;
 - la vaccination du gros et des petits ruminants d'environ 3 050 bénéficiaires ;
 - la formation environ 389 bénéficiaires (avicultrices : 129, producteurs maraîchers : 260 personnes dont 39 femmes) en techniques avicoles et horticoles, en organisation et gestion coopérative, en protection des cultures.
152. **En Guinée :**
- 9 658 tonnes de légumes produits sur 594,74 ha ;
 - la formation sur les parcelles de 4 200 bénéficiaires dont 3 513 femmes.

5.2. Problématique du Genre et questions d'intégration sociale

153. Les activités promues par le projet ont concerné aussi bien les femmes, les jeunes et les hommes. Les femmes représentent en moyenne 80% des bénéficiaires et les jeunes (35 ans au plus) en moyenne 60%. Ce chiffre global masque néanmoins des disparités entre les pays. Si en Guinée 84% des bénéficiaires sont des femmes, au Sénégal elles sont 82% tandis qu'elles sont minoritaires au Togo (14%). Cette particularité togolaise s'explique par le fait que les activités sont pratiquées aussi bien par les hommes que les femmes. A Naki-Est les femmes auraient souhaité, si elles avaient été consultées, la participation de quelques hommes qui ont l'expérience de la conduite de l'élevage et qui leur aurait permis de créer un dynamisme interne dans la conduite de l'activité, surtout après le projet. A Kountoiré bien qu'ayant été écarté par les critères de ciblage, les hommes ont maintenu leur contrôle sur l'aviculture féminine car traditionnellement seuls les époux peuvent vendre les volailles au marché et par conséquent, ils ont fait de leur participation aux séances de renforcement des capacités des avicultrices une conditionnalité. Autre incohérence constatée la non participation des femmes dans les AVE.

Tableau 7 - Nombre de bénéficiaires touchés par pays dont nombre de femmes

Sénégal			Togo			Guinée			Ensemble		
Total Bénéf.	Dont Femmes	En %	Total Bénéf.	Total Femmes	En %	Total Bénéf.	Total Femmes	% Femmes	Total	Total Femmes	% Femme
7.248	5.968	82%	2.487	341	14%	37.800	31.752	84%	47.535	38.061	80%

154. D'un point de vue qualitatif, l'analyse du tableau 5 montre que les femmes ont relativement moins bénéficié des engrais NPK, produits phytosanitaires et produits vétérinaires que les hommes. En Guinée qui représente la majorité des bénéficiaires femmes du projet 908 (83%), il n'y a eu aucune distribution d'engrais NPK et d'urée. Au Togo, à Kangouni, si les femmes ont été bénéficiaires de l'appui, elles sont restées sous le contrôle social des hommes pour la commercialisation de leurs produits. Par ailleurs, seulement un quart des femmes (24%) a bénéficié des distributions d'urée et seulement 7% de produits phytosanitaires. Au Sénégal, elles ont été minoritaires dans les distributions de semences de riz améliorées (15% des bénéficiaires).

155. Ces exemples montrent la complexité des analyses en matière de genre avec un projet dont la durée de vie est très courte et soulignent la nécessité de donner davantage de place à la phase préparatoire pour implanter les activités dans les localités, à travers des diagnostics plus fins permettant de prendre en compte les réalités socio-culturelles des communautés.

156. Au niveau de la Coordination régionale FAO Urgence et réhabilitation, un effort a été fait à travers le recrutement d'une consultante pour développer la stratégie de communication / visibilité en 2010. Néanmoins, au niveau des représentations FAO et des ERCU aucune femme n'a été responsabilisée.

5.3. Les questions environnementales

157. L'intensification des productions agricoles entraîne souvent des conséquences sur l'environnement, à travers l'utilisation des pesticides et des engrais, la déforestation et les feux au cours de la préparation des champs. Dans le cas du projet 908, le faible dosage des engrais et pesticides n'a pas eu un impact nuisible en matière environnemental.

158. **Au Sénégal**, même si la pratique n'est pas encore ancrée dans les habitudes, la volonté de faire usage de la formation en GIPD démontre la sensibilité du projet aux questions environnementales. Le renforcement des capacités en GIPD ainsi que l'équipement en pulvérisateurs et en loupes, des bénéficiaires est une activité importante pour préserver l'environnement.

159. **Au Togo**, la diffusion de semences de plants forestiers a faiblement contribué à améliorer la situation environnementale.
160. **En Guinée** il n'y a pas eu de distribution d'engrais et pesticides ni de formation en GIPD. L'environnement des bénéficiaires a parfois eu une conséquence dangereuse sur la qualité des produits promus par le projet, particulièrement à Koudékhouré. En effet, l'usine d'alumine déverse des résidus qui sont nocifs pour la qualité des productions maraîchères. Cela touche à une question de santé publique avec la présence de produits néfastes dans l'eau d'arrosage qui contaminent les produits maraîchers vendus à la population et détruisent la qualité des sols. Des sensibilisations et des mesures de traitement des eaux usées doivent être entreprises par les pouvoirs publics auprès des autorités de l'industrie qui dépassent le cadre d'intervention de ce projet à court terme.

5.4. Durabilité de l'intervention

161. Pour la première composante, la durabilité des interventions et des résultats est liée à la capacité de la FAO à financer en partie les activités de coordination du Bureau sous-régional urgence et réhabilitation afin de le rendre moins dépendant des financements des projets à court terme pour stabiliser le personnel de ce Bureau. La durabilité de cette structure de coordination dépend aussi de sa capacité à assurer une liaison performante avec le siège, les ERCU dans les pays et le Bureau régional FAO Afrique de l'Ouest basé à Accra qui est l'organe politique de la FAO au niveau de la sous-région. La nomination en 2010 d'un point focal de la Coordination FAO urgence et Réhabilitation au sein du Bureau régional Afrique de l'Ouest à Accra va dans le bon sens à condition que ce point focal fasse partie intégrante de l'équipe du Bureau sous-régional urgence et réhabilitation afin qu'il puisse participer aux rencontres des structures de coordination de Dakar, faciliter et accélérer les prises de décision politiques et enfin, faciliter la compréhension des problématiques de l'urgence et de la réhabilitation au niveau du Bureau régional FAO d'Accra.
162. Pour la seconde composante, globalement, la durabilité des activités et des résultats est mitigée car beaucoup d'incertitudes persistent. Il s'agit d'une part de la capacité technique des bénéficiaires pour augmenter leur disponible alimentaire à travers l'approvisionnement en semences de qualité et en petits équipement. D'autre part, cela concerne les questions des débouchés pour les produits agricoles, notamment le désenclavement de certaines zones (ex : surtout sites de Guinée et du Togo) afin de leur permettre d'augmenter leur revenus et s'approvisionner en intrants agricoles de qualité. A ceux-ci, il faut ajouter des difficultés, quasi-récurrents, tels que les caprices pluviométriques (faible disponibilité de l'eau nécessaire à l'accomplissement du cycle des cultures, assèchement des points d'eau), le faible niveau de revenus des ménages bénéficiaires ne leur permettant de subvenir à l'acquisition d'intrants complémentaires (location main d'œuvre, achat de produits phytosanitaires ou vétérinaires...), le faible niveau technique des producteurs et l'insuffisance d'appui/conseil technique.
163. **Au Sénégal**, la production de riz va mobiliser le maximum de personnes, même en saison sèche, si la sécurité d'approvisionnement en eau est réglée car c'est une culture indispensable pour la sécurité alimentaire des communautés locales. Le développement du maraîchage est conditionné par l'organisation de la commercialisation car sans marché, ni route pour attirer les commerçants les produits ne peuvent être que consommés localement. Par conséquent, la durabilité des interventions en matière de riziculture et de maraîchage est étroitement liée à l'approvisionnement et au renouvellement des semences améliorées et à la disponibilité des engrais, ce qui est conditionné par la mise en relation avec les structures productrices de semences (Recherche, Programme d'Appui à la Petite Irrigation) et les fournisseurs d'intrants agricoles. La durabilité dépend donc aussi de l'environnement économique et des problématiques de marché (transformation des produits agricoles, mise en marché, etc.) donc du renforcement des capacités techniques et organisationnelles des organisations de producteurs.

164. **Au Togo**, il n'est possible d'évoquer que les activités avicoles, des AVE et des pépiniéristes, parce que les autres n'ont pas démarré bien que le projet soit déjà clos. Au regard des enquêtes, la production de plants forestiers a une durabilité faible car elle n'est pas économiquement rentable faute d'une réelle demande. L'aviculture et les activités des AVE sont étroitement liées ; ce sont des activités prometteuses à condition de fournir un appui/conseil de qualité sur le mode de conduite des élevages, la couverture sanitaire, l'organisation professionnelle des productrices. En outre, des campagnes de sensibilisation méritent d'être menées auprès des hommes, pour une responsabilisation totale des femmes vis-à-vis de leurs élevages. Enfin la durabilité des activités avicoles est elle aussi conditionnée par le marché afin de trouver les ressources nécessaires pour payer la prestation des AVE et financer les équipements de conservation de proximité des produits afin de réduire les pertes de produits.
165. **En Guinée**, les bénéficiaires des sites visités sont très engagés et n'ont pas toujours beaucoup de choix, car ils subissent la pression des autres communautés non bénéficiaires qui les observent, les envient et les poussent à aller de l'avant. Les plus engagés sont ceux de Koudéhouré même s'ils sont menacés par la pollution rejetée par l'usine d'alumine. Dans, tous les cas, leur élan ne pourra se maintenir si un système d'approvisionnement en intrant de qualité leur est proposé à travers d'installation d'un privé à proximité.
166. Ce qui ressort donc de ces interventions dans les trois pays est que la durabilité des interventions et des résultats en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle dépend : (i) du renforcement des capacités techniques des producteur(trice)s par de l'appui/conseil de qualité fourni par les services publics ou privés (ii) de la mise en relation entre producteurs et fournisseurs de semences et d'équipements de qualité (recherche, programmes d'appui et secteur privé) ; (iii) de la mise en place d'organisations professionnelles agricoles pour assurer les services d'appui/conseil techniques et faire face aux problématiques de marché qui conditionnent l'impact sur la sécurité alimentaire ; (iv) le développement d'approches innovantes qui lient nutrition et sécurité alimentaire en s'appuyant en particulier sur les femmes.

Tableau 8 – Récapitulatif des résultats et effets du projet, sur base des sites visités

Intitulés	Guinée			Sénégal			Togo		
	Sites échantillon	Hamdalaye	Dhéppal	Koudékhouré	Colibantang	N'Gary	Dar Salam	Naki-Est	Kangounou
Bénéficiaires	45 dont 32 femmes (1 200 m ² /personne)	10 dont 4 femmes. En réalité chacun d'eux a servi 2 à 5 personnes en plus (162 m ² /pers.)	40 dont 30 femmes. Environ 4-6 autres personnes utilisent la pépinière & les équipements du bénéficiaire (84m ² /pers)	-1GVF «Kambè »: 50 membres bénéficiaires dont 48 femmes -26 bénéficiaires non membres GVF -Riz : 16,25 ha & 0,25ha/bénéficiaire - Femmes : riz &	15 ménages officiellement en réalité 30 femmes pour 3,75 ha riz (0,25 ha pour 2 personnes au lieu d'une)	20 ménages officiellement et en réalité 4 groupements (70 personnes, toutes femmes) 4ha riz	(i) 1 Groupement de femmes de 33 pers. (ii) 10 avicultrices sur 95 dans la commune (iii) 2 sur 11 auxiliaires villageois d'élevage dans la commune (iv) 1 pépiniériste	(i) 2 groupements: GVF Kromnakro (33 femmes membres); GVMixte Yédissoun (25 membres dont 10 femmes) (ii) 1 sur 4 auxiliaires villageois d'élevage dans la commune	
Engrais	-	-	-	- Engrais: 70 sacs livrés au village (25 kg ADP ou NPK+50 kg urée/personne) dont 1 875 kg pour le riz. Le reste pour le maraîchage	Riz : 750 kg urée + 375 kg DAP Maraîchers :	Riz : 1 tonne urée + 500 kg DAP Maraîchers : 3 sacs NPK+3 sacs d'urée	20 sacs urée pour maïs et reste en stock à distribuer pour riziculture et maraîchage	Engrais pour 0,5 ha/personne de maïs: 1 sac urée + 1sac NPK par bénéficiaires reste en stock à livrer pour riz & maraîchage	
Semences	- Maraichère: 45 Kit 1 - 1 Kit 1: 25 g de tomate ; 100 g d'oignon et 25 g de piment	- Maraichère : 10 Kit 1 - 1 Kit 1: 25 g de tomate ; 100 g d'oignon et 25 g de piment	- Maraichère : 40 Kit 2 - 1 Kit 2: 25 g tomate; 100g aubergine et 25 g de piment	(i) semence de riz: 1 300 kg (25 kg/personne) (ii) Semences maraichères: oignon 500g & sachets de tomate, chou, aubergine, gombo, piment, pastèque, melon, jaxatu...	Riz : 300 kg Maraîchers : oignon 500g & sachets de tomate, chou, melon, aubergine, gombo, piment, pastèque, jaxatu	Riz : 400 kg Maraichères : oignon 500g & sachets de tomate, chou, aubergine, gombo, piment, pastèque, melon, jaxatu...	En stock toujours à répartir courant 2010		
Equipements	- Maraichère : 45 Kits 1 - 1kit1: 1 houe + 1arrosoir	- Maraichère:10 Kits 1 - 1kit1: 1 houe + 1 arrosoir	- Maraichère:40 Kits 2 - 1kit2: 1 houe + 1 arrosoir	4 arrosoirs, 4 plantoirs, 4 transplantoirs, 2 pelles rondes, 2 pelles carrées et 2 râteliers pour groupe (plus 1 pulvérisateur et 1loupe)			- Pépiniériste Naki-Est uniquement : 1 grillage, 1pioche, 1 pelle, 1 arrosoir, 1 transplantoir, 1 râteau, 1 ficelle, 1 sécateur, 1000 sachets dont 800 utilisés - Auxiliaire vétérinaire : glacière, bon pour vaccin, déparasitants volailles - Avicultrices: 1 porte, 1 mangeoire, 1 abreuvoir, 1 sachet de vitamine - Les équipements de maraîchage et de riziculture sont en		
Formations	45 formés	10 formés	40 formés	76 formés			Pépiniériste, avicultrices (+ époux à Kangounou), AVE		

Intitulés	Guinée			Sénégal			Togo	
Sites échantillon	Hamdalaye	Dhéppal	Koudékhouré	Colibantang	N'Gary	Dar Salam	Naki-Est	Kangounou
Productions moyenne par bénéficiaire	Total: 412 kg -tomate : 48 kg -oignon: 177,4 kg -piment : 186,6kg -Vente : 89%	Total : 418,45 kg -tomate : 106,5 kg -oignon : 175 kg -piment : 136,95kg -Vente : 87%	Total : 2 351,6 kg -tomate : 156 kg -aubergine : 940 kg -piment : 1 255,6kg Vente : 87%	Riz paddy 1/4 ha : 200kg Rendement avant: 300 kg/ha Avec projet : 800 kg/ha Augmentation : 267% Vente : tout au plus 25% Maraîchage : semence arrivées en retard 5 651 kg pour le village En général Vente : 70%	Riz paddy ¼ ha: 600 kg Rdt avt: 1 300 kg/ha Avec projet:2 400 kg/ha Augmentation: 85% Vente : 0% Maraîchage : 5 971 kg pour le village En général produits vendus : 90%	Riz paddy ¼ ha: 500 kg Rdt avt: 1 100 kg/ha Avec projet:2 000 kg/ha Augmentation: 82% Vente : 1/3 vendu Maraîchage : détruit par manque d'eau & parasites. En gnrl vendus : 90%	- Avicultrices: effectifs ont été multipliés en moyenne par 5,8 (entre 1,6 et 13,4) (effectif moyen avant projet (40 volailles) - AVE: prestations multipliées par 1,33 (effectif vacciné par an avant projet: 1100 volailles par les vaccinateurs actifs) (iii) Pépiniériste: quelques plants avant maintenant avec le projet 800 plants. Absence de marché. 15 seulement ont pu être vendus.	- Avicultrices: effectifs augmenté de 37% (38 volailles avant, 53 avec le projet) -AVE (nouveau): 500 volailles vaccinées -Producteurs maïs: Rdts: 900 kg/ha avant; 1 600 kg/ha avec projet soit augmentation de 78%
Revenu moyen par bénéficiaire	Total: 768 300 FGN -tomate: 28 000 FGN oignon:588 000FGN -piment:277 500 FGN Bénéfice: 200 000 FGN	Total : 913 667 FGN tomate : 80 500 FGN oignon : 612 000 FGN piment : 195 600 FGN Bénéfice:338 667 FGN	Total : 1 303 680 FGN -tomate : 89 72FGN aubergine: 996 000 FGN -piment : 217 800 FGN Bénéfice: 678 680FGN	Bénéfice Riz : 37 125 F CFA Maraîchage : 40 000 F CFA	Bénéfice Riz : autoconsommé Maraîchage : 32 500 F CFA Revenu doublé	Bénéfice Riz : 22 500 F CFA Maraîchage : 0	- Avicultrices: bénéfice moyen : 40 000 à 50 000 F CFA -AVE: 25 000 à 30 000 F CFA/campagne -Pépiniériste: pas de marché pour les plants (perte)	- Avicultrices: pas encore de changement par rapport à avant : moyenne 20 000 à 50 000 F CFA - Auxiliaire d'élevage: nouveau avec 5 flacons dont 1 500 F CFA/flacons de bénéfice (soit total: 7 500 F CFA)
Réduction de la réduction de l'insécurité alimentaire	Avant : 3-4 mois d'autoconsommation Avec le projet 2-3 mois de plus	Avant : 3-4 mois d'autoconsommation Avec le projet	Avant : 4-5 mois d'autoconsommation Avec le projet 2-3 mois de plus	Avant : 4-7 mois d'autoconsommation Avec le projet : pas encore de changement	Couverture des besoins alimentaire avant: 3-8 mois après :1-2 mois de plus	Couverture des besoins alimentaire : avant: 7-8 mois après: 2 mois de plus	Couverture des besoins alimentaire : avant: 3-6 mois après: 1-3 mois de plus	Couverture des besoins alimentaire : avant: 6-7 mois après: pas encore de changement

NB : * Kit 1 : Kit 1 : 25 g de tomate ; 100 g d'oignon et 25 g de piment + 1 houe + 1 arrosoir

5.5. Impact immédiat et potentiel

5.5.1. Impact du soutien à la Coordination Régionale FAO urgence et Réhabilitation

167. Le projet 908 a contribué à développer les capacités sous-régionales de la FAO en matière d'urgence et de réhabilitation. Depuis 2006, avec le soutien continu du Gouvernement de Suède dont le projet 908 représente environ 18% des financements globaux de ce bailleur, mais aussi avec l'appui d'autres partenaires, cette cellule sous-régionale de coordination comprenant une équipe restreinte, est devenue en 2010, en raison de la réforme de TCEO, un Bureau sous-régional de coordination et de support technique aux opérations d'urgence et de réhabilitation pour la sous-région Afrique de l'Ouest et du Sahel.
168. Le Bureau a maintenant pour mission principale de faire exécuter la vision humanitaire sur 5 ans (2009-2013) définie dans le cadre stratégique de la division TCEO. Aux fonctions de coordination et de production d'informations stratégiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, s'ajoutent maintenant celles de support technique aux opérations dans les pays à travers la capitalisation des acquis et des expériences, la communication et le développement des partenariats stratégiques..
169. Le soutien du gouvernement de Suède en faveur de cette unité de coordination urgence et réhabilitation qui s'est transformée en 2010 a donc permis une plus grande visibilité institutionnelle de la FAO en matière humanitaire au niveau sous-régional et de faire la liaison avec le Bureau régional de la FAO en Afrique de l'Ouest basé à Accra éloigné des centres de décision opérationnels à Dakar et avec le siège. C'est indéniablement un succès au niveau institutionnel pour la FAO en général et pour la division TCEO en particulier au regard de la qualité des prestations offertes par cette équipe.

5.5.2. Impact des distributions sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables

170. La durée du projet est trop courte pour mesurer de façon réelle l'impact à long terme et ce, d'autant que certaines opérations sont encore en cours au Togo. Cependant, les entretiens effectués sur le terrain et les données disponibles permettent de tirer quelques impacts du projet au niveau des bénéficiaires.
171. Les investissements du projet ont touché au total 121 districts et deux camps de réfugiés en Guinée, 115 villages au Sénégal, 2 communes comptant 73 villages au Togo totalisant près de 50.000 bénéficiaires directs et indirect.
172. D'une façon générale, on peut raisonnablement penser que les distributions d'intrants et d'équipements de bonne qualité ont sans doute permis d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle au travers d'une augmentation du disponible, des revenus et de l'épargne des ménages bénéficiaires. Toutefois, cet impact a été réduit en raison des retards dans les distributions, du manque d'appui/conseil et de suivi technique de la part des opérateurs et du faible niveau technique et organisationnel des bénéficiaires qui n'a pas été compensé par des programmes adéquats en particulier pour les questions de commercialisations des productions agricoles/élevage
173. Les résultats des entretiens sur le terrain avec les bénéficiaires indiquent que les améliorations de revenus et de productions ont permis de réduire en moyenne de un à trois mois, leur période de soudure en Guinée, de un à deux mois au Sénégal (sauf à Colibantang où aucun changement n'est encore perceptible), de un à trois mois au Togo (sauf à Kangounou, où aucun changement n'est encore observé). Au Togo au cours le projet a permis aux bénéficiaires d'obtenir des niveaux de revenus de 25 000 -30 000 F CFA de bénéfice/campagne à Naki-Est (52 – 62 US \$) et de 20 000 -50 000 F CFA/campagne à Kangounou (41- 103 \$ US), tandis qu'en Guinée, le revenu moyen par ménage s'est élevé à 2 461 989 francs guinéens soit environ 373 US\$.

174. L'augmentation des revenus a permis aux ménages bénéficiaires d'acheter des aliments, de supporter les frais de scolarité, de santé et sociaux (baptême, mariage, funérailles). En outre, grâce à ces revenus, 13% ont pu acheter des ovins/caprins pour l'élevage (Sénégal et Guinée), 13% en Guinée ont acheté des terrains d'habitation, 33-50% de l'engrais (Sénégal) ou de la matière organique (Guinée) pour le maraîchage, 13% pour l'équipement et la réfection de maisons d'habitation. Les entretiens, avec les non bénéficiaires, confirment l'aisance dont jouit des bénéficiaires à supporter les dépenses de leurs ménages et à améliorer le cadre de leur vie.
175. La formation et l'appui aux pépiniéristes a permis d'augmenter leur production de plants mais n'a pas eu un impact significatif sur la plantation des communautés principalement en raison de l'absence de marché (absence de marché, manque d'argent dans les écoles pour l'achat de plants, faible demande). Cette constatation commande qu'une telle activité ne soit plus poursuivie, en l'absence de stratégie ou d'acteurs intéressés pour en faire une activité porteuse.
176. La mise en œuvre du projet a également permis de soutenir le milieu associatif dans les trois pays concernés à travers les contrats de prestations de service et de dynamiser le secteur privé et compétences locales. Les entretiens auprès d'eux ont permis de comprendre qu'ils en ont tiré d'excellents enseignements, qui leur permettront d'améliorer leurs prestations. Le partenariat leur a également permis de conquérir de nouveaux publics, de se faire de l'assise voire de consolider leurs actions.

5.6. Efficacité globale de l'intervention

5.6.1. Résultat de l'analyse SWOT pour la coordination régionale FAO urgence et réhabilitation

177. Une analyse SWOT a été réalisée avec l'ensemble de l'équipe du Bureau sous-régional permettant de prendre en compte les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de cette structure – Cf. annexe 7.
178. Les principaux atouts de cette structure sont une excellente relation de collaboration avec la représentation, son capital humain et une bonne cohésion au sein de l'équipe qui a été rendue possible grâce à un management participatif du coordinateur, l'excellente visibilité du BSR au niveau des instances de coordination basées à Dakar qui a investi en 2010 dans le développement d'une stratégie de communication institutionnelle, une très forte collaboration FAO/PAM pour produire de l'information stratégique de qualité en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, une contribution active et efficace à l'amélioration du Cadre Harmonisé conjointement avec le CILSS et les autres partenaires impliqués, le développement d'une vision, d'une cohérence et d'une stratégie sous-régionale pour la FAO urgence et réhabilitation, le renforcement des capacités des ERCU dans les pays (IPC en Côte d'Ivoire, distribution des kits nutrition) et enfin la capacité à réaliser un plaidoyer et à mobiliser des fonds en faveur des ménages vulnérables.
179. Cette structure est néanmoins confrontée à un certain nombre de contraintes dont la principale est le manque de ressources financières et une dépendance trop forte vis-à-vis des projets qui occasionne une instabilité des ressources humaines, affaiblit le poids de la FAO/BSR vis-à-vis de ses partenaires en particulier le PAM et l'UNICEF et rend difficile le support méthodologique aux ERCU dans les pays. Comme autres contraintes, les liens fonctionnels insuffisamment activés par le Siège entre le BSR et les ERCU pour la collecte et la diffusion de l'information stratégique, l'éloignement du Bureau Régional de la FAO Afrique de l'Ouest et enfin, la difficulté à mobiliser des ressources sur la préparation et à la prévention pour faire face aux changements climatiques et aux risques économiques et politiques.
180. Un certain nombre d'opportunités s'offrent à cette structure localisée à Dakar où sont regroupées les principales coordinations des agences UN, des bailleurs de fonds humanitaires et des ONG ; tout d'abord le niveau sous-régional prend de plus en plus d'importance en Afrique de l'Ouest

en raison de l'intégration des politiques et des stratégies en matière humanitaire ; par ailleurs, le cadre stratégique de TCEO/Rome lui donne maintenant un poids institutionnel plus important pour traduire dans la sous-région la stratégie opérationnelle de la division afin de permettre aux pays de rédiger leurs plans d'actions et venir en support aux ERCU dans les pays à travers la capitalisation des acquis et des expériences.

181. Il se trouve néanmoins menacé par plusieurs facteurs : la réduction des ressources humaines (2 contrats internationaux ont été arrêtés dernièrement et convertis en contrats nationaux et 2 postes ont été fermés) en raison de la contraction des ressources financières entraînant des surcharges de travail sur l'équipe et entravant certaines fonctions du Bureau ; la complexité de sa mission qui concerne à la fois le lien avec la Représentation FAO, le Bureau régional RAF et le Bureau sous-régional SFW basés à Accra, les ERCU dans les pays et TCEO à Rome ; le risque de disparition du CAP Afrique de l'Ouest en 2012 en raison du faible intérêt de certains partenaires majeurs du système des NU qui disposent d'autres mécanismes de financement pour répondre aux urgences ; sa trop forte dépendance vis-à-vis des ressources extérieures pour produire de l'information en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, alors que c'est une fonction normative stratégique pour défendre la mission de la FAO dans la sous-région, réaliser des analyses de situation et orienter les décisions des partenaires gouvernementaux ; enfin, la difficulté à mobiliser des fonds pour la préparation, la prévention des risques et la réhabilitation

5.6.2. Résultat de l'analyse des forces et faiblesses pour la composante appui aux ménages vulnérables

182. Les principales forces de la composante 2 sont un bon ciblage sur des zones vulnérables, globalement l'excellente qualité des semences distribuées qui sont adaptées au milieu, précoces et prolifiques, une bonne sensibilité au genre, des choix d'appui relativement pertinents pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle (riziculture, maraichage, aviculture) et enfin, un impact en terme de nombre de bénéficiaires touchés (près de 50.000 dont une majorité de femmes) et une amélioration de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages par une augmentation du disponible et des revenus.
183. Les principales contraintes sont une approche descendante du projet et des critères de ciblage trop complexes dans le document de projet au regard de l'ampleur du problème dans les zones ciblées par le projet et des réalités socio-culturelles locales, des retards dans la distribution des intrants avec des distributions qui ne sont pas achevées au Togo alors que le projet est clôturé depuis juin 2010, des formations techniques et en éducation nutritionnelle insuffisantes sur le plan quantitatif et qualitatif, une synergie limitée avec les autres opérateurs intervenant sur le terrain limitant la durabilité des interventions, une implication trop faible des services techniques déconcentrés et une faible communication des équipes nationales FAO avec les ministères de tutelle, des performances mitigées des opérateurs et un manque de suivi des opérateurs par les équipes nationales de la FAO chargées d'exécuter le projet, une carence dans l'appui organisationnel en particulier pour améliorer la commercialisation des productions agricoles, un manque de sensibilité du projet aux questions environnementales.

5.6.3. Bilan global de l'intervention du projet

184. Le projet 908 qui s'inscrit comme une continuité des financements du Gouvernement de Suède depuis 2006 en faveur de la FAO urgence et réhabilitation lui a permis de s'implanter durablement dans la sous-région Afrique de l'Ouest et du Sahel et de démontrer sa capacité à produire de l'information stratégique de qualité, de coordonner son travail avec les autres intervenants humanitaires, de mobiliser des fonds et de mieux planifier les interventions sur le terrain.

185. Néanmoins, il reste à améliorer le cadre de collaboration avec les ERCU, les représentations FAO dans les pays et TCEO afin d'améliorer la qualité des interventions auprès des ménages vulnérables, et à innover en terme d'approches et de stratégies d'appui, en particulier en intégrant nutrition et sécurité alimentaire. La réforme engagée par TCEO depuis 2009 va dans ce sens en élargissant le mandat du Bureau sous-régional pour l'urgence et la réhabilitation qui devient un organe clé pour améliorer la préparation et la réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles. Néanmoins ce Bureau se trouve actuellement confronté à des menaces fortes sur le plan financier et humain en raison de sa trop forte dépendance aux ressources des bailleurs de fonds à travers le financement de projets à court terme. Il se trouve ainsi affaibli sur le plan institutionnel auprès des autres structures de coordination de Dakar qui disposent de ressources propres pour leur fonctionnement alors que son équipe a démontré une très forte dynamique et de fortes capacités dans ces instances sous-régionales.
186. En dépit d'un retard important (6 mois) dans le déblocage des fonds, le projet 908 a permis d'améliorer la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de près de 50.000 bénéficiaires en Afrique de l'Ouest qui étaient réellement dans une situation de grande vulnérabilité. Ceci a été permis grâce à un choix pertinent des activités et l'excellente qualité des semences distribuées qui ont permis d'augmenter la production agricole et avicole, de soutenir des stratégies de diversification et d'augmenter les revenus des ménages vulnérables afin d'améliorer leur accès aux aliments et leurs conditions de vie. Les femmes ont été majoritairement touchées par ce projet.
187. Ces résultats sont néanmoins fragiles en raison de la durée trop courte de l'intervention, du manque d'appui conseil technique et organisationnel pour pérenniser les acquis et faire face à l'environnement économique sous-régional de plus en plus difficile tant sur le plan environnemental qu'économique. Il est à regretter que dans certains pays, les services publics centraux et décentralisés n'aient pas toujours été suffisamment associés aux activités du projet. La durabilité des interventions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle est faible au regard de la non prise en compte du lien entre l'amont et l'aval des filières, entre la production et le marché à travers le soutien à des organisations professionnelles agricoles. Ce type de projet d'urgence montre ainsi ses limites et l'importance de faire le pont avec les programmes de développement afin d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel des ménages vulnérables d'Afrique de l'Ouest.

6. Conclusion et Recommandations

6.1. Conclusion

188. Aujourd'hui les populations d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont massivement et structurellement vulnérabilisées par des chocs climatiques, économiques et politiques qui se conjuguent et les entravent pour sortir de la trappe à pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.
189. Les partenaires humanitaires s'organisent et se coordonnent de plus en plus pour faire face à des chocs et, de plus en plus, au vu de l'ampleur de la vulnérabilité soutenir des stratégies, pour préparer et prévenir les crises. Les stratégies ont donc pour but d'une part d'amortir les chocs en développant une capacité de résilience au sein des communautés locales et, d'autre part, de permettre aux Etats de faire face aux crises. Elles permettent donc de sortir de la vision linéaire urgence/ réhabilitation/ développement en proposant des approches et des actions davantage pragmatiques, souples, fluides et innovantes. C'est dans ce cadre que TCEO a adopté l'approche GRC comprenant la préparation, la prévention et la réponse aux urgences et à la réhabilitation.
190. Le Bureau sous-régional est une structure jeune (créée en 2006) qui a su démontrer d'excellentes performances dans sa mission de coordination avec les partenaires humanitaires d'Afrique de l'Ouest en raison principalement de fortes compétences au sein de l'équipe, de capacités de négociation et de communication institutionnelle, d'une bonne réactivité vis-à-vis des Gouvernements et des ERCU, d'une bonne articulation avec les instances sous-régionale de la FAO à Accra et celles intergouvernementales comme le CILSS/AGRHYMET. Le CILSS a ainsi bénéficié de l'appui technique de la FAO pour bonifier sa méthodologie d'analyse de la vulnérabilité au Sahel mais, faute de financement, les enquêtes d'analyse sur la vulnérabilité au Sahel ne sont pas opérationnelles dans les pays pour permettre aux gouvernements et aux décideurs humanitaires de planifier leurs interventions.
191. L'ensemble des partenaires humanitaires rencontrés par la mission a reconnu la qualité des prestations de cette équipe pourtant peu nombreuse et dont le nombre a été encore restreint en 2010 suite à des contraintes budgétaires.
192. En accord avec la réforme de la division TCEO en 2009, le Bureau s'est doté en 2010 d'un cadre stratégique sous-régional qui doit soutenir l'élaboration des plans d'actions par pays. C'est un point très fort pour TCEO et la FAO au niveau sous-régional qui a réussi à avoir une excellente visibilité institutionnelle en matière humanitaire que le projet 908 a contribué à renforcer.
193. Ce Bureau est actuellement confronté à une problématique difficile qui le menace : d'une part, avec les nouvelles orientations de TCEO sa mission est élargie et on lui demande d'être plus performant en soutenant la vision stratégique de la division, en capitalisant sur les acquis à partir des expériences terrain afin de défendre une démarche qualité et une culture de résultats.
194. D'autre part, il est actuellement confronté à une réduction de son personnel, consécutive à la diminution des ressources. Ce Bureau n'est pas financé par le Programme régulier comme pour le PAM et l'UNICEF mais uniquement à partir des ressources des projets et les bailleurs préfèrent financer directement les opérations au niveau des pays en faveur des populations vulnérables.
195. Par ailleurs, sans lien hiérarchique avec les ERCU qui dépendent directement de la division TCE, le BSR n'a ni mandat ni ressources pour superviser les opérations sur le terrain, en particulier pour les projets à dimension sous-régionale alors qu'ils dépendent des résultats du terrain pour se pérenniser. Le financement de la structure doit amener à une amélioration des opérations sur le terrain pour démontrer l'importance de soutenir une telle structure. Le projet 908 a pâti de cette difficulté car il y a un gap entre les résultats de la composante « appui à la Coordination » et ceux des

composantes « appui aux groupes vulnérables » en particulier. TCEO devrait tirer leçon de cette situation qui touche à une question institutionnelle au sein de la division.

196. Concernant l'appui aux ménages vulnérables, au vu de l'ampleur du problème de sécurité alimentaire dans certaines zones d'Afrique de l'Ouest et du Sahel et de la durée de vie trop courte des projets d'urgence, il convient d'assouplir les systèmes de ciblage des bénéficiaires en les associant à la définition des critères et au processus de sélection. Il est donc préférable à l'avenir de se limiter à cibler les zones affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et accepter qu'en dernier lieu ce sont toujours les communautés locales qui ont le dernier mot. Les projets d'urgence sont souvent peu sensibles aux aspects sociologiques et développent des approches trop descendantes. Il est important de faire confiance aux capacités sociales locales de redistribution qui échappent totalement au monde de l'expertise. En effet, même si les bénéficiaires ne sont pas toujours les plus vulnérables, il existe au sein des communautés des systèmes de redistribution informels incontournables pour assurer la cohésion sociale qui sont souvent plus performants que les critères définis ex-ante par des experts qui n'ont qu'une connaissance réduite et fragmentaire des problèmes de vulnérabilité au sein des communautés. Il est cependant important que la FAO continue de véhiculer les principes du droit à l'alimentation au travers d'activités de plaidoyer, et d'encourager puis de contrôler un ciblage des aides vers les plus vulnérables.
197. Les activités promues par le projet ont été pertinentes tant dans leur choix que dans la qualité des aides distribuées, en particulier pour les semences. En dépit d'un retard dans les distributions, les résultats sont encourageants sur le plan de la production agricole et des revenus. En Guinée chaque bénéficiaire a touché 200 999 FGN à 678 680 FGN en cultures maraîchères ; au Sénégal : 22 500 F CFA/bénéficiaire en riziculture et 12 500 à 14 500 F CFA/bénéficiaire en cultures maraîchères ; au Togo : 35 000 à 45 000 F CFA/avicultrice, 20 000 -50 000 F CFA/campagne/AVE. Les revenus procurés par les activités ont été réinvestis prioritairement dans les dépenses familiales : 13% des bénéficiaires ont pu acheter des ovins/caprins pour l'élevage (Sénégal et Guinée), 13% en Guinée ont acheté des terrains d'habitation, 33-50% de l'engrais (Sénégal) ou la matière organique (Guinée) pour le maraîchage, 13% pour l'équipement et la réfection de maisons d'habitation. En terme d'impact le projet 908 a permis de réduire en moyenne de un à trois mois la période de soudure en Guinée, de un à deux mois au Sénégal (sauf à Colibantang où aucun changement n'est encore perceptible), d'un à trois mois au Togo (sauf à Kangounou, où aucun changement n'est encore observé).
198. Le projet 908 a néanmoins présenté plusieurs insuffisances liées à sa conception et sa mise œuvre. En premier lieu, la stratégie du projet a prévu de s'appuyer sur différents organes FAO pour le mettre en œuvre mais n'a pas prévu de financer des activités, permettant de relier les niveaux macro et micro afin de faire de ce projet un tout cohérent. Ce lien pourrait être promu au travers de la diffusion des documents produits, l'organisation de séances d'information à l'intention des équipes et des acteurs des pays, l'organisation d'ateliers thématiques de soutien à la mise en œuvre, la mise à niveau sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité des populations au niveau régional etc. Par ailleurs, les services publics déconcentrés ont été impliqués dans le ciblage des zones vulnérables mais ils ont joué un rôle peu actifs dans l'appui/conseil technique et, au niveau central, ont été peu informés des résultats globaux du projet. Les programmes de formation dispensés par les ONG ont été peu efficaces sur le plan technique en raison des durées trop courtes et du manque d'accompagnement des bénéficiaires lors de leur application et, les formations en éducation nutritionnelle ont été globalement insuffisantes. Enfin le suivi des réalisations a été insuffisant car cette activité n'a pas été inscrite dans les TDR lors du recrutement des prestataires du Togo, a été pris en compte pour les opérateurs du Sénégal et de Guinée mais a été faiblement exécuté faute de suivi qui aurait pu être réalisé par les services techniques déconcentrés mais qui n'a pas eu lieu faute de lignes budgétaires. Enfin, comme dernière faiblesse, une durabilité des interventions partielle faute de relier ce projet d'urgence à des programmes de développement en développant des complémentarités / synergies avec d'autres intervenants locaux afin de permettre aux bénéficiaires

de s'organiser eux même pour s'approvisionner en intrants et matériel agricole de qualité et résoudre les problématiques de marché, mais aussi bénéficier d'un accompagnement technique de qualité.

6.2. Recommandations

6.2.1. Recommandation aux gouvernements de la sous-région

199. **Recommandation 1** : Activer le cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité amélioré avec des éléments de l'IPC, et s'appuyer sur le CILSS/ AGRHYMET avec la collaboration des bailleurs de fonds pour établir des consensus rapide et décider au sein des coordinations humanitaires là où le CILSS l'estime possible.
200. Le Cadre harmonisé amélioré est pertinent pour aboutir rapidement à un consensus sur une situation humanitaire, améliorer la prise de décision, la programmation et la communication. Cet outil peut être utilisé annuellement par les coordinations humanitaires basées à Dakar et les gouvernements en particulier dans des pays où les services statistiques font défaut afin de décider rapidement sur la gravité d'une crise et sur les interventions à financer (allocations aux pays pour prévenir les risques et réhabiliter des territoires et aux groupes socio-économiques vulnérabilisés).
201. Il est néanmoins nécessaire de mobiliser des fonds pour activer le cadre harmonisé de la vulnérabilité du CILSS en Afrique de l'Ouest en finançant annuellement la réalisation de trois à quatre enquêtes pays sur la vulnérabilité dans le but de dresser une situation de référence qui permettra aux décideurs humanitaires de mieux suivre les évolutions sur le moyen-long terme en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

6.2.2. Recommandations au Gouvernement de Suède et aux bailleurs de fonds en général

202. **Recommandation 2** : Financer des projets sous-régionaux fondés sur des stratégies et des activités innovantes en matière de préparation aux urgences, de prévention et de réhabilitation de territoires ruraux vulnérabilisés.
203. Le but est de s'appuyer sur le lien entre le contexte macroéconomique et celui des ménages bénéficiaires pour agir sur les déterminants des crises alimentaires et développer des capacités de résilience au sein des communautés rurales. Ces projets devraient être exécutés sur au moins 2 ans en développant des partenariats stratégiques gagnants avec le PAM, les ONG et les organisations de bénéficiaires.
204. **Recommandation 3** : Stimuler la création d'un Fonds Humanitaire pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, géré par la FAO.
205. Ce fonds sur 4-5 ans pourrait être une véritable innovation en permettant de soutenir une vision politique humanitaire de la FAO / TCEO au niveau sous-régional à moyen terme, ainsi qu'une approche programme et une gestion basée sur les résultats.
206. Le fonds peut être alimenté par d'autres contributeurs (ECHO, OCHA, OFDA, coopérations bilatérales comme la Suède, etc.). Il prévoirait des mécanismes de décaissement en faveur des zones / groupes affectés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition en fonction des indicateurs qualitatifs et quantitatifs de vulnérabilité suivis dans la sous-région par les services publics et les partenaires humanitaires (cf. cadre harmonisé). Il permettrait aux gouvernements de la sous-région d'agir, indépendamment des projets, pour prévenir les risques et amortir rapidement les chocs grâce à des mécanismes internes de décaissement souples, et rapides dans le but d'améliorer les réponses et la résilience globale des communautés rurales ouest africaines. Il serait géré par la FAO et potentiellement domicilié au BSR, à qui seraient dans ce cas conférés les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette gestion.

6.2.3.Recommandations à TCEO / Rome

207. **Recommandation 4** : Mobiliser des ressources internes à la division TCEO pour permettre au Bureau sous-régional de devenir une structure durable de Coordination humanitaire et de veille sur l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de la sous-région Afrique de l'Ouest et du Sahel.
208. Le but est de fournir au BSR les moyens de renforcer les capacités des gouvernements de la sous-région à prévenir et gérer les risques climatiques, économiques et politiques ; lancer les alertes à temps ; préparer et coordonner les réponses ; redéployer rapidement des capacités d'urgence et de réhabilitation dans les pays et enfin, asseoir des activités de plaidoyer grâce à un service de communication performant. Il semble nécessaire de mobiliser des ressources à l'intérieur de la division pour soutenir l'exécution des activités de ce Bureau qui a besoin de renforcer son équipe en moyens humains et financiers.
209. La mission de veille contribue à améliorer l'articulation entre urgence et développement. Elle devrait s'appuyer sur la production régulière d'informations stratégiques de qualité liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec la collaboration et la participation des services publics nationaux et intergouvernementaux, des coordinations humanitaires basées à Dakar et des ERCU dans les pays de la sous-région. C'est une fonction normative de la FAO importante pour appuyer les ministères techniques dans les pays, les structures intergouvernementales régionales (CILSS et Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest/CEDEAO) et les décideurs.
210. **Recommandation 5** : Confier la responsabilité de la supervision technique au BSR pour des projets à dimension sous-régionale, en lien avec les divisions techniques appropriées, afin de soutenir la qualité des opérations sur le terrain et lui permettre de capitaliser les acquis. Conférer un rôle renforcé au BSR en termes de diffusion de directives pour le suivi-évaluation et de soutien au renforcement des capacités de la sous-région, tout en garantissant les ressources financières et humaines adéquates pour couvrir cette responsabilité additionnelle.
211. Les projets à dimension sous-régionale devraient soutenir des innovations techniques, institutionnelles et partenariales en matière de préparation aux urgences, prévention et réhabilitation. Le BSR pourrait ainsi être un **laboratoire d'innovation** en faveur des pays de la sous-région et donc, s'appuyer sur cette démarche innovation et qualité pour convaincre les bailleurs à poursuivre le financement de cette structure.
212. **Recommandation 6** : Valoriser le BSR dans sa fonction de production d'information en matière de sécurité alimentaire /GPC, au travers d'un double effort : i) faire appliquer par TCEO aux ERCU leur fonction de collecte et de production d'information en matière de sécurité alimentaire et de nutrition à destination du BSR . ii) Impliquer le BSR dans l'évaluations de la performance des ERCU. Quatre aspects pourraient être pris en considération : (i) volumes financiers mobilisés ; (ii) quantité et qualité de collecte, production d'informations stratégiques liées à la sécurité alimentaire et la nutrition, et diffusion à temps à travers des modes de communication performants ; (iii) collecte d'information pour capitaliser les acquis, identifier les succès et impact auprès des bénéficiaires à partir des dispositifs de Suivi et Evaluations internes aux projets ; (iv) qualité des partenariats avec les ministères et les services publics, la représentation et les opérateurs chargés d'exécuter.
213. La méthode d'évaluation devrait être discutée au cours du prochain atelier annuel d'échange et d'information organisé par le BSR avec l'ensemble des parties prenantes de la FAO chargées d'exécuter les programmes d'urgence et de réhabilitation.
214. **Recommandation 7** : Plaidoyer auprès des bailleurs de fonds pour alimenter le Fonds Humanitaire dans le but de financer des projets à dimension sous-régionale.

6.2.4.Recommandations au Bureau Sous-régional FAO urgence et réhabilitation pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel

215. **Recommandation 8**: Renforcer les partenariats stratégiques entre la FAO et le PAM sur la préparation aux urgences, la prévention et la réhabilitation (échanges d'information, méthode, collaborations technique sur le terrain) et aider les ONG au sein des coordinations à Dakar à s'organiser pour faire davantage partager l'information sur des évaluations thématiques et des succès en matière de méthodes et de pratiques.
216. La FAO à travers le BSR est l'organisation reconnue comme très performante dans sa relation de collaboration avec les ONG. Elle devrait s'appuyer sur cette force et permettre aux coordinations non seulement d'être des cadres de concertation et d'échanges mais aussi de partage de savoir-faire et d'expériences de terrain.
217. **Recommandation 9** : Poursuivre les efforts réalisés par le Bureau en 2010 pour définir une stratégie de communication dans le but d'améliorer sa visibilité institutionnelle.

6.2.5.Recommandations aux Représentation FAO et aux ERCU

218. **Recommandation 10** : cibler les zones/villages à forte vulnérabilités et donner les aides massivement à l'ensemble des populations en laissant les communautés distribuer elles même les aides.
219. **Recommandation 11** : impliquer davantage les services publics décentralisés pour fournir de l'appui/conseil de qualité aux bénéficiaires, informer le niveau central de l'exécution des projets et suivre de façon rapprochée les opérateurs. Au Togo suivre les opérations de distribution pour les campagnes agricoles 2010/2011.

I – TERMES DE REFERENCE

Introduction

1. L'Évaluation de l' «Appui aux activités de coordination du Bureau sous-régional des opérations d'urgence et de réhabilitation en Afrique de l'Ouest et du renforcement des moyens d'existence durables des ménages vulnérables» (OSRO/RAF/908/SWE) est conduite dans le contexte de l'évaluation des projets d'urgence que la Suède a financée en 2009. L'Évaluation a été demandée par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) en tant que bailleur de fonds et elle se terminera en décembre 2010.
2. L'Évaluation du projet OSRO/RAF/908/SWE sera conduite par une équipe de consultants indépendants, avec le soutien d'une fonctionnaire du Bureau de l'évaluation de la FAO (OEDD). L'exercice d'évaluation s'achèvera par la rédaction d'un rapport; ses conclusions seront distribuées et partagées avec le bailleur de fonds et les parties prenantes de l'Organisation, ainsi qu'avec le gouvernement national et les autres partenaires.

1. Contexte

3. L'Afrique de l'Ouest est une région caractérisée par des chocs météorologiques récurrents affectant négativement les rendements agricoles. En plus, les activités acridiennes dans les zones de conflits (Mauritanie, Mali, et Niger), ainsi que l'apparition d'autres prédateurs (chenilles dans les pays côtiers) sont autant des menaces présentes.
4. Pendant la campagne agricole 2007/08, plus de 800 000 personnes ont été affectées par des inondations. De plus, la hausse des prix des produits alimentaires, des intrants agricoles et du pétrole s'est répercutée dans la région et a fragilisé la sécurité alimentaire des ménages urbains et celle des ménages ruraux dépendants du marché. Par suite, la période de soudure 2008 a été difficile pour ces ménages qui ont été contraints d'adopter des mécanismes d'adaptation négatifs tels que l'endettement, la vente de capital productif et la réduction du nombre et de la qualité des repas. Face à cette situation, les organisations humanitaires ont mis en place des programmes d'atténuation, comme des distributions de vivres, d'intrants agricoles, de petits bétails, etc.
5. La campagne agricole 2008-2009 a été nettement meilleure dans un bon nombre de pays de la région. Cependant, les ménages les plus affectés en 2007-2008 ayant eu un accès limité à la terre, aux intrants de qualité ou à de bonnes récoltes, n'ont pas pu reconstituer leur capital productif ou rembourser les emprunts qu'ils ont contractés. De plus, certains ménages parmi les plus vulnérables n'ont pas pu récolter suffisamment et étaient encore dépendants des marchés en 2009 pour se procurer des céréales et toute autre denrée alimentaire.
6. Les enquêtes nutritionnelles menées en 2008 montrent que la situation reste très préoccupante dans certaines régions du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Niger ou du Burkina Faso, où les taux de malnutrition aiguë globale dépassaient les 15%. Au Sahel, environ 4 millions d'enfants de moins de cinq ans continuent de souffrir de malnutrition chronique, et 1,5 million de malnutrition aiguë. Ces taux de malnutrition infantile résultent de causes structurelles liées à la pauvreté et au manque d'accès à une alimentation diversifiée riches en protéines et micronutriments, mais aussi aux aléas climatiques, aux déprédateurs ou aux mouvements de populations.

1.2. Le Bureau

7. Depuis août 2006, la FAO dispose d'un Bureau sous-régional pour les opérations d'urgence et de réhabilitation en Afrique de l'Ouest/Sahel, basée à Dakar.
8. Les fonctions du Bureau sont surtout de coordonner avec ses partenaires l'ensemble des opérations d'urgence et analyse la situation alimentaire dans les différents pays. Des liens étroits ont été établis avec le Comité inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel

(CILSS), les organisations non gouvernementales (ONG) et les services techniques des ministères chargés de l'agriculture.

9. Le Bureau assure aussi la liaison et les échanges d'informations avec le siège et les Unités d'opérations d'urgence et de réhabilitation (UCU) de la sous-région et analyse la situation de la sécurité alimentaire dans le cadre de la prévention et la gestion des crises. Ce réseau permet de mettre à la disposition de la communauté humanitaire des informations et des analyses de type humanitaire.

1.3. Origine du projet

10. Le projet régional « Appui aux activités de coordination du Bureau sous-régional pour les opérations d'urgence et de réhabilitation en Afrique de l'Ouest/Sahel et du renforcement des moyens d'existence durables des ménages vulnérables » (OSRO/RAF/908/SWE) a été conçu dans le cadre du Processus d'appel commun (CAP) Afrique de l'Ouest 2009.
11. Le projet a été approuvé en janvier 2009, pour une durée officielle de 18 mois (jusqu'à juin 2010) et avec un budget de 850 000 Dollars EE.UU. Le budget a été révisé en novembre 2009, en arrivant à 913, 901 dollars EE.UU.
12. L'objectif général du projet était d'améliorer la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel des ménages vulnérables d'Afrique de l'Ouest en renforçant leurs moyens d'existence durables, par le biais de :
 - renforcer les mécanismes de coordination et d'échange d'informations de sécurité alimentaire dans la sous région, et les actions de plaidoyer en faveur de programmes de sécurité alimentaire en nutrition, et
 - renforcer les capacités de production agricoles des ménages vulnérables victimes d'insécurité alimentaire ou de malnutrition dans trois pays de la sous région (Togo, Guinée, et Sénégal).
13. Le volet coordination, géré par des consultants nationaux recrutés dans le cadre du projet et opérants au sein du Bureau sous-régional, a été décliné en cinq axes d'intervention : i) analyse de la situation de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest¹⁰ ; ii) analyse de la situation alimentaire au Sénégal ; iii) activités de plaidoyer en nutrition¹¹ ; iv) partage d'informations générales avec les ONG et le mouvement de la Croix Rouge, et v) formation.
14. Le volet agriculture a été exécuté, dans chaque pays identifié, par des consultants nationaux en collaboration avec les Ministères de l'agriculture et de l'élevage. Ce volet a porté sur la distribution d'intrants (semences, petits bétails, aliments du bétail, vaccins et déparasitants, matériel de pêche) aux ménages les plus vulnérables et sur le renforcement des capacités techniques et managériales des communautés identifiées. Des séances d'éducatives nutritionnelles, centrées sur l'alimentation des enfants et la conservation des graines protéagineuses, ont été aussi organisées.

2. Objectifs de l'Evaluation

15. L'évaluation répond à l'objectif de rendre compte aux Gouvernements des pays bénéficiaires (Togo, Guinée, Sénégal), à la Direction de la FAO et à l'Asdi en tant que bailleur de fonds, des résultats des activités conduites, ainsi que de la pertinence et de l'efficacité de l'approche utilisée par le projet, en fournissant une analyse rigoureuse basée sur des données objectives.

¹⁰ Participation au Groupe de travail régional "Sécurité alimentaire et nutrition; et suivi des campagnes agricoles, des marchés, du développement des populations acridiennes, de la grippe aviaire; Participation aux réunions de la Coordination régionale humanitaire (IASC); Participation au Group de travail régional "Emergency Preparedness"; Participation au Groupe régional « Guinée+6 »; Bonification du Cadre Harmonisé par des éléments de l'IPC; Soutien aux Unités de coordination des opérations d'urgence et de réhabilitation de la FAO dans les pays où cette structure existe (Niger, Tchad, Cote d'Ivoire, Liberia, Guinée. Togo, et Burkina Faso).

¹¹ Participation aux réunions du Groupe de travail régional nutrition et aux initiatives REACH et IYCN; Capitalisation des bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité alimentaire et signature d'une protocole d'accord avec Action contre la faim (ACF) quant à l' "Approche jardin de santé" au Mali.

16. L'évaluation analysera la contribution du projet suédois aux activités du Bureau sous-régional pour les opérations d'urgence et de réhabilitation en Afrique de l'Ouest. Dans la mesure du possible, elle fournira des directives générales et des recommandations sur le travail de la FAO en matière de réponse aux urgences en vue d'améliorer à l'avenir le travail de l'Organisation dans ce domaine.

3. Portée de l'Evaluation

17. L'évaluation couvrira les deux composantes du projet. Elle suivra les normes et standards de l'Evaluation de l'UNEG¹² et évaluera le projet en utilisant les critères de l'OCDE/CAD (comme décrits dans les directives de l'ALNAP pour évaluer les activités humanitaires)¹³ en matière de pertinence, d'efficacité, d'efficacités, de connectivité, d'impact potentiel (dans la mesure du possible) et de perspectives de durabilité. Elle analysera également les résultats du projet en matière d'équité de genre et d'inclusion sociale.

4. Questions à traiter

18. L'évaluation essaiera de répondre aux questions suivantes:

4.1. Pertinence du projet

- Dans quelle mesure les différentes composantes du volet coordination du projet ont-elles répondu à un besoin réel de coordination et d'échange d'information sur la situation d'insécurité alimentaire dans la sous-région?
- Dans quelle mesure les activités du volet agriculture ont-elles répondu aux besoins des groupes vulnérables?

4.2. Qualité et réalisme du plan du projet

- Les activités du projet (en particulier celles du volet agriculture) étaient-elles conçues sur la base d'un processus satisfaisant d'identification des besoins, y compris le choix des différents intrants à distribuer?
- Dans quelle mesure le choix des pays et des régions bénéficiaires de l'assistance agricole a-t-il été basé sur l'identification des besoins prioritaires des zones et populations vulnérables non couvertes par d'autres financements et où la FAO a les capacités nécessaires pour mener à terme une intervention efficace ?
- Dans quelle mesure les différentes parties prenantes au niveau national (Gouvernement, bailleur de fonds, agences des Nations Unies, ONG, et Croix-Rouge) ont-elles participé à la phase de planification des activités du projet?
- Le projet a-t-il identifié et adopté les bons critères¹⁴ dans l'identification des ménages bénéficiaires, en collaboration avec les autorités locales et les communautés locales elles-mêmes? A-t-il permis de faire face aux risques de désinsertion sociale?

¹² Les normes de l'UNEG (2005) visent à faciliter la collaboration entre les différents Bureaux d'évaluation des agences des Nations Unies en s'assurant qu'ils suivent des principes de base dans leur travail. Elles constituent une référence pour renforcer, professionnaliser et améliorer la qualité des évaluations conduites par les Nations Unies. Les standards, qui ont été élaborés à partir des normes, visent à guider la définition du cadre institutionnel de l'évaluation, la gestion et la conduite du processus, et l'utilisation du rapport d'évaluation. Les standards sont également une référence pour évaluer les compétences des évaluateurs et l'éthique du travail (www.uneval.org).

¹³ Evaluer l'action humanitaire en utilisant les critères de l'OCDE-CAD, 2006.

¹⁴ Les critères de sélection incluent: appartenir à la catégorie des ménages principalement agricoles et à faible capacité de production ; ne pas disposer de gros bétails ; posséder peu de têtes de petit bétail ; ne pas posséder d'animaux d'attelage ; ne pas avoir accès à d'autres activités génératrices de revenus substantiels. Parmi ce groupe, la priorité devrait être accordée aux ménages dont le chef était une femme,

- L'approvisionnement en intrants a-t-elle été planifiée au bon moment, en concomitance avec le calendrier des récoltes?
- Les activités de formation (y compris les séances d'éducation nutritionnelle) ont-elles été bien pensées, en tenant compte du niveau d'alphabétisation et de connaissance des ménages et en concomitance avec la distribution des intrants?
- Le plan de travail était-il réaliste et bien conçu, et les rôles et responsabilités définis avec clarté?

4.3. Gestion et mise en oeuvre du projet

- Le projet a-t-il identifié les partenaires les plus appropriés pour sa réalisation dans les trois pays où le projet a été exécuté, à travers une procédure transparente?
- Le projet a-t-il été exécuté en collaboration avec les comités villageois et les organisations paysannes, dans la mesure où pertinent ?
- L'appui administratif et technique (siège, Unité sous-régionale à Dakar, Représentations de la FAO dans les pays) a-t-il été fourni de manière efficace et au bon moment par la FAO ?
- La mise en oeuvre des activités du projet a-t-elle eu lieu dans les délais prévus ou a-t-elle subi des retards? Le cas échéant, quelles en furent les raisons et les conséquences? Des mesures de redressement ont-elles été prises et, si oui, étaient-elles appropriées?
- L'achat des intrants a-t-il été le plus efficace sur le plan de la qualité, le temps de délivrance, l'origine (locale vs. importée)? Les différents intrants (semences, engrais, outils, petit bétail, aliments du bétail, vaccins et déparasitants, matériel de pêche) ont-ils été distribués aux ménages bénéficiaires comme prévu?
- Les activités de formation (y compris l'éducation nutritionnelle) ont-elles été organisées et réalisées comme prévu?
- Les activités du volet coordination ont-elles été réalisées comme prévu, à savoir :
 - Le Bureau sous-régional a-t-il participé activement aux réunions du Groupe régional sécurité alimentaire et nutrition ? Des notes d'analyse sur la situation de la sécurité alimentaire et celle éventuelle d'alerte auprès des décideurs ont-elles été élaborées ?
 - Le Bureau sous-régional a-t-il collaboré avec le CILLS pour l'évaluation des productions agricoles, de l'état des marchés et pour l'identification des zones à risque ?
 - Le Bureau sous-régional a-t-il participé aux ateliers de renforcement des capacités des SAP des pays de la sous-région ?
 - Le Bureau sous-régional a-t-il contribué aux enquêtes de sécurité alimentaire ou nutritionnelles organisées conjointement par le PAM, l'UNICEF, la FAO, en collaboration avec les structures nationales compétentes ?
 - Le Bureau sous-régional a-t-il révisé à mi-parcours le CAP 2010 et préparé le CAP 2011?

4.4. Efficacité et gestion des ressources financières (y compris taux de déboursement)

- Le plan budgétaire était-il approprié pour atteindre les objectifs attendus et permettre la réalisation des activités du projet?
- Le budget du projet a-t-il été révisé? Le cas échéant, dans quelle mesure et pour quelle raison?
- Les ressources budgétaires ont-elles été efficacement utilisées? Dans la mesure du possible, le projet a-t-il utilisé des ressources locales?
- Des retards ont-ils été vérifiés dans la dépense des ressources au niveau local?

4.5. Efficacité: Produits et résultats du projet

- Le projet a-t-il atteint ses produits et résultats spécifiques, à savoir:

dont un ou plusieurs membres actifs était incapable de travailler au champ, dont un enfant était victime de malnutrition aigue

- Les bénéficiaires du volet coordination ont-ils mené des actions davantage coordonnées ? Ont-ils eu accès aux informations pertinentes, relatives à l'évolution de la sécurité alimentaire dans la sous-région ?
- Les structures régionales et nationales ont-elles pris en compte les recommandations nutritionnelles formulées par les acteurs des initiatives sur la nutrition au Sahel ?
- Les ménages bénéficiaires ont-ils augmenté leur production agricole ?
- Les ménages bénéficiaires ont-ils reconstitué leur capital productif (semences, bétail, matériel de pêche, etc.)?
- Les ménages bénéficiaires ont-ils renforcé leurs capacités techniques, managériales et/ou leurs connaissances nutritionnelles ?
- Ces résultats ont-ils contribué à atteindre les objectifs spécifiques du projet, notamment :
 - Le projet a-t-il renforcé les mécanismes de coordination et d'échange d'informations de sécurité alimentaire mis en place dans la sous-région, et les actions de plaidoyer en faveur des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition adéquats ?
 - Le projet a-t-il renforcé les capacités de production agricoles des ménages vulnérables victimes d'insécurité alimentaire ou de malnutrition ?

4.6. Questions homme-femme et d'équité sociale

- Le plan du projet a-t-il évalué correctement, et de manière participative, les besoins des différents groupes (femmes, hommes, différents groupes sociaux)?
- Les femmes (individuellement ou en groupes) ont-elles bénéficié des activités du projet de manière adéquate?
- Le personnel du projet a-t-il dûment tenu compte de la mesure dans laquelle les relations du homme-femme auraient été affectées par le projet, et de la mesure dans laquelle le projet aurait pu soutenir des stratégies de subsistance spécifiques et ciblées?
- Le projet a-t-il fini par renforcer les capacités et le rôle des femmes et des groupes les plus vulnérables dans les communautés?

4.7. Renforcement de capacités

- Le projet a-t-il contribué au renforcement des capacités au niveau local, des agents gouvernementaux ainsi que des agriculteurs (individuellement ou en groupes), afin d'assurer la durabilité des effets des interventions?
- Le projet a-t-il contribué au renforcement des capacités des structures sous-régionales (notamment, FEWS NET et CILSS), des gouvernements nationaux, et des ONG ayant participé à la réalisation du projet, par le biais du partage d'informations sur la situation alimentaire et la nutrition ?

4.8. Connectivité, perspectives de durabilité et suite donnée aux résultats du projet par les bénéficiaires et les institutions locales

- La conception et la mise en place du projet étaient-elles liées, dans la mesure du possible, à d'autres projets d'urgence de la FAO dans les pays?
- Le projet a-t-il tenu compte, dans la mesure du possible, d'une perspective de moyen à long terme pendant qu'il gérait les activités d'urgence et de réhabilitation?
- Les ménages bénéficiaires sont-ils capables de poursuivre les activités commencées par le projet, même sans les ressources financières et le soutien technique?
- Les agents locaux du gouvernement, les organisations paysannes, et les comités villageois ont-ils été impliqués dans la réalisation du projet de manière significative?
- Dans la mesure du possible, le projet a-t-il utilisé des fournisseurs locaux d'intrants pour des raisons de durabilité et afin de stimuler l'économie locale?

- Le projet a-t-il prévu, dès le début, une stratégie de sortie solide, avec des dates limites, une distribution des responsabilités, et la définition des détails pour la poursuite des activités du projet par le gouvernement, les ONG, et/ou les communautés locales?

4.9. Impact (actuel et prévisible) du projet

Dans la mesure du possible, et compte tenu du fait que le projet a été achevé à la fin de juin 2010, l'évaluation essaiera d'identifier les impacts possibles du projet, en particulier pour ce qui concerne:

- l'augmentation des revenus des ménages appuyés;
- l'accès à la nourriture et l'amélioration de la ration alimentaire des ménages;

19. Sur la base de cette analyse, l'équipe d'évaluation tirera des conclusions spécifiques sur les résultats du projet et formulera des recommandations pour les activités supplémentaires à réaliser (par la FAO, les structures sous-régionales ou par les gouvernements) afin d'assurer la durabilité et l'institutionnalisation des résultats et des leçons apprises, y compris la nécessité de donner suite au projet.¹⁵

5. Méthodologie et approche de l'évaluation

20. L'équipe d'évaluation comprendra deux consultants indépendants du projet:
- un(e) expert(e) en évaluation, qui jouera le rôle de chef de l'équipe e qui couvrira l'analyse du volet coordination, et
 - un(e) agronome expert(e) dans la gestion et l'évaluation de projets d'urgence et de développement, qui s'occupera de l'évaluation auprès des bénéficiaires dans les pays.
21. L'équipe consultera les différentes parties prenantes dans la mesure du possible, en triangulant les informations pour valider les données collectées. L'équipe emploiera une gamme variée d'outils, notamment:
- des entretiens avec le personnel de la FAO au siège chargé de l'appui technique et opérationnel du projet;
 - la consultation des documents sur les projets menés par le Bureau sous-régional à Dakar et les Représentations de la FAO dans le trois pays où le projet a été exécuté;
 - des entretiens avec les principales parties prenantes à Dakar et au Togo, en Guinée, et au Sénégal, y compris: le personnel de la FAO, le personnel des agences des Nations Unies et les autres partenaires de l'assistance humanitaire au niveau sous-régional, les agents du gouvernement aux niveaux central et local, et le personnel des ONG chargé de la réalisation du projet (le cas échéant);
 - des entretiens semi-structurés conduits dans un échantillon de villages et ciblant des ménages bénéficiaires de l'assistance du projet;
 - un questionnaire aux bénéficiaires de l'assistance de la FAO en matière d'analyse des informations et/ou aux destinataires des produits d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans les pays de la sous-région.
22. L'équipe d'évaluation définira l'approche méthodologique durant la première semaine de mission dans chaque pays, en consultation avec le personnel de la FAO chargé de l'exécution du projet.
23. L'outil « Forces, Faiblesses, Possibilités, Menaces » (FFPM)¹⁶ sera utilisé pour évaluer les résultats du projet.

¹⁵ A l'avenir, toutes les propositions d'assistance incluront des objectifs détaillés et une indication des principaux intrants et produits considérés nécessaires.

¹⁶ FFPM est un outil de programmation stratégique largement utilisé, également utile dans l'analyse des projets et interventions, afin d'évaluer leurs forces et leurs faiblesses ainsi que leurs perspectives

6. Consultations

24. La mission maintiendra un lien étroit avec le Bureau des opérations d'urgence et de réhabilitation en Afrique de l'Ouest, les Représentations de la FAO et les Ministères de l'agriculture des gouvernements nationaux au Togo, au Sénégal, et en Guinée. L'équipe sera libre de discuter avec les autorités concernées tous les détails du projet, mais elle ne sera pas autorisée à s'engager au nom du gouvernement ou de la FAO.

7. Rôles et responsabilités

25. Une fonctionnaire en évaluation de la FAO finalisera les termes de mandat, en consultation avec le bailleur de fonds et le personnel de la FAO. Elle sera chargée de garantir la qualité de la méthodologie utilisée par l'évaluation et veillera à ce que le rapport final soit conforme aux standards de l'UNEG et aux directives de l'ALNAP en matière d'évaluation de l'assistance humanitaire.
26. OEDD veillera également à ce que le personnel du projet et les parties prenantes soient consultés tout au long du processus d'évaluation. On leur demandera de fournir leurs commentaires sur le premier brouillon du rapport d'évaluation, avant que celui-ci ne soit soumis au bailleur de fonds et autres parties prenantes.
27. Le chef de l'équipe est responsable du rapport final, qui ne reflétera pas nécessairement les idées de la FAO ou du gouvernement national.
28. L'expert agronome finalisera la méthodologie d'enquête, en consultation avec le chef de l'équipe, une fois que il/elle est arrivé(e) dans les pays où les activités ont été exécutées. Il/elle conduira des entretiens avec le personnel de la FAO et les représentants des parties prenantes (gouvernement et ONG), effectuera des visites sur le terrain, et partagera les premiers résultats avec le chef de l'équipe à la fin des missions sur le terrain.

8. Le Rapport d'évaluation

29. Les éléments de preuve rassemblés par l'Evaluation seront consolidés dans le rapport final, dont le plan sera conjointement rédigé par le chef de l'équipe et OEDD sur la base des éléments identifiés ci-dessus et les entretiens initiaux avec les parties prenantes.
30. OEDD a la responsabilité d'assurer la qualité du rapport et de le soumettre au personnel de la FAO dans un délai de quatre semaines après l'achèvement de la mission. Au cours des deux semaines suivantes, les parties prenantes soumettront leurs commentaires et suggestions, qui seront inclus dans le document final s'ils sont jugés pertinents.
31. Le rapport final d'évaluation sera distribué au bailleur de fonds et au gouvernement et il sera publié sur le site web du Bureau de l'évaluation de la FAO.

9. Calendrier et organisation de la mission d'évaluation

32. L'évaluation est provisoirement programmée pour la période 1 novembre – 23 décembre 2010, y compris la rédaction du premier brouillon du rapport.
33. L'expert agronome conduira l'évaluation auprès des bénéficiaires dans les trois pays au mois de novembre. Il/elle partagera les premiers résultats du travail de terrain avec le chef de l'équipe au début de décembre, avant que ce dernier/e se rende à Dakar pour conduire l'évaluation du volet coordination.
34. Une présentation des résultats préliminaires sera faite auprès du personnel de la FAO et des parties prenantes à Dakar à la fin de la mission. Un brouillon de rapport d'évaluation sera préparé par l'équipe d'évaluation pour le 23 décembre et il sera finalisé pour le 30 janvier 2010.

d'avenir. Il est particulièrement utilisé dans les groupes focaux, mais il peut également être adapté aux entretiens individuels.

II – Listes des zones visitées, des principales organisations / personnes rencontrées

Personnes rencontrées par la Chef de Mission

Pays	Organisation	Nom et prénom	Fonction
SENEGAL	FAO	Amadou OUATTARA	Représentant de la FAO Sénégal
SENEGAL	FAO	José Luis FERNANDEZ	Coordonnateur Bureau Sous-Régional FAO pour les urgences et la Réhabilitation
SENEGAL	FAO	Patrick DAVID	Assistant au Coordonateur – Analyste en sécurité alimentaire
SENEGAL	FAO	Ousseynou DIOP	Assistant Programme FAO Sénégal
SENEGAL	Croix Rouge française	Stéphane RICAUD	Représentant Régional de la Délégation Régionale de la Croix Rouge française pour l’Afrique de l’Ouest
SENEGAL	Cabinet du Premier Ministre	Modou Mbacké FAYE	Secrétaire Exécutif du Conseil national à la Sécurité Alimentaire
SENEGAL	OCHA	Noel P. TSEKOURAS	Chef de Bureau Adjoint du Bureau régional pour l’Afrique de l’Ouest et du centre
SENEGAL	COMMISSION EUROPEENNE AFFAIRE HUMANITAIRE	Cyprien FABRE	Chef de Bureau Régional Direction Générale des Affaires Humanitaires et protection civile
SENEGAL	PAM	Naouar LABIDI	Conseillère régionale en Analyse et cartographie de la vulnérabilité Bureau régional pour l’Afrique de l’Ouest
SENEGAL	PAM	William AFFIF	Conseiller régional pour la préparation et la réponse aux urgences
SENEGAL	PAM	Lucas RIEGGER	Conseiller régional pour la préparation et la réponse aux urgences
SENEGAL	ACF	Patricia HOORELBEKE	Représentante du Bureau régional pour l’Afrique de l’Ouest
SENEGAL	Hellen Keller International	Douglas STEINBERG	Directeur Régional Adjoint Bureau Régional pour l’Afrique
SENEGAL	Save The Children	BAKARY	Responsable de la Sécurité Alimentaire pour le Bureau Régional Afrique de l’Ouest
NIGER	FAO	Moustapha NIASSE	Coordonnateur du programme urgence et réhabilitation agricole au Niger
NIGER	FAO	Nourou Macki TALL	Assistant Coordonnateur Unité de Coordination urgence et réhabilitation au Niger
NIGER	FAO	Amadou SALEY	Assistant au représentant (programme) de la FAO au Niger
NIGER	CILSS / AGRHYMET	Abdallah SAMBA	Chef de la Division Sécurité alimentaire et accès aux marchés

Personnes rencontrées par l’expert agronome

Pays	Zones	Organisation	Nom et prénom	Fonction
SENEGAL	KEDOUGOU	GADEC	Ousseynou BA	Responsable Antenne KEDOUGOU

SENEGAL	KEDOUGOU	GADEC	Seyba SOUMANO	Agent GADEC/Kédougou
SENEGAL	KEDOUGOU	Ministère de la Famille	Mme Dieng Houmi DIOUF	Responsable Service du Développement Communautaire
SENEGAL	KEDOUGOU	PAPIL	Monsieur DIA	Chef de l'Antenne
SENEGAL	COLIBANTANG /MAKACOLIBANTANG		Marcel TINE	Adjoint au Sous-Préfet
SENEGAL	COLIBANTANG	GADEC	Arona LY	Technicien Agricole
SENEGAL	/MAKACOLIBANTANG	ANCAR	Yacouba CISSE	Agent à Maka de l'ANCAR
	TAMBACOUNDA		Abdouramane N'Diaye	Adjoint du Gouverneur de Tambacounda, Chargé du développement
	TAMBACOUNDA	GADEC	Allassane GUISSÉ	Secrétaire Exécutif
	TAMBACOUNDA	GADEC	Lamine DIALLO	Coordonnateur des projets/programmes
	TAMBACOUNDA	GADEC	Ousseynou BA	Responsable Zone Kédougou
	TAMBACOUNDA		Mohamed M. BASSOUM	Chargé du Programme, Responsable des Production Agricoles
	TAMBACOUNDA	DRDR	François Dibor Kital	Intérimaire du Directeur
	TAMBACOUNDA	BAMTAARE SODEFITEX	Goulè GUEYE	Responsable
	TAMBACOUNDA	BAMTAARE	Matar DIONE	Agent de Kédougou
	DAKAR	FAO	Amadou OUATTARA	Représentant au Sénégal
	DAKAR	FAO	José Luis FERNADEZ	Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour les Opérations d'Urgence et de Réhabilitation en Afrique de l'Ouest/Sahel
	DAKAR	FAO	Patrick DAVID	Assistant au Coordonnateur du Bureau Sous-Régional – Analyste en Sécurité Alimentaire
	DAKAR	FAO	Papa Boubacar SQUARE	Bureau Sous-Régional – Analyste en Sécurité Alimentaire
	DAKAR	FAO	Abdoulaye THIAM	Bureau Sous-Régional – Consultant National Agronome
		Ministère de la Famille, des Organisations Féminines et de la Protection de l'Enfance	Cheikhou Oumar TOURE	Conseiller Technique
			Safiètou BA	Directrice du Développement

				Communautaire
		Ministère de la Famille, des Organisations Féminines et de la Protection de l'Enfance	Ciré LO	Directeur de Cabinet
		Ministère de la Famille, des Organisations Féminines et de la Protection de l'Enfance	Khadijatou Sam WAGUE	Conseiller Technique en Suivi-Evaluation

COLIBANTANG/MAKACOLIBANTANG/TAMBACOUNDA (5/11/2010)

N'GARY/KEDOUGOU (7/11/2010)

DAR SALAM/SALEMATA/KEDOUGOU (8/11/2010)

Pays	Zones	Organisation	Nom et prénom	Fonction
TOGO	LOME	FAO	Mme BA DIALLO	Représentante de la FAO Togo/Lomé
TOGO	Lomé	FAO	Sena Kossi ADUFU	
TOGO	Lomé	FAO	Pierre Douiti PIAKE	
TOGO	Lomé	FAO	Gnandi TABE	
TOGO	Lomé	FAO	Alfred Marie ANDRIANTIANASOLO	
TOGO	Lomé	Ministère Agriculture	Litaaba AKILA	Sous-secrétaire Général
TOGO	Lomé	Ministère Développement à la Base	Tchakpedéon ESSOGNINA SZ	Directeur de Cabinet –
TOGO	Lomé	PNUD-	Bernard HIEN	Chargé de Programme
TOGO	Lomé	Union Européenne	Marc CASTERAN	
TOGO	Lomé	PAM	Mme Espérance NTEZUKOBAGIRA	Représentante /
TOGO	Lomé	PAM	Charles Koakou OYENTAN	Assistant
TOGO	DAPAONG	Unité de Régionale de Gestion du Programme Conjoint (URGP) / Agences des NU	Ensemble du personnel	
TOGO	DAPAONG	BAFIA	Jean Tadanléga YATOMBO	Coordonnateur
TOGO	DAPAONG	URGP/ SIG	Serge Assim DA	
TOGO	DAPAONG	URGP / Développement rural	Mawassi Kodjo AFANOU	Développement Rural/
TOGO	DAPAONG	CAPAS	Belinguètié Simplicie GUIDJERBE	

TOGO	DAPAONG	CAPAS	Bébaloque Kolani GANGAK	" "
TOGO	DAPAONG	CAPAS	Lalka LAMBONI	" "
TOGO	DAPAONG	CETRAMODE	S. Yaya NOUNDJA	
TOGO	DAPAONG	VETAGRI 2000	Pikabé Kambatibé BOMBOMA	
TOGO	DAPAONG	VETROPIC I Mango	Djamboti N DRIH	
TOGO	DAPAONG	GRAIL/NT	Amidou IDRISOU	
TOGO	DAPAONG	GRAIL/NT	Koffi KOUAMI	
TOGO	DAPAONG	SADEL	Eugène TITORA	

LOMÉ (11/11/2010)

DAPAONG (13/11/2010)

NAKI-EST (14/11/2010)

KANGOUNOU (15/11/2010)

Pays	Zones	Organisation	Nom et prénom	Fonction
GUINEE	Conakry	FAO	Mamadou SOUARE	Représentant
	Conakry	FAO	Banou KEITA	Consultant National
		CT-CNOP/GN	LancényCHERIF	Coordonnateur
	Conakry	Minsitère de l'Agriculture	Mambi KEITA	Directeur National Agriculture/
	Conakry	UN/OCHA/	Abdouramane SOUARE	
	Conakry	Croix Rouge	Benjamin PEGOUN	
	Conakry	Croix Rouge	Aminata Hamadou DIALLO	
	Conakry	Croix Rouge	Mohamed Lamine BALDE	
	Conakry	PAM	Fatimata SOW/SIDIBE	
	LABE	Direction Préfectorale Agriculture	Sadou DIALLO	
	LABE	Direction Préfectorale Agriculture	K. Alpha Mamadou DIALLO	
	LABE	Direction Préfectorale Agriculture	Mme Dian Mdou DIALLO	
	FRIA	SGCD	Souleymane KOUROUMA	
	FRIA	SGAA	Florentin SAGNO	
	FRIA	Direction Préfectorale Agriculture	Morlaye SOUMAH	
	FRIA	Direction Préfectorale Agriculture	Oumar KALISSA	
	FRIA	Direction Préfectorale	Mamby CONDE	

		Agriculture		
	FRIA	Direction Préfecturale Agriculture	Fanoumou BALDE	
	FRIA	Direction Préfecturale Agriculture	Alpha Maadany BARRY	
	MALI	Direction Préfecturale Agriculture	Mamadou N'DIAYE	
	FRIA	Direction Préfecturale Agriculture	Ismaila SOUARE	
	FRIA	ONG INDIGO	Ramatoulaye DIALLO	

CONAKRY (18 et 22/12/2010)

LABE, MALI & FRIA (18, 19, 21 et 22/12/2010)

Bénéficiaires HAMDALAYE/LABE (18/12/2010)

Bénéficiaires DHÉPPAL/LABE (20/12/2010)

Bénéficiaires KOUDEKHOURE/FRIA (22/12/2010)

III – Cadre Logique du projet

Objectif principal	Améliorer la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel des ménages vulnérables d’Afrique de l’Ouest en renforçant leurs moyens d’existence durables			
	Logique d’intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
Objectif spécifique 1	Renforcer les mécanismes de coordination et d’échange d’informations de sécurité alimentaire dans la sous-région, et les actions de plaidoyer en faveur de programmes de sécurité alimentaire et nutrition adéquats	<ul style="list-style-type: none"> Liste des structures ayant participé aux réunions du groupe Régional Sécurité alimentaire et Nutrition Nombre de notes d’analyse sur la situation alimentaire partagés et listes des structures destinataires 	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendu de réunion du Groupe régional Sécurité alimentaire et nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de remise en cause du cadre stratégique de suivi de la sécurité alimentaire dans la région
Objectif spécifique 2	Renforcer les capacités de production agricoles des ménages vulnérables victimes d’insécurité alimentaire ou de malnutrition dans la sous-région	<ul style="list-style-type: none"> Accès à la nourriture / disponibilités alimentaires Amélioration des revenus des ménages appuyés Index de la diversité alimentaire amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport du partenaire technique Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de chocs sévères dans la région Intervention des partenaires dans le domaine de la nutrition Adoption de recommandations pour le ciblage
Résultat 1	<ul style="list-style-type: none"> Les bénéficiaires du projet mènent des actions davantage coordonnées et ont accès aux informations pertinentes, relatives à l’évolution de la sécurité alimentaire dans la sous-région Les structures régionales et nationales prennent en compte les recommandations nutritionnelles formulées par les acteurs des initiatives sur la nutrition au Sahel (REACH, IYCN, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et liste de documents relatifs à la sécurité alimentaire conjointement élaborées et partagées au niveau national et régional Nombre de missions conjointes Nombre de structures régionales et nationales ayant pris en compte les recommandations nutritionnelles formulées par les acteurs des initiatives sur la nutrition au Sahel 	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendus de réunions Groupe Régional Sécurité alimentaire et nutrition Les documents techniques et institutionnels conjoints Les notes d’information Rapports 	<ul style="list-style-type: none"> Les partenaires restent impliqués dans la réalisation des documents méthodologiques et des notes d’analyse

		(REACH, IYCN, etc)		
Résultat 2	<ul style="list-style-type: none"> - Les ménages bénéficiaires ont augmenté leur production agricole - Les ménages bénéficiaires ont reconstitué leur capital productif (semences, bétail, matériel de pêche...) - Les ménages ont renforcé leurs capacités techniques et/ou leurs connaissances nutritionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de ménages bénéficiaires qui ont augmenté leur production agricole • Nombre de ménages bénéficiaires ayant reconstitué leur capital productif • Nombre de ménages bénéficiaires ayant renforcé leurs capacités techniques, managériales et/ou leurs connaissances nutritionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités du projet et des partenaires • Enquête / Evaluation impact • Rapport final 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ménages bénéficiaires conservent leur accès à la terre • Pas d'épidémie animale grave • Pas d'attaques de prédateurs majeure • Pas d'aléa climatique sévère
Activités 1	<ul style="list-style-type: none"> - Participation active au groupe régional de sécurité alimentaire et nutrition - Elaboration de notes d'analyse sur la situation de sécurité alimentaire et lancement éventuel d'alerte auprès des décideurs, avec des recommandations d'intervention - Collaboration avec le CILSS pour l'évaluation des productions agricoles, de l'état des marchés et pour l'identification des zones à risques - Participation de la cellule sous-régionale aux ateliers de renforcement des capacités des SAP des pays de la sous-région - Contribution aux enquêtes de sécurité alimentaire ou nutritionnelle organisées conjointement par le PAM (enquêtes de sécurité alimentaire, sur les marchés), l'UNICEF (enquêtes nutritionnelles SMART) et la FAO, 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et liste de documents relatifs à la sécurité alimentaire partagés au niveau national et régional • Nombre et présentations réalisées lors de réunion de coordination régionale • Nombre d'ateliers de renforcement des SAP auxquelles la cellule sous-régionale a participé • Nombre d'ateliers de révision du CAP régional 2009 et de préparation du CAP 2010 s'il a lieu, auxquels la cellule a participé • Nombre d'enquêtes conjointes avec le PAM et/ou l'UNICEF auxquelles la FAO/cellule a participé • Nombre de réunions sur 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités du projet et des partenaires • Enquête / Evaluation impact • Rapport final 	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires restent impliqués dans la réalisation des ateliers de renforcement des capacités • Les conditions de sécurité permettent la tenue des réunions de coordination et des actions conjointes dans les pays • Les partenaires restent impliqués dans la recherche de positions communes consensuelles

	<p>en collaboration avec les structures nationales compétentes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui et soutien aux unités de coordination des opérations d'urgence et de réhabilitation de la FAO dans les pays où cette structure existe - Révision à mi-parcours du CAP 2010 et préparation du CAP 2011 s'il y a lieu - Participation aux initiatives conjointes sur la nutrition (REACH/IYCN) 	<p>l'initiative REACH /IYCN auxquelles la Cellule a participé et niveau de participation de la FAO/Cellule dans l'initiative</p>		
Activités 2	<ul style="list-style-type: none"> - La distribution de semences (céréales, légumineuses, légumes, tubercules), d'engrais (NPK, urée) d'outils et matériels agricoles (exhaure, clôture...) - La distribution des petits bétails (chèvres, moutons, volailles) - La distribution d'aliments du bétail (tourteaux, semences fourragères...) - La distribution de vaccins et déparasitants - La distribution de matériel de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité d'intrants agricoles distribuée • Nombre de petit bétail (chèvres, moutons ou volaille) distribués • Nombre de sessions d'éducation nutritionnelle conduites 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités du projet et des partenaires • Rapport final 	<ul style="list-style-type: none"> • Les intrants de qualité et le petit bétail en bonne santé sont disponibles et accessibles

V – Note méthodologique pour l'évaluation de l'appui à la coordination régionale FAO urgence et réhabilitation (préparée par le Chef de mission)

A - Cadre de l'évaluation pour la Coordination

Dans l'accord de prêt entre la FAO et la Suède il est prévu à l'article 6 Bilan de suivi et d'évaluation de l'accord cadre pendant l'exécution du projet/programme, que la FAO conduise une évaluation indépendante en temps réel aux projets/programme auquel la FAO contribue. L'évaluation concernera l'ensemble du Programme et ne se focalisera pas seulement sur les activités individuelles financées par le Sida.

Depuis août 2006, la FAO dispose d'un Bureau sous-régional pour les opérations d'urgence et de réhabilitation en Afrique de l'Ouest/Sahel, basé à Dakar dont la mission principale est d'assurer une fonction de coordination en Afrique de l'Ouest. Des liens étroits ont été établis avec le Comité inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), les organisations non gouvernementales (ONG) et les services techniques des ministères chargés de l'agriculture. Le Bureau assure aussi la liaison et les échanges d'informations avec le siège et les Unités des opérations d'urgence et de réhabilitation (UCU) de la sous-région, et analyse avec ses partenaires la situation de la sécurité alimentaire dans le cadre de la prévention et de la gestion des crises. Ce réseau permet de mettre à la disposition de la communauté humanitaire des informations et des analyses de type humanitaire.

L'évaluation cherchera à analyser le rôle du Bureau sous-régional pour l'ensemble des opérations d'urgence et de réhabilitation en Afrique de l'Ouest et pas seulement pour les trois pays qui ont été concernés par le projet 908 afin de voir dans quelle mesure il est important de financer une telle structure de coordination. L'idée est d'évaluer la capacité du Bureau à (i) mobiliser des ressources pour améliorer la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel des ménages vulnérables (volumes financiers mobilisés par le Bureau pour l'Afrique de l'Ouest durant la durée de vie du projet 908 par type de donateur y compris 908) ; (ii) assurer un support technique pour les opérations d'urgence et de réhabilitation en Afrique de l'Ouest (lien entre le Bureau et les UCU dans les trois pays et lien entre le Bureau et autres donateurs/agences UN) ; (iii) mettre à la disposition des gouvernements, des donateurs et des UCU / FAO de l'information stratégique sur la sécurité alimentaire afin d'améliorer les décisions en faveur de la situation des ménages vulnérables.

L'évaluation de l'appui aux activités de coordination du Bureau sous-régional des opérations d'urgence et de réhabilitation en Afrique de l'Ouest nécessite de comprendre et d'analyser le lien entre (i) Le bureau sous-régional, TCEO/Rome, les UCU et les ministères techniques dans chaque pays de la sous-région ; (ii) Le bureau et le CILSS/AGRHYMET ; et, (iv) Le Bureau et les ONG et autres donateurs pour produire de l'information stratégique, mobiliser des fonds et réaliser des activités de plaidoyer.

B - Méthodologie pour évaluer le Bureau sous-régional en tant que structure de coordination pour les opérations d'urgence

- Rencontre avec les responsables du Bureau sous-régional sur la base d'un guide d'entretien pour (i) analyser les liens fonctionnels avec les UCU et TCEO/Rome (ii) évaluer la performance des modes de concertation institutionnels et (iii) faire une analyse SWOT du Bureau sous-régional en tant que structure de coordination.
- Rencontre avec le AGRHYMET/CILSS sur la base d'un guide d'entretien pour (i) apprécier la méthodologie d'évaluation des récoltes avec FEWS NET FAO et PAM ; (ii) la méthodologie du Cadre Harmonisé d'analyse permanente de la sécurité alimentaire (modalité de mise en œuvre, délai, coût) et l'appui du Bureau Sous-régional pour introduire l'outil IPC dans l'analyse (valeur ajoutée et évaluation de la phase pilote dans trois pays de la sous-région; et, (iii) évaluer la collaboration avec le Bureau sous-régional pour mettre à la disposition des gouvernements de l'information stratégique en vue d'aider à la décision (comment l'information remonte des pays, à quoi aboutit l'information produite, comment est-elle diffusée, à quel moment ?).
- Distribution d'un questionnaire aux UCU des pays de la sous-région pour évaluer la performance et l'efficacité du Bureau sous-régional pour appuyer et soutenir les opérations d'urgence et de réhabilitation (évaluation de la performance du Bureau sous-régional dans les opérations).
- Rencontre avec les ONG en particulier ACF pour évaluer la méthode intégrée d'analyse de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle et les effets d'une telle approche pilote sur les opérations

d'urgence et de réhabilitation ; comment le Bureau envisage d'étendre cette initiative dans ses opérations.

- Rencontre avec le Groupe de travail régional « Sécurité alimentaire et Nutrition » (PAM, UNICEF, OMS, ONG et bailleurs de fonds) pour évaluer le rôle du Bureau dans l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest en particulier pour (i) assurer un suivi des campagnes agricoles ; (ii) prévenir les crises alimentaires et faire des analyses conjointes de la vulnérabilité ; (iii) faire le suivi des marchés et des alertes.
- Rencontre avec le groupe préparation aux urgences (CICR, FICR, OCHA, UNICEF, UNHCR) pour évaluer le rôle du Bureau dans la préparation et l'atténuation des désastres naturels et humains.
- Rencontre avec le Groupe régional « Guinée+6 » (CICR, FAO, OCHA, UNICEF, UNHCR et PAM) pour évaluer le rôle du Bureau dans la production d'informations sur la situation en Guinée, plan de contingence.
- Rencontre avec le Ministère de l'Agriculture et Elevage et Famille pour évaluer le rôle du Bureau dans l'analyse de la sécurité alimentaire au Sénégal.
- Rencontre avec le Groupe de travail régional nutrition (FAO, UNICEF, PAM et ONG HKI), REACH (FAO, OMS, PAM et UNICEF) et IYCN pour évaluer le rôle du Bureau dans les activités de plaidoyer

C - Guide d'entretien CILSS / AGRHYMET

1/Mission générale du CILSS / AGRHYMET, analyse du rôle de l'institution pour les gouvernements et apports du Bureau sous-régional en termes méthodologique, ressources humaines, financières, échanges d'information.

2/ Evaluation des récoltes

- Informations utilisées pour évaluer les récoltes, méthode de collecte des données, délais pour la collecte et le traitement, partenaires publics et internationaux, coûts.
- Y a-t-il systématisation de la collecte d'information dans tous les pays, chaque année ? Si non pourquoi. Y a-t-il homogénéisation de la méthode d'évaluation des récoltes dans les pays d'Afrique de l'Ouest ? Si non, pourquoi et a-t-on intérêt à homogénéiser ?
- Mode d'utilisation de l'information ; qui utilise l'information, dans quel but, à quel moment, comment est-elle transmise ? En quoi l'information permet-elle d'améliorer la décision pour les gouvernements et les donateurs ?

3/ Cadre Harmonisé d'analyse de la vulnérabilité courante

- Informations utilisées pour réaliser le cadre harmonisé de la vulnérabilité, méthode de collecte des données, délais pour la collecte et le traitement, partenaires publics et internationaux, coûts.
- Y a-t-il systématisation de la collecte d'information dans tous les pays, chaque année ? Si non pourquoi.
- Analyse de la valeur ajoutée de l'introduction de l'outil IPC dans le cadre Harmonisé et évaluation de l'expérience pilote dans 3 pays de la sous-région (Mauritanie, Niger et Sénégal). Analyse SWOT (Atouts/contraintes/opportunité/menaces) du CHB et enjeux pour diffuser la méthode dans les autres pays
- Mode d'utilisation de l'information ; qui utilise l'information, dans quel but, à quel moment, comment est-elle transmise ? En quoi l'information permet-elle d'améliorer la décision pour les gouvernements et les donateurs ?

4/ Que recommandez-vous pour améliorer le cadre de collaboration avec le Bureau sous-régional ?

D – Guide d'entretien Bureau sous-régional (Coordinateur, Assistant Coordinateur et Consultant)

1. Analyse du lien Bureau – UCU - TCEO

1/ Types d'informations produites en matière de sécurité alimentaire pour les différents niveaux opérationnels (UCU, TCEO, gouvernements, etc.) sous quelles formes (rapport, e-mail, cartes SIG, etc.), pour améliorer quelles fonctions / décisions ?

- 2/ Besoins d'information de la part des différents niveaux (UCU, TCEO, gouvernements, etc.) sous quelles formes (rapport, e-mail, cartes SIG, etc.), pour améliorer quelles fonctions / décisions ?
- 3/ Parvenez vous à satisfaire ces besoins d'information ? Si oui comment, si non pourquoi.
- 4/ Quels sont les liens fonctionnels avec TCEO/Rome ? Volume de travail consacré à TCEO / volume de travail pour les UCU.
- 5/ Que recommandez-vous ?

2. Efficacité Performance des modes de concertations institutionnels (FAO et partenaires)

- 5/ Quelles informations sont produites par le Bureau sous régional FAO au sein de ces cadres de concertation/ Groupe de travail liés à la sécurité alimentaire ?
- 6/ Aboutissent-elles à des décisions opérationnelles ? Si oui, durée entre l'information et la décision. Si non, pourquoi ?
- 7/ Quels sont les besoins d'information liés à la sécurité alimentaire du Bureau de la part des autres partenaires ? Pour améliorer quelles décisions / fonctions ?
- 8/ Quels sont les facteurs de blocage de ces modes de concertation pour le Bureau ?
- 9/ Que recommandez-vous ?

3. Analyse SWOT: forces, faiblesses, opportunités, menaces de la fonction de coordination pour les opérations d'urgence et de réhabilitation en Afrique de l'Ouest

D - Questionnaire aux UCU sur l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest

Production d'information

- 1/ Quelles informations liées à la sécurité alimentaire collectez vous pour le Bureau sous régional et auprès de qui (Ministère, ONG opérateur, autres organisation UN) ? Décrire succinctement vos modalités de collecte de l'information sans omettre la question des partenaires associés à ces processus. L'information est-elle collectée à temps ? Avez-vous les ressources nécessaires pour collecter ce qui doit l'être ? (notamment informations sur les systèmes de marchés, surveillance continue...).
- 2/ Quelles informations liées à la sécurité alimentaire produisez vous et à destination de qui / à quelles fins ? (Représentation locale, FAO/TCEO, Bureau sous-régional, Ministère de l'agriculture) – L'information est-elle produite à temps et permet-elle de mobiliser des fonds ?
- 3/ Quels types de décision sont prises à la suite de ces informations collectées et produites aux niveaux d'UCU et du Bureau sous-régional ? Les décisions se font-elles à temps ?
- 4/ Est-ce que les dispositifs de S/E internes aux projets produisent de l'information stratégique pour apprécier la situation de sécurité alimentaire d'une région ? Si oui lesquelles, si non pourquoi ?

Besoins d'information et de support méthodologique

- 5/ Quels sont vos besoins d'informations en matière de sécurité alimentaire ? Pour améliorer quoi ?
- 6/ Qui peut vous fournir ces informations ? (Bureau sous-régional, Ministère technique, ONG, organisations UN) et ces besoins d'information sont ils satisfaits? Si oui comment, si non pourquoi.
- 7/ Quels sont vos besoins de support méthodologique pour améliorer l'exécution de vos opérations ?
- 8/ Qui peut vous fournir cet appui (Bureau sous-régional, TCEO, autres) ? Comment ?
- 9/ Quels sont les écarts majeurs entre offre et demande d'information qui bloquent vos opérations (délais, qualité de l'information, etc.) ?
- 10/ Que recommandez vous en matière d'informations sur la sécurité alimentaire ?
- (i) Sur le plan qualité de l'information
 - (ii) Sur le plan méthodologique
 - (iii) Sur le plan institutionnel (lien Bureau-UCU, UCU-FAO/Représentation et TCEO)

VI – Analyse SWOT pour le Bureau sous-régional FAO urgence et réhabilitation

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Excellente relation de collaboration entre le BSR et la Représentation qui a une bonne compréhension de l'urgence ; ceci est facilité par (i) une bonne compréhension de l'articulation entre l'organe politique et les fonctions techniques et stratégique du BSR (ii) une bonne circulation de l'information de la part du BSR qui se réfère systématiquement à la représentation ; pour les questions politiques concernant le Sénégal (iii) la souplesse dans le management de la Représentation qui laisse l'initiative au BSR pour toutes les fonctions qui rentrent dans son mandat ; (iv) une politique de promotion de synergies au sein de la représentation par l'organisation de réunions mensuelles entre les différentes unités (Administration, Programme et Projets régionaux et BSR). • Capital humain : une direction BSR ayant de bonnes connaissances de l'organisation FAO (TCEO et autres divisions), des bailleurs de fonds et des ONG avec une bonne appropriation d'une approche consensuelle fondamentale dans des organes de coordination ; des ressources humaines professionnelles sur le plan technique et opérationnel (sécurité alimentaire, communication). • Bonne cohésion au sein de l'équipe facilitée par des réunions hebdomadaires de partage d'information et de planification des activités (chacun apporte ses compétences à un travail d'équipe en plus des tâches de ses termes de référence) • Excellente visibilité du BSR au niveau des partenaires humanitaires qui apprécie la qualité du travail du Bureau, son approche consensuelle et sa forte implication dans l'animation des structures de coordination en particulier pour le Groupe Sécurité Alimentaire et Nutrition ce qui est moins le cas pour d'autres organisations comme PAM et UNICEF. • Forte relation de collaboration FAO/PAM en matière de production d'information sur la sécurité alimentaire et d'études thématiques (analyse sur les marchés et la situation pastorale). • Développement d'une vision, d'une cohérence et d'une stratégie sous-régionale à travers (i) la collecte et la production d'informations stratégiques de qualité sur la sécurité alimentaire (notes conjointes avec le PAM, notes internes à la FAO, études thématiques), (ii) le développement d'outils et de méthodes innovantes (cadre harmonisé avec IPC, intégration nutrition) ; (iii) la 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de ressources financières et forte dépendance vis-à-vis des projets qui occasionne (i) une instabilité des ressources humaines, des difficultés pour recruter de façon durable du personnel qualifié (ii) une instabilité dans la fonction de collecte et de production d'information stratégique et (iii) l'affaiblissement du poids de la FAO/BSR vis-à-vis de ses partenaires en particulier PAM, UNICEF ; (iv) des difficultés à réaliser l'appui méthodologique systématique aux ERCU dans les pays. • Liens fonctionnels entre le BSR et les ERCU peu opérationnels pour la collecte et la diffusion de l'information stratégique de la part des bureaux pays qui ne perçoivent pas encore suffisamment l'importance de cette structure pour améliorer la qualité des opérations dans les pays, mobiliser des fonds au niveau sous-régional et orienter la décision des bailleurs de fonds. • La FAO/TCEO n'est pas encore suffisamment à la hauteur en matière de communication pour asseoir sa politique institutionnelle et défendre ses stratégies auprès des partenaires humanitaires, en particulier par rapport à des partenaires comme l'UNICEF • Eloignement du Bureau Régional de la FAO et manque de présence régionale de la FAO à Dakar sur le moyen/long terme ; le Bureau Régional (SFW) à Accra n'a pas toujours le temps de participer aux nombreuses rencontres à Dakar et délègue sa fonction au Représentant FAO Sénégal ou au BSR selon les besoins mais ni l'un ni l'autre n'ont le poids politique nécessaire pour décider rapidement sur des questions dépassant leur mandat ou autorité; depuis juin 2010, un point focal a été nommé par le Bureau Régional d'Accra pour faire le lien avec le BSR sur les aspects humanitaires et faciliter la circulation de l'information. • Difficulté à mobiliser des ressources pour les aspects liés à la préparation et à la prévention pour faire face aux changements climatiques et aux risques économiques et politiques.

<p>promotion de la stratégie TCEO (élaboration de la stratégie régionale en 2010) et ; (iv) l'organisation d'ateliers thématiques et/ou d'échanges et la circulation d'informations entre les ERCU dans les pays, TCEO/Rome, le Bureau Régional de laFAO pour l'Afrique (RAF) et pour l'Afrique de l'Ouest (SFW) à Acra et la représentation FAO Sénégal.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des ERCU dans les pays : appui continu à la Côte d'Ivoire pour le développement de l'outil IPC, support technique opérationnel et stratégique sous forme de mission ponctuelles (Bénin, Mali, Niger) ou de façon continue par email (Mauritanie), appui à la rédaction de documents de projets pour les pays où il n'existe pas d'ERCU (Mali) ou qui ont encore de faibles capacités. • Capacité à mobiliser des fonds au niveau sous-régional auprès de bailleurs comme Echo, OFDA, en particulier pour les pays qui n'ont pas d'ERCU. • Capacité à identifier les besoins et à faciliter l'ouverture dans les pays d'ERCU : plaidoyer auprès des bailleurs de fonds, identification des ressources humaines et support technique. • Investissement du Bureau dans la fonction de communication institutionnelle depuis début 2010 	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Localisation du Bureau à Dakar où sont regroupées les principales coordinations des agences UN, des bailleurs de fonds humanitaires et des ONG. • Le niveau sous-régional prend de plus en plus d'importance en Afrique de l'Ouest en raison de l'intégration des politiques et des stratégies en matière humanitaire ; existence de structures sous-régionales d'appui aux Etats comme le CILSS, AGRHYMET , et la CEDEAO vient de créer en 2010 une plate-forme sous-régionale de préparation aux urgences pour renforcer les capacités nationales de préparation aux urgences. • Le cadre stratégique de TCEO/Rome donne un poids important au BSR pour traduire dans la sous-région la stratégie opérationnelle de TCEO afin de permettre aux pays de rédiger leurs plans d'actions. • Dans sa nouvelle vision stratégique, TCEO recommande aux Bureaux sous-régionaux de renforcer la capitalisation des acquis et expériences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des ressources humaines (2 contrats internationaux ont été arrêtés dernièrement et convertis en contrats nationaux et 2 postes ont été fermés) en raison de la contraction des ressources financières entraînant des surcharges de travail sur l'équipe, entravant certaines fonctions du Bureau et affaiblissant le poids de la FAO au sein des coordinations humanitaires. • Menace de la disparition du CAP Afrique de l'Ouest en 2012 en raison du faible intérêt de certains partenaires qui disposent d'autres mécanismes de financement pour répondre aux urgences, notamment à partir de leur programme régulier. • Complexité de la mission du BSR qui concerne à la fois le lien avec la Représentation FAO, le Bureau régional RAF et le Bureau sous-régional SFW basés à Accra) qui sont l'organe politique de l'organisation au niveau sous-régional, les ERCU dans les pays et TCEO • La production d'information stratégique en matière de sécurité alimentaire dépend du financement des bailleurs de fonds alors que c'est un outil normatif stratégique pour défendre la mission de la FAO dans la sous-région, réaliser des analyses de situation et orienter les décisions des partenaires gouvernementaux ; le Bureau sous-régional relié au terrain et aux

	<p>services techniques dans les pays ont déployé de grande performances pour exécuter cette activité qui est menacée dans les pays à chaque fois que les financements s'arrêtent.</p> <ul style="list-style-type: none">• Le cadre Harmonisé qui a été bonifié par l'IPC n'est pas encore opérationnel dans la sous-région ce qui entrave les stratégies des acteurs en matière de Sécurité alimentaire.• Difficulté à mobiliser des fonds pour la préparation, la prévention des risques et la réhabilitation
--	---